
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

NOTES DE VOYAGE

Les Châteaux de France

I

LES CHATEAUX DE LA LOIRE

Sur les routes de France, l'Histoire nous crie partout: Me voici!

Les innombrables Châteaux de la mère-patrie sont d'une richesse architecturale merveilleuse et d'une valeur historique incomparable. Ces châteaux, lourds d'un passé glorieux, ont encore un air de jeunesse dans leur admirable cadre de jolis parcs et de forêts verdoyantes. Le poids de plusieurs siècles leur semble léger.

En dépit des guerres et des révolutions, ces précieuses et monumentales reliques sont si bien conservées, qu'en les visitant on se reporte, à notre insu, au temps jadis, où les rois et les reines et les grands du royaume animaient de leur présence les salles des châteaux et les allées des parcs et des jardins.

Ces châteaux, dont les uns remontent à sept ou huit siècles, sont le plus bel ornement de la France, avec ses magnifiques cathédrales.

Il faudrait une année complète pour visiter tous les châteaux et toutes les cathédrales de la France. Il y en a dans chaque province: dans les villes, dans les vallées, au bord des fleuves et des rivières, sur le sommet des montagnes. Ces monuments témoignent du génie de nos pères en même temps que de leur foi profonde.

A Paris, à Poitiers, à Chartres, à Tours, à Blois, à Orléans, à Bordeaux, à Toulouse, à Clermont-Ferrand, à Billom (en Auvergne), à Nevers, il m'a été donné de visiter les belles cathédrales ou les antiques églises qui font la gloire de ces villes, cathédrales et églises dont la plupart remontent au 12^e et 13^e siècles.

En 1909, j'avais visité la cathédrale d'Amiens, qui résume le mieux, dit-on, le plus pur génie du gothique français.

De tous les châteaux les plus renommés de France, ceux de la Loire sont au premier rang, avec ceux de Versailles et de Fontainebleau.

J'ai eu le plaisir de visiter plusieurs de ces châteaux dans le plus beau mois qui soit en France, celui de mai.

* * *

Le 9 mai au matin, M. Julien et moi sortons de Paris en automobile par Surenne. Puis nous filons vers Chartres, traversant une région renfermant des noms célèbres: Saint-Cloud, Versailles, Saint-Cyr, Rambouillet, Maintenon.

La Maison de Saint-Cyr, fondée par Mme de Maintenon, est toujours debout. Elle abrite aujourd'hui une École militaire de haute valeur. Pendant que le chauffeur de notre Renaud ralentit sa machine pour nous permettre de bien voir le célèbre établissement, je songe à l'époque où Racine composa *Esther* et *Athalie* à la demande de Madame de Maintenon. La première de ces tragédies fut donnée à la Maison de Saint-Cyr, en 1688, et la seconde en 1691.

C'est à Saint-Cloud que Bonaparte donna l'ordre à son ministre de l'Intérieur, Barbé-Marbois, de vendre la Louisiane aux États-Unis, pour le prix dérisoire de 80 millions de francs. Les négociations se firent par l'entremise de James Monroe, ambassadeur extraordinaire des États-Unis, d'une part, et de l'autre par Talleyrand, ministre des Affaires étrangères de France. La rupture de la paix d'Amiens entre l'Angleterre et la France avait changé l'opinion du Premier Consul, jusque-là opposé à la cession de l'immense territoire qui va du Mississipi au Pacifique, soit un million de milles carrés.

A Rambouillet, se trouve le château qui sert de résidence d'été au Président de la République



Intérieur de la cathédrale de Chartres.—La nef et le chœur.

Un arrêt à Chartres nous permet de visiter sa célèbre cathédrale. Suivant un vieil adage français: les *clochers* de Chartres unis à la *nef* d'Amiens, au *chœur* de Beauvais et au *portail* de Reims, formeraient la plus belle cathédrale du monde. La cathédrale actuelle de Chartres fut commencée en 1028 pour ne se terminer qu'au quinzième siècle. A l'extérieur, la cathédrale de Chartres produit une profonde impression par la puissance et la solidité de la construction. A l'intérieur, c'est un enchantement: voûtes d'une hauteur vertigineuse, vastes et gracieuses dimensions des nefs, teintes mystérieuses des vitraux, tout rend sensible la majesté de Dieu qu'on y adore.

L'histoire rapporte que Napoléon I^{er} entrant dans la cathédrale de Chartres, s'écria: "Un athée doit se trouver mal à l'aise ici". En effet, en pénétrant dans ce temple grandiose, on sent qu'on entre dans une atmosphère de prière et de foi. On sent que la cathédrale est habitée par deux présences, le Christ et la Mère du Christ.

Notre-Dame de Chartres fut consacrée par l'évêque Pierre de Mincy, en 1260, en présence de saint Louis.

* * *

De Chartres, nous filons vers Châteaudun, arrêtant toutefois à Bonneval pour jeter un regard sur une église du XIII^e siècle, très originale et très belle en même temps.

Après une petite demi-heure à travers de belles campagnes, nous atteignons Châteaudun, célèbre par son château qui a conservé son donjon du XI^e siècle: l'ensemble est un gracieux monument de la Renaissance. La ville de Châteaudun, restée fidèle à la cause de Charles VII, fut donnée par ce roi au célèbre Dunois, le valeureux compagnon de Jeanne d'Arc, dont le nom est bien connu chez nous par la vieille chanson:

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois
S'en va prier Marie
De bénir ses exploits.

A 120 pieds au-dessus du Loir, l'imposant castel dresse son donjon, neuf fois séculaire. Modifié et agrandi par Dunois, ce château, avec ses vastes proportions, sa jolie chapelle de style ogival et son donjon moyen-âge, est un des plus intéressants à visiter.

Dans la vie de saint Vincent de Paul, on rapporte que les Filles de la Charité (aujourd'hui Sœurs de Saint Vincent de Paul) prirent charge de l'hôpital Saint-Nicolas de Châteaudun, en 1654.

Entre Châteaudun et Tours, un bref arrêt à Vendôme. Ce n'est qu'un chef-lieu d'arrondissement, mais petite ville très intéressante par son église de la Trinité, ancienne abbatale bâtie au XII^e siècle. Les annales de la localité rappellent avec fierté qu'en 1227 Blanche de Castille conduisit Louis IX à Vendôme. Un autre souvenir historique moins consolant, c'est la triste part prise par la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, devenue disciple fanatique de Calvin, au pillage et à l'incendie de l'église collégiale de Vendôme.

Nous quittons Vendôme et filons vers Tours, dont j'ai parlé dans *l'Enseignement Primaire* d'octobre 1933, où nous arrivons le soir vers 7 heures.

* * *

La Touraine, c'est le jardin de la France "où l'on respire l'air pur dans les plaines verdoyantes arrosées par un grand fleuve (1)."

Le 10 au matin nous laissons Tours à regret, car, pour un Canadien, l'âme de Marie de l'Incarnation y réside toujours. Puis celui qui est né le 11 novembre, ne peut oublier le souvenir de saint Martin.

Entre Tours et Blois, nous visitons les châteaux d'Azay-le-Rideau, Chenonceaux, Amboise et Chaumont. Le premier est, au dire des guides sérieux, une des œuvres les plus élégantes de la

Renaissance. Il s'élève au milieu d'une île circonscrite par l'Indre. Nous y avons admiré une collection de portraits historiques d'une grande richesse.

D'Azay-le-Rideau à Chenonceaux, courte distance. Chenonceaux n'est qu'un modeste arrondissement, sur le Cher, de 400 habitants à peine. Sans son magnifique château du début du 16^e siècle, le village de Chenonceaux serait ignoré. De construction originale mais grandiose, le château de Chenonceaux fut édifié sur les piles d'un ancien moulin, dans le cours même du Cher. Il est littéralement à cheval sur le Cher, affluent de la Loire. Diane de Poitiers et Catherine de Médicis habitèrent ce château. Après bien des vicissitudes, Chenonceaux devint, au 18^e siècle, la propriété du fermier général Dupin. Mme Dupin, d'après Larousse, faisait royalement les honneurs du château, où fréquentèrent Fontenelle, Buffon, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et, un peu plus tard, Georges Sand.

Voici le jugement de Flaubert sur Chenonceaux :

"Je ne sais quoi, d'une suavité singulière et d'une aristocratique sérénité, transpire au château de Chenonceaux. Il est à quelque distance du village qui se tient à l'écart respectueusement. On le voit au fond d'une grande allée d'arbres, entouré de bois, encadré dans un vaste parc à belles pelouses. Bâti sur l'eau, en l'air, il lève ses tourelles, ses cheminées carrées. Le Cher passe dessous et murmure au bas de ses arches dont les arêtes pointues brisent le courant. C'est paisible et doux, élégant et robuste. Son calme n'a rien d'ennuyeux et sa mélancolie n'a pas d'amertume."

A propos de Flaubert, il importe de noter ici que cet écrivain de grand talent, fut un païen en littérature. Il nia et blasphéma toute religion. Sans espérance religieuse, il n'eut aucune espérance humaine. Le chanoine Lecigne a résumé comme suit la carrière de Flaubert : "Flaubert a été de ceux dont Gautier disait avec une pointe de mélancolie :

Il est des cœurs épris du triste amour du laid.

"Quoi qu'on fasse, cette complaisance est dangereuse chez un écrivain. L'œuvre de Flaubert est une œuvre d'art; elle n'est ni une œuvre de vérité, ni une œuvre de vertu."

En arpentant le parc magnifique de Chenonceaux, je songeais au malheureux de génie qui l'a si bien décrit, qui n'a jamais su voir autre chose que la "bête humaine", sans montrer la grandeur et la destinée éternelle de l'homme.

Dans l'étude que le chanoine Lecigne consacrait naguère à Flaubert dans les *Contemporains*, on ne lit pas sans surprise les lignes qui suivent : "Flaubert était champenois, sa mère était normande. *Il avait de plus hérité d'un de ses aïeux canadiens quelques gouttes de sang iroquois dont il se montrait fier.*"

Quelques gouttes de sang iroquois d'un aïeul canadien ! En voilà une bonne. Avis aux chercheurs.

Après Chenonceaux, Amboise : nouvel enchantement. Ce château, l'un des plus anciens de France (il est du X^e siècle), est merveilleusement situé sur un plateau au confluent de la Loire et de la Masse. C'est là qu'eut lieu en 1563 la sanglante "conjuraison d'Amboise". Charles VIII y naquit et y mourut. C'est au château d'Amboise, qu'Abd-el-Kader, le célèbre chef arabe, fut interné, après la conquête de l'Algérie par la France en 1847.

De Louis XI à François I^{er}, Amboise fut l'un des châteaux les plus brillants de la monarchie française.

* * *

Pendant le trajet qui sépare Amboise de Chaumont, nous admirons les belles campagnes qui se déroulent à nos yeux avides des paysages de France que mai verdit et fleurit. Les toits de tuiles rouges étincelaient au soleil de midi. Des fleurs dans les champs, des fleurs autour des maisons séculaires, des fleurs dans les jardins potagers, des fleurs qui s'accrochent au balcon des fenêtres. Sur le seuil des maisons des vieillards et des enfants nous regardent passer curieusement, sans se douter que nous avons traversé l'océan pour revoir encore une fois le beau et tendre visage de la mère-patrie, de la France de nos pères.

* * *

Nous sommes à Chaumont. Le château se voit de loin et sa souriante architecture, heureux effort de l'architecture française, nous invite à penser que ce fut le séjour intime de hauts et puissants personnages. Chaumont fut la propriété de la famille d'Amboise pendant des siècles. Catherine de Médicis en fit l'acquisition en 1560, mais l'échangea avec Diane de Poitiers qui lui céda le château de Chenonceaux.

Le château de Chaumont servit de retraite à Mme de Staël, lorsque Napoléon l'exila de Paris. Exil agréable à la vérité. Ce château appartient maintenant à Mme la princesse de Broglie.

C'est à Chaumont, qu'en 1814, un traité fut conclu entre les Alliés qui avaient détrôné Napoléon, pour réduire la France aux limites de 1789.

* * *

Le 10, à 6.30 heures du soir, nous entrons à Blois, l'âme remplie de visions magnifiques et bien disposée, pour jouir du séjour paisible du chef-lieu du département de Loir-et-Cher, l'antique *Blisenses*, que Grégoire de Tours, historien, mentionne dès 584.

Au sortir de table, nous entendons sonner les cloches d'une église, sise en face de notre hôtel, l'église Saint-Vincent-de-Paul, ancienne église des Jésuites, datant de 1626. En réponse à notre question, un garçon de l'hôtel nous dit: "Les cloches sonnent le Mois de Marie".

Le Mois de Marie à deux mille lieues de Québec et de Montréal, à Blois, au cœur de la France! C'est une aubaine que M. Julien et moi avons garde de manquer.

Nous traversons la place Victor Hugo et pénétrons en même temps que des dames et des jeunes filles, dans l'église d'un joli style classique. Il n'est que 7.45 heures et l'office doit commencer à 8 heures. Les fidèles arrivent: plusieurs hommes se mêlent à l'élément féminin. A 8 heures, l'église est remplie. A l'orgue on module, puis on chante: "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau". Nous sommes émus, mon compagnon et moi. Nos voix se mêlent à celles des assistants.

Nos voisins de chaises sont loin de se douter que nous venons du pays lointain découvert par Jacques Cartier, en 1534, par ordre de François I^{er}, ordre peut-être donné du château superbe qui domine, à quelques pas, l'endroit où nous sommes.

Un dominicain fait le sermon, un beau sermon, puis la Bénédiction du Saint-Sacrement termine l'office. Mêmes chants liturgiques que chez nous: on se serait cru dans une église de Québec ou de Montréal.

Le Château de Blois est un des châteaux de France les plus dignes des suffrages des touristes. Certes, ce monument vraiment royal mérite cette préférence. L'histoire de ce château est en grande partie celle de la France entière. François I^{er} y résida souvent. C'est peut-être de Blois que ce roi donna à l'amiral Chabot une réponse favorable à la supplique de Jacques Cartier où ce dernier exposa le généreux dessein de reprendre la mission interrompue par la fin tragique de Verrazzano. La conséquence de cette décision fut la découverte du Canada, en 1534.

Le château est assis sur un coteau élevé à pente abrupte, et domine la ville de Blois. Il forme un quadrilatère entourant une vaste cour d'honneur. Cette construction admirable comprend une chapelle et plusieurs ailes construites à différentes époques.

Il renferme des merveilles artistiques et les souvenirs historiques y abondent.

Le grand escalier d'honneur, dit Escalier de François I^{er}, est de toute beauté. Sa décoration sculpturale est merveilleuse.

A l'intérieur, on visite avec intérêt la chambre où mourut Catherine de Médicis, la galerie où Henri III fit assassiner le duc de Guise, et de nombreuses salles renfermant des peintures des grands maîtres de l'époque.

* * *

De Blois à Chambord, la route est vite franchie: 14 kilomètres.

Chambord, c'est l'un des plus beaux châteaux de France. Monument que l'architecture française de la Renaissance a dressé en l'honneur des rois de France qui y ont séjourné de François I^{er} à Louis XIV.

Le duc de Bordeaux, qui prit le nom de comte de Chambord, l'unique héritier de la branche aînée des Bourbons, en fut le dernier propriétaire. Comme prétendant au trône de France, il prit le nom de Henri V. En 1873, il faillit monter sur ce trône illustré par ses ancêtres pendant tant de siècles. La question du drapeau empêcha la restauration: Henri V voulait le retour du drapeau blanc.

Le château de Chambord est dans une petite vallée, à une lieue de la Loire et à quatre lieues de Blois. Il est au centre d'une splendide forêt dont la superficie équivaut à l'étendue de la ville de Paris. Il fut décoré par un artiste italien de génie, le Primatice: les décorations sont aux armes de François I^{er}. La salamandre de ce roi illustre y jette des flammes partout.

Chambord est une des merveilles de la Renaissance.

* * *

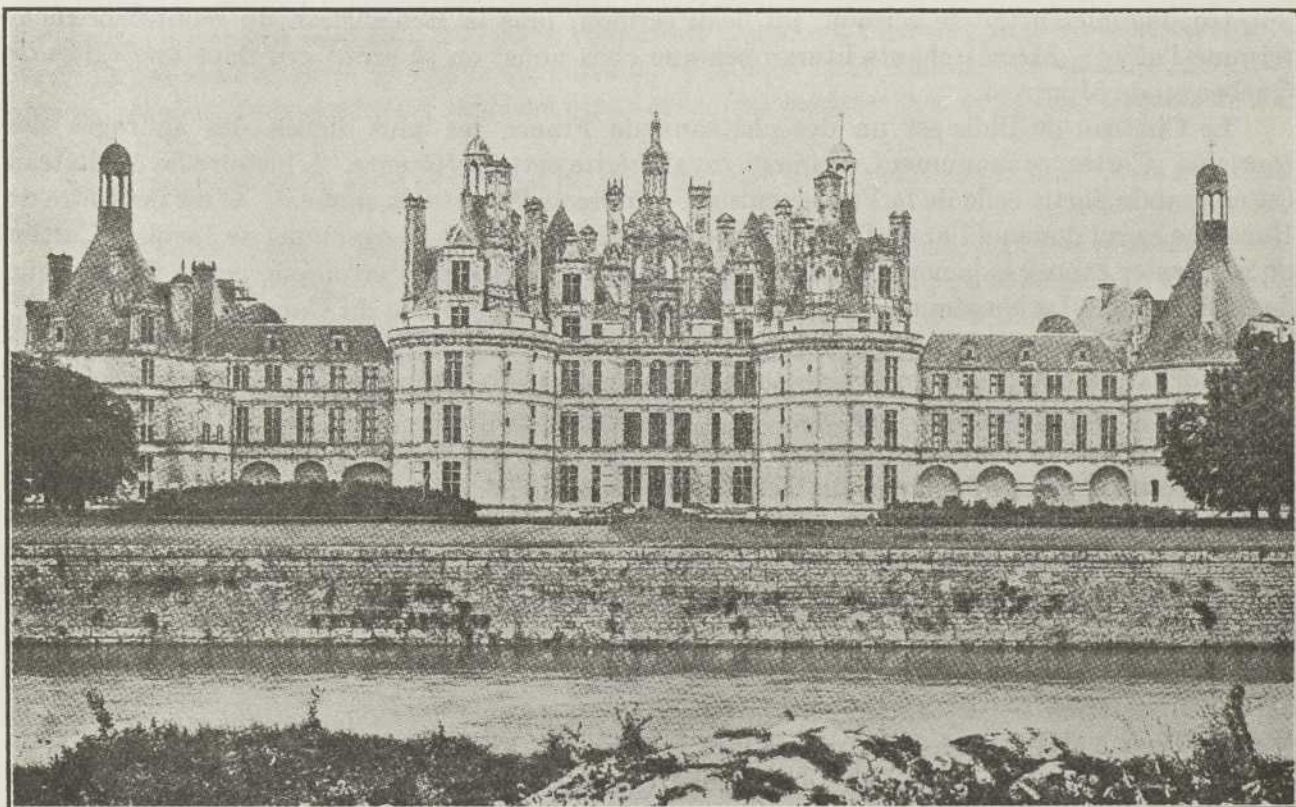
Orléans! la ville de Jeanne d'Arc, dont le grand éducateur, Mgr Dupanloup, fut naguère l'illustre évêque.

Orléans! où, en 1909, au grand congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, j'eus l'honneur d'adresser la parole en présence de Mgr Touchet (plus tard le cardinal), alors évêque de la ville, de Jean Lerolle, président de l'A. C. J. C., député depuis plusieurs années, et de Pierre Gerlier son successeur, aujourd'hui évêque de Tarbes et de Lourdes, et de deux mille jeunes Français, admirable élite pleine de promesse.

Je revis donc avec joie l'ancienne capitale de l'Orléanais, aujourd'hui chef-lieu du département du Loiret. C'est une belle ville de 70,000 habitants, remplie de souvenirs historiques.

Parmi ces souvenirs, celui du saint martyr jésuite, Isaac Jogues, qui naquit, dit le P. Rouvier, "à l'ombre de la cathédrale d'Orléans, le 10 janvier 1607".

Un autre souvenir canadien se rattache aussi à cette ville. En effet, pendant la Commune, notre Crémazie se réfugia à Orléans, du 3 avril au 13 septembre 1871. De cette ville, il écrivit plusieurs



Le château de Chambord.

lettres à ses frères, à Québec, et une à sa chère mère. Ces lettres, du plus haut intérêt, avec plusieurs autres, se trouvent dans le précieux ouvrage, *Œuvres complètes de Crémazie*, volume publié en 1882, par les soins de l'abbé H.-R. Casgrain et sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec.

D'Orléans, nous rentrons à Paris, faisant un court arrêt à Étampes.

En 72 heures, à une vitesse modérée d'automobile, M. Julien et moi avons traversé la plaine luxuriante de la Beauce, visité la Touraine et l'Orléanais.

Hameaux, villages et villes avaient défilé devant nos yeux qui se remplirent pour toujours de l'éblouissante vision des paysages de la douce France.

Fermes centenaires, clochers et châteaux millénaires, tout nous disait au passage: la France vit toujours drapée dans son merveilleux passé.

II

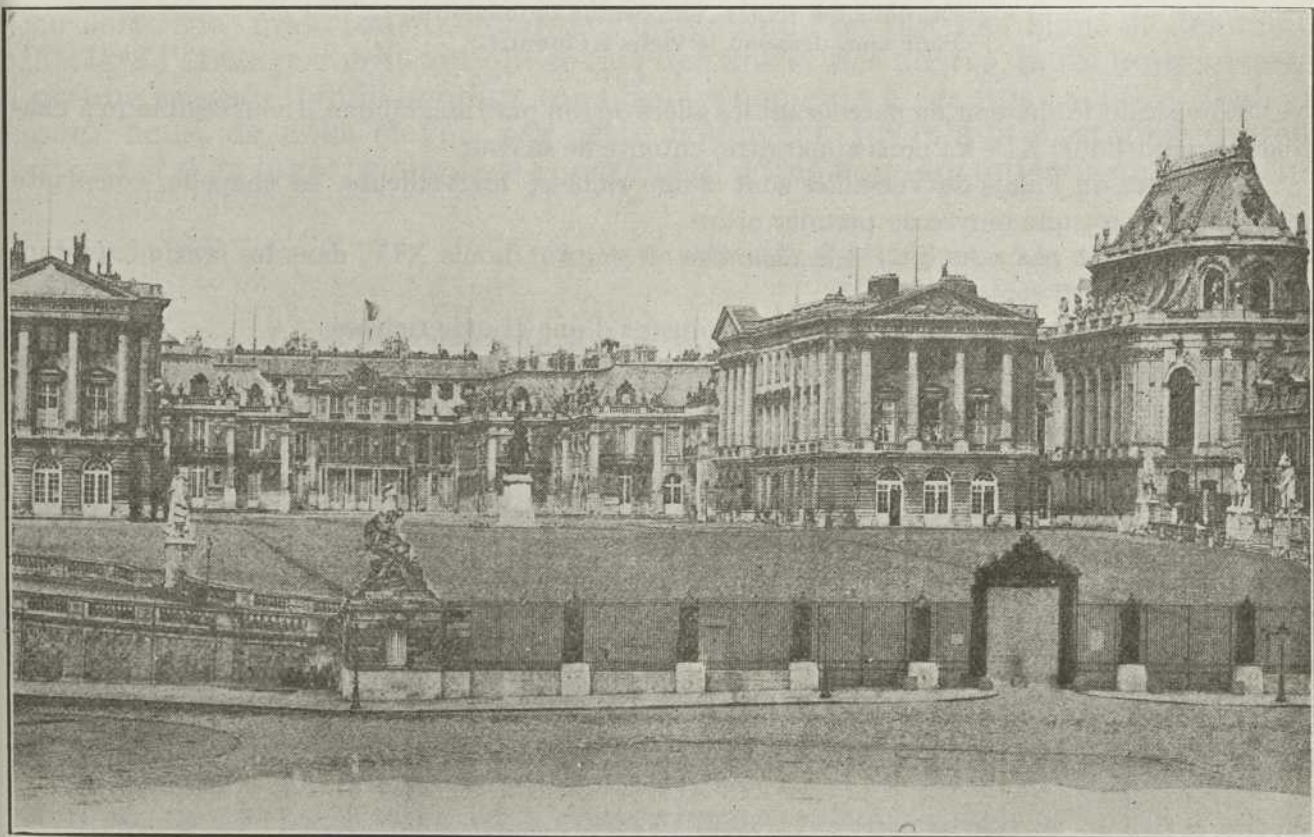
FONTAINEBLEAU—VERSAILLES

Durant mes multiples séjours à Paris (mai et juin 1933), je suis allé à Fontainebleau et j'ai revu Versailles. En ces deux endroits merveilleux, l'histoire de France est écrite en lettres d'or.

Bien que les origines de Fontainebleau remontent au 12^e siècle et que saint Louis y séjourna dès le début du 13^e, ce n'est qu'à l'avènement de François I^{er} que son château prend rang parmi les plus beaux édifices du royaume.

A l'appel du grand roi, Fontainebleau devient le rendez-vous de tous les artistes réputés de la Renaissance: le Primatice, Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini, Andrea del Sarto, et parmi les artistes français: Philibert Delorme, Jean Cousin, Jean Goujon, Germain Pilon.

D'une richesse incomparable et d'un goût impeccable qui frappe même les profanes, Fontainebleau est particulièrement rempli du souvenir de Napoléon I^{er}. On peut dire que si François I^{er} fut le créateur des merveilles de Fontainebleau, Napoléon I^{er} en fut le rénovateur.



Façade du Palais de Versailles.

C'est à Fontainebleau que l'Empereur reçut le Pape Pie VII et l'y interna dans un décor de splendeur; c'est à Fontainebleau que Napoléon rendit la liberté au Pape, le 23 janvier 1814; c'est à Fontainebleau que, le 11 avril de la même année, le Corse, trahi par ses généraux, vaincu par ses ennemis, rédigea lui-même sa seconde abdication; c'est de Fontainebleau, le 20 avril 1814, que le Grand vaincu partit pour l'exil.

Le cabinet de l'Abdication est toujours dans le même état, et l'on y voit encore la petite table ronde sur laquelle Napoléon signa le célèbre document qui changea la carte de l'Europe.

* * *

Le 6 juin, Versailles, que j'avais déjà visité lors de mon premier voyage en 1909. On revoit les splendeurs de Versailles avec un plaisir nouveau. Ancienne résidence de la monarchie, le Château de Versailles est aussi célèbre par les événements historiques dont il a été le témoin et les personnages du Grand Siècle qui l'ont fréquenté. La beauté de ce château et de son jardin est unique au monde.

En traversant la ville pour arriver au château, je me suis rappelé que Jean Talon, de retour de son séjour en Nouvelle-France, l'habita, lorsque ses fonctions l'appelaient à la Cour, ainsi que Montcalm, qui habita quelque temps Versailles, avant son départ pour le Canada, et fut présenté à Louis XV, le 14 février 1756, par son chef hiérarchique, M. d'Argenson (1). Et en franchissant les portes du palais, cette strophe du poème immortel de Crémazie, O Carillon! chanta en mon âme étreinte d'une vive émotion:

Cet étendard qu'au grand jour des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas! Je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et, dans ma tombe, emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.

En visitant le château, en parcourant les allées de son parc magnifique, il nous semble qu'à chaque tournant Louis XIV va nous apparaître, entouré de sa cour.

Les salles du Palais de Versailles sont d'une richesse merveilleuse, sa chapelle, construite par Mansart, est une œuvre de premier ordre.

On ne revoit pas sans intérêt la chambre où mourut Louis XIV, dans les sentiments d'un vrai chrétien, le 1^{er} septembre 1715.

Les Galeries et les Salons sont de vrais musées d'une grande richesse.

La Galerie des Glaces est considérée la plus belle du château. C'est dans cette galerie que le 18 janvier 1871, le roi de Prusse se fit proclamer empereur d'Allemagne. Et par un retour de l'histoire dont la Providence seule a le secret, c'est dans la même galerie que le 28 juin 1919, les Allemands furent obligés de signer la paix mettant fin à la Grande Guerre.

Un Canadien français ne peut visiter le château de Versailles sans se dire: mais ici Colbert, Talon, la Salle, Mgr de Laval, Frontenac et tant d'autres, rencontrèrent sans doute Louis XIV pour lui parler de la Nouvelle-France, du Canada lointain!

C.-J. MAGNAN.

(1) Voir *Jean Talon et le Marquis de Montcalm*, par Thomas Chapais.

COURS DE LITTÉRATURE (1)

Sermon de Bossuet sur la Providence (2)

(Pour l'Enseignement Primaire)

APERÇU PRÉLIMINAIRE

Les libertins voient les bons souffrir et les méchants jouir, et là-dessus ils accusent la Providence. Bossuet leur répond qu'il ne s'agit pas de juger l'œuvre divine du point de vue humain, mais du point de vue divin. Dieu, après avoir créé le monde, s'est applaudi. *Erant valde bona*, dit l'Esprit Saint. Tout était parfait. Cet ordre admirable se remarque, de l'aveu de tous, dans la création matérielle. Il doit en être de même de la destinée de la créature humaine. Seulement, cette destinée ne s'accomplit que dans l'éternité. Ici-bas, elle n'est qu'ébauchée. Le bien que la Bonté infinie veut donner à l'homme, c'est le bien immuable et éternel. Si l'homme le repousse jusqu'à la fin, la Justice infinie lui ménage un mal éternel et immuable. Là seulement, toutes choses seront mises en leur place. En attendant, c'est du provisoire: le juste semble souffrir, mais ce lui sera, en définitive, un bien; le méchant paraît jouir, mais ce lui sera, en définitive, un mal. Abraham dit au mauvais riche: "Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourments." Ainsi parle l'Évangile lui-même. Il n'y a donc pas de bien absolu en cette vie; mais tout dépend de l'usage que l'on fait des biens et des maux. Malgré l'étrange confusion qui se fait des uns et des autres, la foi nous enseigne qu'une sagesse infinie conduit tous les événements à ses fins cachées. Il s'agit, pour nous, de nous élever, par cette même foi, jusqu'aux adorables desseins divins et d'en juger, malgré les apparences, d'une manière qui leur soit conforme.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Exorde.—L'orateur sacré le tire d'une comparaison entre un roi de Samarie et un roi de Judée, d'une part, et les impies et nous, les chrétiens, d'autre part. De même que ce roi de Judée détruit une forteresse élevée par son ennemi et se fait de ses débris un rempart invincible contre lui, de même, unissons nos efforts contre les libertins, ces autres Samaritains, qui prétendent se faire des dispositions de la Providence une forteresse contre sa Sagesse infinie, et prouvons-leur que le désordre apparent qui existe dans le monde est contenu dans un ordre éternel et immuable qui dispose tout à ses fins divines: par là, nous établirons la puissance de Juda sur les ruines de Samarie et nous bâtirons notre forteresse des débris mêmes de celle de l'ennemi.

Dieu gouverne son univers avec autant de plaisir qu'il en a eu à le créer, ce qui montre sa Sagesse infinie dans les dispositions de sa Providence. C'est ce

(1) Donné aux professeurs de l'École normale de Chicoutimi par M. l'abbé N. Degagné, principal de cette institution.

(2) Publié dans un fascicule de la librairie Hatier, de Paris.

que fait voir saint Grégoire de Nazianze, instruit par les paroles de Moïse : *Et erant valde bona*. L'instabilité même des choses humaines est enfermée dans un ordre immuable selon lequel le Créateur régit tout son royaume. Ici Bossuet prévient ses auditeurs qu'il appuiera son enseignement sur les Saintes Écritures. Il prépare la division de son discours en disant qu'il y a, dans un royaume, deux sciences et deux sagesse : celles de savoir gouverner et celles de savoir obéir. Dans le royaume de Dieu, malgré une confusion apparente, tout se conduit par ordre et par une sagesse cachée sous cette confusion. On verra, en second lieu, l'usage que nous devons faire des choses de ce monde pour nous rendre dignes des vues divines et de la puissance qui nous meut mystérieusement.

Premier point.—Encore une comparaison pour débiter. Bossuet nous montre certains tableaux désordonnés en apparence et qu'il ne faut voir que d'un seul endroit pour en découvrir l'ordre. Ainsi en est-il du monde, dont on ne peut découvrir l'agencement que d'un point que la foi nous montre.

L'Écclésiaste décrit ce désordre qui se fait voir en toutes choses dans la vie humaine, mais surtout dans l'iniquité triomphante et l'innocence affligée.

Le libertin de s'écrier aussitôt qu'il n'y a point de Dieu, pour permettre une telle confusion et de semblables injustices. Arrêtez, malheureux, s'écrie à son tour Bossuet; mettez-vous au point où il faut avant de précipiter votre jugement et de juger le tableau : vous trouverez alors l'art caché et la sagesse.

Ce point, c'est encore l'Écclésiaste qui nous le découvrira. Accusera-t-il Dieu d'injustice en voyant l'impie couronné ? Non, *Dieu, dit-il, jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de toutes choses.*

Bossuet admire ce jugement de Salomon et y insiste en un beau développement, dont voici la substance. Il y a un ordre parfait dans la création, excepté dans les affaires de l'homme, seule créature pourtant faite à la ressemblance de Dieu. C'est donc que Dieu ne veut parfaire l'ordre nécessaire établi parmi les hommes que dans l'éternité, et qu'il veut tenir ceux-ci dans l'attente de ce grand jour, où il séparera de nouveau et pour jamais la lumière d'avec les ténèbres, c'-à-d., assignera définitivement une place aux bons et aux méchants.

Et l'orateur poursuit la même pensée par une magistrale paraphrase de l'Évangile, invitant ses auditeurs à contempler l'univers, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites créatures, qui portent toutes, dans leur inégalité, le cachet d'une sagesse infinie. Dieu n'aurait-il donc oublié que l'homme dans cette admirable Providence ? Il est pourtant beaucoup plus que tous les êtres qui l'entourent. Non, mais les conseils de Dieu ne sont pas comme ceux des hommes. Ils ne dépendent pas des années et des siècles, qui ne sont que des moments au regard de l'Être éternel. Il faut toute la durée du monde pour les développer. Nous voudrions l'Éternel à notre mesure. Laissons l'infinie miséricorde et l'infinie justice agir à leur mesure dans ce qu'elles préparent aux bons et aux méchants, et tâchons plutôt de nous y ajuster.

Dieu ne met pas tout de suite la dernière main à son ouvrage. C'est au jour du jugement qu'il discernera les bons et les méchants. En attendant, comme ils sont mêlés sur la terre, il leur envoie indifféremment les biens et les maux. Il ne précipite pas le discernement, comme dit Tertullien, et c'est là une profonde parole. Précipiter les affaires est un signe de faiblesse. Dieu sait que la sagesse n'est pas d'aller vite, mais d'agir dans le temps qu'il faut. Il laisse murmurer, content que ses amis attendent son jour avec patience : pour les autres, *il sait où il les attend.*

Et pourtant, dira-t-on, Dieu fait souffrir les bons et jouir les méchants, et cela paraît injuste. Désabusons-nous, répond l'orateur sacré. C'est qu'il faut entendre la vraie nature des biens et des maux. Les biens et les maux mêlés de

cette vie ne sont bien ou mal que selon l'usage qu'on en fait. Mais il y a un bien auquel les méchants ne peuvent atteindre, un mal extrême qui ne peut jamais être un bien : c'est, d'une part, la félicité suprême, et, d'autre part, la damnation. Dieu les discernera un jour. Quant aux autres biens ou maux, il les donne indistinctement à tous.

C'est donc avec équité que ces biens et ces maux mêlés sont distribués sur cette terre, puisqu'il y aura, au dernier jour, un discernement final nécessaire entre le bien éternel et le mal éternel, exclusivement réservés aux bons ou aux méchants par la prédestination de la justice divine, selon la doctrine de saint Augustin. Dès lors, puisque les bons et les méchants sont mêlés ensemble ici-bas, les biens et les maux le sont aussi, afin que ce désordre même tienne les hommes suspendus dans l'attente de la décision finale et irrévocable.

Cette distinction des biens et des maux, le Psalmiste l'a chantée en ces paroles : *Calix in manu Domini vini meri plenus mixto; verumtamen faex ejus non est exinanita*. Il y a un calice, dans la main du Seigneur, plein de vin pur et de vin mêlé, avec de la lie, qui ne sera pas détruite. Le *vin pur*, c'est la joie éternelle; le *vin mêlé*, ce sont les biens et les maux d'ici-bas; la *lie conservée*, c'est la damnation. C'est là la sage dispensation de la Providence. Dans les temps de mélange, les bons sont exercés, les méchants sont supportés. Ceux-là profitent des biens et des maux, ceux-ci en abusent. Mais il y aura un jour où ce sera fini. Les justes seront appelés à boire le vin pur, les méchants à boire la lie : *Bibent omnes peccatores terrae*. Ce sera le discernement éternel.

Que les voies et la sagesse de Dieu sont grandes et justes ! Il faut les admirer et les bénir. Hélas ! l'insensé ne les voit pas, et il se trompe, par ce qu'il a sous les yeux. *Haec cogitaverunt et erraverunt*. L'Architecte divin a voulu qu'on ne vît son plan admirable que lorsqu'il y aurait mis la dernière main et qu'on ne connût le mystère de son conseil qu'au dernier jour.

Mais il faut profiter dès à présent d'une connaissance si nécessaire. Transportons-nous en pensée à ce dernier jour et voyons ce que deviendra alors le raisonnement des impies, qui s'autorisent de l'impunité présente pour s'endurcir. Ils s'étonneront eux-mêmes de leur folie qui ne voyait pas que cette impunité les avertissait de la rigueur du jour suprême. Impunité plus terrible que quelques châtimens exemplaires exceptionnels. La patience divine nous suggère précisément la certitude d'un changement définitif, car les choses ne sont pas en leur place. Ici-bas Lazare souffre et le mauvais riche jouit, mais cet état ne peut pas durer. Et, en effet, entendons les paroles d'Abraham recevant l'un et l'autre, sous un Dieu bon et juste, qui ne faisait, sur la terre, que préparer un plus grand ouvrage. *Nunc autem, mais maintenant*, chacun va être mis en sa place, *hic consolatur, tu cruciaris*.

Tel est le conseil de Dieu, exposé par son Écriture. Nous verrons l'usage que nous en devons faire, dans une seconde partie, plus brève, qui sera la conclusion de ce discours.

Second point.—L'usage que nous devons faire des biens et des maux de la vie présente.

Si nous avons foi en une Providence éternelle qui nous gouverne avec bonté et sagesse, nous ne devons rien admirer ni rien craindre qu'en relation avec elle.

Rien admirer : voici pourquoi. C'est que les biens d'ici-bas sont méprisables. Dieu les donne à ses ennemis, dit saint Augustin, afin que les bons ne les estiment pas. Ils servent à consoler les captifs de la terre. Mais les vrais biens sont réservés aux seuls enfants de Dieu, dans la félicité éternelle.

Cette vérité paraît bien frappante à qui considère l'histoire humaine : la prospérité des royaumes impies pendant que le peuple de Dieu est relégué dans un petit coin de l'Asie, la Palestine ; et, dans les temps modernes, les armes musulmanes victorieuses des chrétiens et le trône de Constantin aux mains des sectateurs de Mahomet. Dieu ne craint pas de leur accorder cet empire comme un présent de vil prix. Vanité de la grandeur humaine, que Dieu méprise parfaitement !

L'orateur prévient son auditoire qu'il ne s'oublie pas et qu'il sait bien qu'il parle devant Louis XIV et sa cour. Mais il sait aussi que les rois chrétiens préfèrent le royaume du ciel, où ils ne craignent point d'avoir des égaux, selon une parole de saint Augustin, à leur royauté éphémère, quelque glorieuse qu'elle soit dans l'ordre humain. Ainsi la foi en la Providence empêche de rien admirer ici-bas.

Elle empêche aussi de rien craindre. Voici comment Bossuet le démontre. La cause première et universelle ne ressemble pas aux causes particulières. Celles-ci se heurtent, mais celle-là embrasse dans un même ordre les parties et le tout, de façon que ces parties, même en désaccord entre elles, ne nuisent jamais au tout. Par exemple, les ambitieux courtisans sont contrariés dans leurs projets, parce qu'ils n'ont égard qu'à leur partie, à l'ambition. Mais celui qui s'attache au tout, et non aux parties, c'-à-d., à Dieu seul, voit immuablement ses plans se réaliser : tout concourt, selon le plan de Dieu, à ses desseins—*Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.*

Voilà pourquoi il tourne à bien tout ce qui lui arrive de la Providence : prospérités et adversités. Il voit dans les premières un présent du ciel, qu'il fait servir aux misérables, dans les secondes, une épreuve pour sa vertu, qui sera couronnée un jour. Il ne craint pas de rien perdre, puisqu'il possédera le royaume entier du ciel. Cette espérance invincible lui ôte toute crainte. Voilà pour ce qui est de ce qui lui arrive à lui-même.

Même disposition chez lui à l'égard de ce qu'il voit chez les autres. Il s'édifie autant de la patience de Dieu que de sa justice exemplaire à l'égard des méchants, autant des merveilles de sa grâce que de ses mystérieuses rigueurs à l'égard des bons. *Il regarde le revers de la main de Dieu.* Il voit que le juste sait profiter de la punition des méchants comme de leur insolente prospérité, et, si le méchant méprise le juste opprimé, c'est comme si l'herbe des champs, verte en hiver, méprisait l'arbre fruitier dépouillé de ses feuilles : l'été viendra, c'-à-d., le jugement, qui desséchera l'herbe et fera fructifier l'arbre pour l'éternité. Voilà les saintes pensées qu'inspire la foi en la Providence.

Conclusion.—Elle s'applique surtout aux puissants de ce monde, et Bossuet songe visiblement à son auditoire royal. Méditons, dit-il, ces choses. La fortune est trompeuse, et l'état que l'on voit en ce monde et qui paraît si admirable sera renversé lorsque Abraham dira aux puissants : vous avez tout reçu en votre vie ; maintenant tout est changé. Et, s'il reste quelque chose, poursuit l'orateur sacré, à ces puissants, c'est qu'ils seront, au témoignage de l'Écriture, puissamment tourmentés. Néanmoins, dit-il, les puissants peuvent aussi se sauver s'ils sanctifient leur puissance, témoin Abraham lui-même, qui condamne le mauvais riche, et qui pourtant a été riche et puissant. Faites de même et vous irez, avec le pauvre Lazare, vous reposer dans le sein du riche Abraham.

(à suivre)

N. DEGAGNÉ, *ptre.*

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE

Sens philosophique et catholique (1)

(Pour l'Enseignement Primaire)

Le maître doit être à même de s'élever au-dessus des contingences, juger de haut les personnes et les choses, apprécier les actes à leur vraie valeur, comprendre la signification des faits et leurs conséquences pour l'avenir; enfin mettre au-dessus de tout les principes religieux et les intérêts éternels. Ainsi le geste de Louis Hébert se faisant agriculteur et fondant sur le sol l'avenir de la colonie doit être considéré comme un événement de première importance, vu l'époque où ce geste magnifique s'accomplit. Champlain s'éleva également au-dessus des vues mesquines de la Compagnie et eut des idées de génie concernant l'avenir de la Nouvelle-France.

Il doit comprendre et faire comprendre que *tout progrès digne de ce nom aboutit à l'amélioration morale de l'humanité*; le progrès matériel, quoique louable, est incomplet et peut même devenir dangereux s'il n'est accompagné du progrès moral et religieux.

Au maître encore de rétablir les grands principes de la philosophie et de la doctrine catholique, lorsqu'ils sont méconnus ou foulés aux pieds; de signaler et de stigmatiser toute atteinte aux droits de l'individu ou des nations. Les lois de la conscience humaine sont éternelles, et la force ne doit jamais primer le droit.

Certains acteurs de l'histoire sont parfois outrageusement méconnus ou systématiquement mis de côté; à lui de leur donner la place qu'ils méritent. Ce serait un crime de passer sous silence le rôle de l'Église, ses institutions, ses bienfaits, ses congrégations, ses saints. Au besoin, le maître saura refuter les erreurs involontaires et les affirmations déloyales.

Toute philosophie de l'histoire se ramène à *chercher l'unité de cause et de fin* des événements humains. Quelques historiens ne se sont attachés qu'à la cause et leurs théories sont loin d'être exemptes d'erreur. Vico trouve cette cause dans la *nature humaine*, mais il admet la Providence dont les hommes ne font qu'exécuter les décrets. Comte la trouve dans la *loi des trois états* (théologique, métaphysique, positiviste), loi que contredisent l'expérience et l'histoire. D'après Taine, tout est subordonné à *la race, au milieu, au moment*: système déterministe et étroit qui conduit à des appréciations arbitraires.

Les plus grands génies ont cherché *le but suprême* de l'histoire. Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, explique la lutte qui s'est élevée depuis la chute entre la race des fils de Dieu et la race des fils de Satan qui forment les deux cités. Bossuet montre surtout l'action de Dieu sur les peuples pour les faire concourir à sa gloire et au bien de ses élus. Il y a dans l'histoire deux facteurs: l'action de la Providence, cause principale, et la liberté humaine, cause subordonnée. Le Calvaire est le point culminant; c'est là que tout aboutit, de là que tout part c'est la ligne de partage de l'humanité. Ce qui faisait dire à Lenormant: "Pour moi comme pour tous les chrétiens, l'histoire ancienne tout entière est la préparation de l'histoire moderne, la conséquence du sacrifice divin du Golgotha".

(1) Voir l'Enseignement Primaire de février et mars 1934.

Le maître chrétien n'ignore pas ces grandes idées; mais il ne peut les exposer avec fruit qu'à des élèves d'élite. Disons que la philosophie de l'histoire vraiment accessible aux élèves les plus avancés est celle de la raison elle-même. Laissons encore la parole à M. Charaux: "Le désir de savoir les causes, de démêler, dans la suite souvent confuse des événements, un ordre qui nous échappe, des fins qui se dérobent, en un mot l'instinct de l'*universel* se réveille en nous à l'occasion des plus simples faits. Comment les expliquer dans le détail, si nous n'avons pas une certaine idée de l'ensemble? Comment apprécier les hommes, leurs actes, leurs paroles, leur conduite, si nous ignorons pourquoi l'homme est ici-bas, d'où il vient, où il va, pourquoi il y a des cités, des sociétés, des lois, des droits, des devoirs? C'est la philosophie de l'histoire qui rentre par mille passages, qui franchit toutes les barrières." (1)

Enseignée dans cet esprit, l'histoire est un des moyens les plus efficaces d'apostolat. "A part le cours de religion et celui de philosophie, nul autre peut-être ne fait arriver aux intelligences plus d'idées justes et pratiques, ne rectifie mieux les idées fausses, ne justifie plus victorieusement l'Église contre ceux qui tentent de défigurer son action sociale ou qui prennent prétexte de faiblesses individuelles pour nier la sagesse et l'efficacité de ses institutions". (2)

L. RIBOULET.

Dans les articles qui suivront, nous examinerons les procédés que l'on peut employer dans l'enseignement de l'histoire.

L. R.

LA BONNE MARCHÉ D'UNE CLASSE

Les conseils de l'expérience (3)

MÉTHODE

La discipline assurée, nous allons nous demander comment *procéder* pour enseigner et nous en arrivons à la méthode.

Qu'est-ce qu'une méthode?

Une méthode est une *voie* à suivre, un *chemin tracé* pour arriver à un résultat, Elle est le fruit de l'étude et de l'expérience. L'utilité d'une bonne méthode est *incontestable*: elle coordonne, discipline les efforts, épargne les tâtonnements, elle préserve des tentatives vaines; une bonne méthode évite des *erreurs graves*.

Un maître inexpérimenté qui s'avancerait au hasard, s'épuiserait en courses infructueuses et gaspillerait le temps.

LECTURE

Comment procéder pour enseigner la lecture? En deuxième année, une nouvelle leçon doit être lue d'abord par le professeur qui donnera le ton, les

(1) *L'histoire et la pensée*, p. 147.

(2) F. E. C. *Éléments de pédagogie pratique*, II, p. 353.

(3) Voir *l'Enseignement Primaire* de janvier, février et mars 1934.

nuances, les explications voulues. La phrase ou le paragraphe sera répété *une seule fois*, sur le même ton, par un groupe ou la classe entière, ensuite chaque écolier lit sa phrase ou son paragraphe. On extrait de la leçon une liste de mots usuels que l'on écrit grand, bien en vue des élèves et en colonne. Et pourquoi ? Parce que la colonne de mots frappe davantage l'œil de l'enfant et l'orthographe s'en grave mieux. La lecture est la *base du français*. Consacrez donc le temps maximum à faire lire. Si vos élèves savent lire, vous ferez de *l'épellation et de la dictée*, avec succès. Sans lecture, la classe languit et végète.

Comment ferez-vous épeler ? Par syllabes :

mai - son, re - con - nais - san - ce, cons - trui - re, sug - gé - rer, con - cep - tion, et

L'épellation fera le sujet d'une leçon journalière. A la liste ordinaire des mots tirés de la lecture vous ajouterez les mots des objets usuels qui vous entourent : arbres, plantes, fleurs, parties du corps, métiers, instruments de musique, de menuiserie, de forge, etc. . . Vous donnez une leçon de vocabulaire en faisant apprendre l'orthographe d'usage.

Comment donnerez-vous votre dictée ? Prendrez-vous un sujet suivi dans un gros recueil ? Vous vous servirez d'abord de vos listes de mots usuels. Vous ferez entrer ensuite dans une petite phrase une règle de grammaire déjà étudiée, un verbe qui figure au programme.

Vous aurez un plus grand succès en corrigeant phrase par phrase. "Peu mais bien", que ce soit votre devise au début de l'année.

Les dictées par phrases comme application des règles de la grammaire sont d'un grand avantage dans toutes les années du cours primaire.

Pour qu'une règle puisse être appliquée par tous les élèves, il faut nécessairement qu'elle soit sue. Les exercices d'application *écrits au tableau noir*, expliqués par le professeur, sont d'un grand secours dans l'étude de la grammaire.

RÉDACTION

La rédaction consistera dans la construction de quelques petites phrases dans lesquelles entreront le nom des objets usuels qui nous entourent.

ÉCRITURE

On portera une attention spéciale à *l'écriture et au cahier de devoirs*. Aujourd'hui nos visiteurs ne voient que par le cahier de devoirs ; si vos élèves ont des cahiers bien écrits, bien corrigés, disposés selon leurs exigences, vous obtenez une note excellente, même si vos élèves ne font que peu de progrès dans leurs études. Il faut donc travailler à obtenir une écriture *élégante et régulière*. Le transparent vous y amènera. Comment se servir de ce transparent ? C'est bien simple : une lettre occupe un casier et le casier suivant sert à tracer le jambage qui unit les deux lettres. Employez le transparent qui remplit ces conditions et vous aurez un bon résultat. (*à suivre*)

Frère LIGUORI,

de l'Instruction chrétienne.

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.—POURQUOI ?

(Causerie donnée par M. le professeur J.-ANTONY LESSARD, devant le Cercle pédagogique de l'École normale de Saint-Jérôme)

Invité à faire une causerie à la première réunion du Cercle pédagogique, que j'ai tant à cœur de voir se continuer, je crois bon traiter un sujet en rapport avec la tâche éminemment noble que vous désirez remplir.

M'inspirant de votre devise: "Améliore-toi toi-même pour améliorer les autres" et de la pensée d'un grand éducateur, je vous parlerai de la formation professionnelle de l'institutrice.

"Jamais, dit Guibert, dans son précieux ouvrage *l'Éducateur apôtre*, le maître ne sait trop pour ses élèves; son savoir ne peut être le fruit que d'un travail persévérant; ses devoirs se ramènent à deux; nourrir son âme, donner son âme, car, à mesure qu'il donne sa vie, il doit en renouveler la vigueur.

C'est décidé: vous entrez dans la carrière noble et difficile de l'enseignement. Vous l'avez appris: éduquer et instruire c'est exercer un ministère, un sacerdoce. Ce travail, commencé dans la famille, doit se continuer à l'école qui en est le prolongement. Vous devenez donc déléguées de Dieu, de l'Église, de la famille, de la société. Dieu veut de vous des élus pour son royaume éternel l'Église, des chrétiens convaincus et militants; l'État, des citoyens éclairés et patriotes; chaque famille, des hommes sains de corps et d'esprit. Votre rôle, c'est d'élever l'enfant dans le plus haut sens du mot et lui donner la formation morale, intellectuelle et physique.

Vous dire cela, vous démontrer s'il se peut trouver une tâche d'une plus vaste étendue et d'une plus lourde responsabilité, c'est répéter des choses devenues classiques en éducation. On ne peut tout de même y revenir trop souvent. Prises d'une certaine frayeur devant l'inconnu et la grandeur de la mission, vous m'avez prié de vous donner une série de conseils qui sont résumés dans les paroles de Guibert que je viens de citer. J'explique les réflexions de cet auteur, comme ceci: employez toutes vos facultés à rendre vraiment fécond votre labeur, c'est-à-dire, continuez librement et par vous-mêmes la formation commencée à l'École normale.

Qu'entend-on par la formation professionnelle? Pourquoi est-il nécessaire de la continuer après les études, même toute la vie? Quelle voie prendre et suivre pour l'acquérir le plus adéquatement possible? Voilà les trois points à analyser.

La formation professionnelle, c'est être devenu et se maintenir apte, et cela de plus en plus, à remplir le rôle qui nous est assigné ici-bas.

Considérons l'ouvrier. En premier lieu, il a fait son apprentissage. Puis, ce stage terminé, il s'est procuré des outils, a monté son atelier, reçu sa clientèle. Pour faire une bonne besogne et donner satisfaction, il doit non-seulement entretenir, réparer et parfois remplacer ses instruments de travail, mais il doit être aussi en état de concevoir et d'exécuter un ouvrage imprévu ou qu'il n'aura jamais pu être appelé à faire de la même façon auparavant. Alors, ramassant toutes les connaissances techniques apprises autrefois, réfléchissant, essayant, défaisant, recommençant, si nécessaire, il aboutira ou à un succès ou à un échec. S'il réussit, c'est un bon ouvrier, s'exclamera-t-on. S'il échoue, il sera classé dans la médiocrité. Il n'est pas dans son art, il n'a pas suffisamment appris son métier.

Il en est de même de l'institutrice. Ses études à l'École normale doivent l'avoir mise en mesure d'organiser une classe, de la faire marcher de progrès en progrès, le plus sensiblement qu'il se peut. Et, dans le champ pratique de l'enseignement, l'imprévu se présente. Peut-être aura-t-elle des élèves arriérés, négligés précédemment, un programme refondu à appliquer, d'autres méthodes à adopter?

Chose certaine, c'est que, chaque année, elle aura une catégorie d'élèves nouveaux à former, à instruire. Les hommes et les choses se modifient incessamment; l'éducatrice psychologue doit être en mesure d'adapter son enseignement au caractère, au tempérament et au degré d'ouverture d'esprit des élèves. Si elle fait honneur à toute situation, on dira qu'elle a reçu la formation voulue.

Au contraire, si elle hésite, on conclura que sa formation est incomplète, qu'elle n'a pas les aptitudes naturelles ou acquises, ou encore ne s'est pas assez surveillée, pas assez cultivée.

Que faut-il donc à la maîtresse ? Étendre le cercle de ses connaissances, consacrer quelques heures libres à l'étude, se renouveler et développer son savoir pour qu'elle devienne puissante dans la sphère; voilà ce qu'elle doit faire.

A ce devoir sont liés les plus grands intérêts: ceux des élèves et ceux de la maîtresse elle-même. Je mets ceux des élèves en premier lieu: n'est-ce pas un principe évident que la formation des élèves sera proportionnelle à la valeur de l'institutrice ? L'âme de cette dernière, comme un cachet s'imprimant sur une cire molle, se grave dans l'âme souple de l'enfant. Plus elle aura de science, plus ses paroles porteront de lumière; plus ses méthodes seront simples et claires, plus la banalité sera bannie de ses classes. Les moindres réflexions d'un homme instruit illuminent: les traits d'histoire, les connaissances scientifiques, les observations d'ordre psychologique ou moral, tout vient à propos pour ouvrir incidemment de larges horizons.

La maîtresse qui s'adonne au travail intellectuel prend donc les intérêts de ses élèves. J'ajoute qu'elle prend aussi les siens. Quand même personne ne bénéficierait de sa peine, les avantages personnels qu'elle en retirera suffiraient bien à la stimuler. Les jouissances intellectuelles que procure l'étude, les joies qu'on éprouve à vivre dans la lumière, le légitime repos qu'on goûte à devenir pour un temps le disciple d'un grand esprit, remplissent l'âme de bien-être et nous empêchent de perdre de vue l'idéal rêvé au début d'une carrière. L'étude élève l'esprit, satisfait le cœur, affermit la volonté, en un mot, rend la vie belle, parce que utile à nous-mêmes et à ceux qui vivent avec nous.

L'éducatrice, obligée de se donner à ses élèves, s'en fera donc un devoir des plus sacrés. Si l'ouvrier intelligent et adroit reste constamment apte, c'est qu'il a bien fait son apprentissage et qu'il exerce son métier avec application. C'est ensuite que l'expérience, l'observation, la réflexion quotidienne le rendent de plus en plus habile. C'est encore qu'il se tient au courant des progrès de l'outillage, des transformations et des besoins nouveaux dans sa sphère. Il apprend et se perfectionne tous les jours, chose indispensable pour sa réputation et son succès.

(à suivre)

“LES CERCLES DE JEUNES AGRICULTEURS”

Par Jean-Charles Magnan, agronome

Le directeur des Cercles de Jeunes Agriculteurs, notre collaborateur, M. Jean-Charles Magnan, a récemment publié, à la demande de l'honorable Ministre de l'Agriculture, une belle et vivante brochure à l'intention de la jeunesse rurale.

Cette brochure, de lecture agréable et où il n'y a aucune place pour la banalité, renferme plusieurs photographies prises sur le vif, prouvant de la façon la plus probante qu'il y a de la vie et de l'enthousiasme dans les 69 cercles paroissiaux de jeunes agriculteurs qui existent actuellement dans la province. Ces cercles renferment 2,126 membres.

Ces cercles de jeunes constituent une œuvre post-scolaire dont nos campagnes avaient grandement besoin. Nos garçons, groupés en Cercles de Jeunes au sortir de l'école primaire, continueront à étudier, à lire les revues agricoles, à se rencontrer “en vue de s'instruire et d'apprendre les meilleurs procédés de culture, de s'entraîner, par la théorie et la pratique, à vaincre les difficultés du métier agricole et à devenir de meilleurs citoyens.”

Les Cercles font aussi aimer la “terre de chez nous” en créant de l'intérêt autour du problème agricole.

La brochure de M. Magnan est distribuée gratuitement par le Ministère de l'Agriculture, département de la Publicité, Hôtel du Gouvernement, Québec.

INSTITUTRICES ET INFIRMIÈRES DE LA CÔTE NORD

Des héroïnes ignorées

Depuis 1885, Havre-St-Pierre possède une école pédagogique d'où, chaque année, bon nombre de jeunes filles sortent, munies d'un brevet qui leur permet de transmettre aux postes voisins les connaissances qu'elles ont acquises dans cet institution. Actuellement une cinquantaine d'institutrices exercent leur bienfaisant apostolat dans les différents postes de la Côte Nord. Quelques villages: Sept-Iles, St-Jean, Longue-Pointe, Godbout, organisés en commission scolaire, possèdent des écoles assez modernes et offrent à leurs institutrices le confort dont jouissent celles de nos paroisses canadiennes. Mais qui dira les sacrifices qu'ont à s'imposer celles qui s'occupent des postes les plus éloignés, vers le bas du fleuve: Tête-à-la-Baleine, Romaine, Souriabane, etc. ? École à demi chauffée la plupart du temps, mobilier des plus primitifs, nourriture des plus grossières... Plusieurs doivent réclamer à leurs familles le sucre et les fruits inconnus dans cette région.

Après avoir rempli leur tâche auprès de leurs élèves, elles voient leur école s'emplier de nouveau. Cette fois, se sont des personnes âgées qui viennent réclamer des leçons de catéchisme, de lecture et d'écriture. Ces leçons sont très appréciées de ces braves gens qui ont conservé les mœurs simples, la piété naïve, et la franche gaieté du bon vieux temps. Si ces bonnes institutrices ne comptent pas avec le sacrifice, elles ont la consolation de rencontrer partout des figures sympathiques et elles sont fières de leurs élèves chez qui elles croient remarquer une intelligence au-dessus de la moyenne. N'est-il pas vrai qu'une vie modeste, honnête et laborieuse est bien ce qu'il y a de plus propre à former une belle intelligence et un grand cœur... ?

Ce qui rend plus pénible la vie de ces institutrices, c'est que le prêtre ne peut se rendre que très rarement dans ces différentes missions.

Mais, par contre, elles ont la consolation de voir chaque dimanche leur modeste école se transformer en oratoire. Toute la population s'y rend pour la lecture de l'Évangile, la récitation du chapelet et d'autres prières. Cette pieuse réunion se termine généralement par un bon catéchisme. L'institutrice est donc ainsi pour le missionnaire un auxiliaire précieux.

Une autre personne qui rend de grands services dans cette région, c'est la garde-malade. Il y a actuellement six dispensaires échelonnés le long de la Côte, de Tadoussac à Natashquan. Mademoiselle Bignell, maintenant à Moisie, fut la première à venir à la Rivière-au-Tonnerre, il y a quelques dix ans. D'autres dispensaires furent ouverts respectivement à Rivière-Moisie, Sacré-Cœur-de-Tadoussac, Natashquan, Pointe-aux-Outardes. Un an avant l'ouverture de son hôpital, Havre-St-Pierre avait déjà bénéficié des services d'une garde-malade.

Voici, par ordre de fondation, les districts où rayonne le dévouement bienfaisant des gardes-malades:

Rivière-au-Tonnerre: Rivière-aux-Graines, Duck, Pigou, Sheldrake.

Moisie.

Rivière-St-Jean: Magpie, Jupitagan, Longue-Pointe.

Natashquan: Aguanish, Iles-à-Michon, Mission-Indienne.

Sacré-Cœur et Sainte-Marguerite.

Pointe-aux-Outardes.

Il n'y a pas moins de quatre milles de distance entre chacun des postes énumérés; entre certains, elle atteint jusqu'à dix-huit.

L'infirmière, qui aura été occupée toute la journée à visiter les malades de son poste, à extraire des dents, faire des pansements, même des sutures... sera obligée de partir en *cométique* à n'importe quelle heure de la nuit, s'il survient un cas urgent. Si le médecin le plus rapproché a trente, cinquante ou même soixante-dix milles à parcourir, elle se trouve seule et ne peut compter que sur sa conscience et son petit bagage de connaissances. Que d'heures d'angoisse elle passe ainsi

auprès des malades, des mourants! Et quand, ce qui arrive assez fréquemment, le Père missionnaire ne peut se rendre à son appel, c'est encore elle qui doit préparer le patient au grand voyage de l'éternité.

Après des heures bien fatigantes, souvent sans avoir rien mangé pour ne pas enlever encore à ceux qui ont si peu, elle reprend, en *cométique*, le chemin de son dispensaire, alors que le thermomètre marque trente ou quarante sous zéro. En arrivant chez elle, elle est souvent réclamée par un autre service d'urgence!... Et si ce cas nécessite une surveillance étroite, elle aura à passer, sur pied, des jours et des nuits sans autre lit de repos que ses couvertures de voyage...

Le Directeur de l'Assistance publique, si bon pour ses petites infirmières de la Côte, n'a rien épargné pour leur donner au moins tout le confort possible, et les constructions récentes se piquent même d'être un peu coquettes. Chaque garde-malade peut nous faire visiter un petit dispensaire tout blanc, avec salle d'attente; dans une pharmacie bien rangée, sont classés les médicaments que le Directeur juge à propos d'envoyer. Ses appartements privés, convenablement meublés, ne sont pas dépourvus de charme. Chaque garde-malade a même un radio qui efface en quelque sorte les distances, la rapproche de ce qu'elle a quitté et lui fait trouver moins longues ses heures d'isolement.

UNE SŒUR GRISE.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour l'Enseignement Primaire)

LETTRE D'UN HOMME D'ESPRIT

I.—VOLTAIRE REFUSE UNE STATUE

A MADAME NECKER

Mai 1770.

Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient en croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien; le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie: c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état, M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cet étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe, après tout, à la postérité, qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect.

Mes obéissances, je vous supplie, à M. Necker.

Des amis de Voltaire ayant émis l'idée de faire exécuter sa statue par Pigalle, l'écrivain se récuse auprès de Mme Necker chez qui était né ce projet.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Ma juste modestie: La modestie, c'est le sentiment *modéré* qu'on a de son mérite.—*Juste*: au double sens de *exacte* et d'*équitable*.

Ma raison: c'est autre chose que la modestie, la sagesse, le bon sens qui seul suffirait pour déconseiller à un vieillard de 76 ans de se faire statuer.

Une bonne plaisanterie: une idée amusante, un simple projet divertissant, mais qui ne doit pas aboutir.

Souffrez: formule plus respectueuse que permettez.

Une grande maladie: Cette épithète *grande* révèle la simplicité voulue de cette lettre; Voltaire sait bien que *grave* ou *longue* eût été préférable.

Traiter: agir envers quelqu'un de telle ou telle manière.

Mon corps et mon âme: On sait quelle influence le physique peut exercer sur le moral.

M. Pigalle: célèbre sculpteur du 18^e siècle (1714-1785).

Modeler: façonner dans une matière plastique (argile, cire, etc...) un modèle à exécuter ensuite dans le marbre, le bronze, etc...

Mais, il faudrait: mais, pour modeler mon visage, il faudrait...

On en devinerait: sous-entendre une particule de liaison comme *or* pour marquer l'opposition de ce qui devrait être à ce qui est.

Mes yeux sont enfoncés: dans certaines maladies, les yeux se creusent, semblent s'enfoncer dans les orbites.

Parchemin: peau de mouton, de brebis, d'agneau préparée pour recevoir l'écriture, l'impression, la peinture. Cette préparation se faisait autrefois à Pergame, d'où *percamina*, parchemin.

Coquetterie: ici, fausse modestie, la coquetterie de ceux qui avouent leurs défauts pour provoquer des protestations flatteuses.

Pure vérité: la vérité sans aucun mélange d'élément étranger.

Sculpté un pauvre homme: 1° Sculpter un homme. Extension du sens premier qui est façonner avec le ciseau une matière comme le bois ou la pierre.—2° Pauvre homme: non pas un homme pauvre, bien entendu (Voltaire est richissime), mais un homme digne de pitié.

M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui: en lui proposant un tel modèle.

Pour moi: en ce qui me concerne, quant à moi.

Amour-propre: non pas au sens premier d'égoïsme, comme dans La Rochefoucauld, mais au sens dérivé et fort atténué d'*estime de soi*.

Aventure: ce qui arrive inopinément à quelqu'un. C'est bien ici le cas pour Voltaire.

Étrange: 1° étranger.—2° extraordinaire, ce qui est étranger nous paraissant souvent hors de l'ordinaire.

Porcelaine: espèce de poterie très fine introduite d'Orient en Europe au 16^e siècle.

Sèvres: ville de la banlieue parisienne, où une manufacture nationale fabrique de la porcelaine universellement renommée.

Postérité: Sens premier, suite des hommes issus d'une souche commune. Ex.: la postérité d'Abraham.—Sens second, suite des générations à venir.

Bloc: mot volontairement impropre, nous le verrons, si un bloc est une masse non façonnée.

Je me tiens très philosophe: 1° Se tenir de telle ou telle façon, c'est garder une attitude, une position.—2° Philosophe: ici, sage, qui ne se laisse pas troubler par des choses sans importance, donc indifférent.—3° Se tenir philosophe, c'est donc garder l'indifférence d'un sage.

Sur: au sujet de

Reconnaissant: Tout en repoussant l'hommage qu'on lui destinait, Voltaire demeure reconnaissant à ses amis de leur intention.

Ce qui me reste de corps: Ces mots résument tout ce que Voltaire a dit plus haut de son corps affaibli, amenuisé, réduit à rien.

Ce qui me reste d'âme: Ici, feinte légère. L'esprit, le cœur de Voltaire sont évidemment moins atteints que son corps.

Mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans: Confirmation de ce que nous venons de dire. A soixante-seize ans, Voltaire se vante de ressentir et de pratiquer l'amitié comme à vingt-cinq.

Et le tout avec un très sincère respect: Tout mon être, corps et âme, est à vous avec un très sincère respect.

Mes obéissances: 1° Ellipse d'un verbe comme offrez, présentez...—2° Pluriel aujourd'hui désuet, mais usité jadis dans les formules de politesse:

"Notre ami Corbinelli vous assure de ses obéissances", Sévigné, Lettre 67).—3° Ces formules, on le voit, étaient alors fort cérémonieuses.

Je vous supplie: Exagération conventionnelle, comme dans tant de formules courtoises.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Cette lettre est un modèle d'habileté.

De quoi s'agit-il, en effet, pour Voltaire ? De refuser un hommage, de le refuser à des amis, et, qui plus est, à une femme. Cet hommage, c'est celui d'une statue, et d'une statue exécutée par un sculpteur célèbre. Quoi de plus flatteur, et comment se dérober ?—La femme qui patronne ce projet ? Une dame du monde, riche, spirituelle, exerçant à Paris, grâce à son salon, une espèce de royauté; bien plus, la femme d'un banquier philosophe, d'un économiste qui déjà s'imposait à l'attention publique. Comment combattre son projet sans la froisser, l'irriter peut-être ? L'entreprise était singulièrement délicate, Voltaire y va pourtant réussir.

Tout d'abord, il semble se soucier peu des précautions. Il aborde la question franchement, directement, et sur un ton sérieux, presque grave, comme pour une discussion en règle: "*Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie; mais, puisque la chose est sérieuse souffrez que je vous en parle sérieusement.*" Derrière le sourire, sous les formules courtoises, on sent une vive inquiétude et une ferme résolution.

La question posée, et le refus à demi formulé, voici les arguments qui le justifient. A vrai dire ils se ramènent à un seul: l'inconvenance d'un tel projet. Voltaire se garde, bien entendu, de promener le mot qui serait blessant; mais cette inconvenance, qui, d'ailleurs, lui est toute personnelle, il va la faire voir et comme sentir du doigt. Elle tient à son âge: "J'ai soixante-seize ans"; et à sa santé: "jesors à peine d'une grande maladie qui a fort maltraité mon corps et mon âme pendant six semaines." Simples indications encore, auxquelles succèdent aussitôt d'éloquents précisions.

Une antithèse d'abord, inattendue sinon en elle-même, du moins dans son exagération hyperbolique: "M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage; mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage". (Remarquez, d'ailleurs, la vivacité de la protestation: *mais, madame...*). "On en devinerait à peine la place."

Et voilà la correspondante de Voltaire à la fois apitoyée par son malheur et amusée par le plaisant excès de ses doléances.

Doléances excessives ? A peine, car voyez ce détail justificatif: "Mes yeux sont enfoncés de trois pouces (seconde hyperbole), mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien (ici pas un mot qui ne porte et ne fasse image, mots simples d'ailleurs et familiers, mais que leur rapprochement rend si expressifs!), le peu de dents que j'avais est parti."

Ne criez pas à la caricature. Voltaire vous répond d'avance: "Ce que je vous dis là n'est point coquetterie, mais pure vérité." Et sur cette affirmation mi-sincère, mi-ironique, il conclut par une formule à la fois amusante (sculpté un... homme), pitoyable (un pauvre homme) et péremptoire (on n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état).

Voilà l'inconvenance établie et quant à l'artiste (M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui"), et quant au modèle ("et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence"). Mais voyez l'habile homme! Pour M. Pigalle, c'est une question de dignité; pour lui-même, ce n'est qu'une question d'amour-propre. En confessant sa coquetterie, en faisant sourire de lui-même, il empêche que son refus ne paraisse blessant, et il se donne l'avantage de songer surtout au respect dû à l'artiste.

L'affaire n'est pas pour autant compromise. Modestement ("*je lui conseillerais*", conditionnel, donc formule atténuée), Voltaire suggère une solution ingénieuse qui satisferait tout le monde: "Je lui conseillerais... de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres". Eh! oui; les amis de Voltaire ne seraient pas contrariés dans leur gracieux dessein; Pigalle aurait sa commande; Voltaire serait, une fois de plus, sculpté mais non dans un trop triste état.

Là-dessus, il peut se permettre d'affecter l'indifférence et prendre l'attitude d'un sage antique: "Qu'importe, après tout, à la postérité qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très philosophe sur cette affaire."

Le bon apôtre!

Reste à conserver les bonnes grâces de celle dont il vient, malgré tout, de déranger les projets. Aussi multiplie-t-il les formules flatteuses et touchantes: "Je suis encore plus reconnaissant que philosophe"... "Le pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme"... "Mon cœur est à vous, Madame, comme si j'avais vingt-cinq ans..." Le moyen de garder rancune à un si galant contradicteur ? et comment n'être pas flatté de voir ainsi à ses pieds celui que la France et l'Europe même appellent le roi-Voltaire ?

En fait, il y a plus: ces formules gracieuses voilent à peine une soumission qui ressemble fort à une capitulation: "Je vous donne sur ce qui me reste de corps le même pouvoir que sur ce qui me reste d'âme."—"Sur ce qui me reste de corps", qu'est-ce à dire, après tout ce qui précède, sinon que Voltaire accepte d'avance la décision de Mme Necker touchant son éventuelle statue ?

Il n'est pas jusqu'à la dernière phrase qui, dans son apparente banalité, ne réponde peut-être à une intention secrète. "Mes obéissances, je vous supplie, à M. Necker." Le mot "obéissances" est alors usuel dans les formules épistolaires, et ils s'adresse à M. Necker. Mais, le projet né chez

lui, M. Necker doit le connaître, l'approuver; et si, au lieu de termes comme "hommages, respects, souvenir" malgré tout plus usités, Voltaire emploie ici le mot "obéissances", n'est-ce pas avec une arrière-pensée facilement intelligible à Mme Necker elle-même?

Contradiction? Insincérité?

Pas nécessairement.

Devant le projet de ses amis, Voltaire devrait être à la fois flatté et inquiet. Son inquiétude, il en expose loyalement et habilement la nature et les raisons. Il précise même dans quelle mesure ces raisons touchent M. Pigalle autant que lui-même. Ces précautions prises, et son inquiétude n'allant pas jusqu'à la répulsion, il s'interdit de déplaire à ses amis et se pliera, s'il le faut, à leur désir. Entre temps, il a glissé un conseil et, sans en avoir l'air, invité l'artiste à atténuer la laideur du modèle. Ainsi a-t-il sauvegardé tous les intérêts, toutes les convenances; et cela à force de sagesse, d'esprit, de bonne grâce, de sensibilité délicate et discrète. Tout cela constitue ce que nous avons appelé, en commençant, un modèle d'habileté.

* * *

Et quel modèle de style!

Sans doute, et d'abord, une parfaite simplicité du vocabulaire comme de la syntaxe. Pas un mot rare, pas une construction étrange ou difficile. Mais aussi une aisance suprême. Courtes et vives, ou un peu plus longues et plus lentes, les phrases ont juste l'allure qui convient soit à la description, soit à la discussion, soit au compliment, soit à la déclaration de principe. Et, jusque dans l'hyperbole, juste ce qu'il faut d'exagération pour que l'image, à la fois amusante et pitoyable, demeure inoubliable: "Mes yeux sont enfoncés de trois pouces; mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent plus." Il suffit d'avoir vu un portrait de Voltaire vieilli pour discerner l'effrayante vérité de cette apparente caricature. Tout cela, encore une fois, sans l'ombre d'un apprêt, d'un effort. Le naturel de la conversation, et donc le modèle du style épistolaire.

II.—UNE DEMANDE DE SERVICE

A M. TRONCHIN, DE LYON

Les Délices, 29 juillet 1757.

J'ai une grâce à vous demander: c'est pour les Pichon. Les Pichon sont une race de femmes de chambres et de domestiques transplantés à Paris par Mme Denis et consorts. Une Pichon vient de mourir à Paris et laisse de petits Pichon. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans, pour l'élever; aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive je ne sais comment; il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par la charrette. Comment le savoir? où le trouver? J'apprends par une Pichon des Délices que ce petit est au panier de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer, envoyez-le-nous de panier en panier: vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que de servir un roi, fût-ce le roi des Vandales.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

M. Tronchin: banquier établi à Lyon, ami de Voltaire.

Les Délices: propriété de Voltaire, aux portes de Genève, donc à plusieurs centaines de kilomètres de Lyon.

Transplantés: image expressive et qui traduit bien le malaise de ces provinciaux hors de leur sol natal.

Mme Denis: nièce de Voltaire, et qui, plus tard, tiendra sa maison.

Consorts: ceux qui partagent le sort, les intérêts de quelqu'un. Familièrement, personnes associées, qui vivent ensemble.

Coche: voiture publique pour le transport des voyageurs et des marchandises.—*La diligence* était un coche important, à compartiments divers, plus ou moins confortables.—*La charrette* était une voiture moins grande et moins bien aménagée.

Panier: grande caisse d'osier qui se plaçait devant ou derrière le coche et où l'on mettait des marchandises, et même des voyageurs.

Pour Dieu: au nom de Dieu, pour l'amour de Dieu.

Vous en informer: vous informer de l'enfant et des conditions de son voyage.

De panier en panier: De Lyon aux Délices, l'enfant devait nécessairement changer plusieurs fois de voiture, et donc passer de panier en panier.

Le roi des Vandales: en réalité le roi de Prusse, Frédéric II, dont Voltaire avait été longtemps le complaisant, le servile ami, et avec lequel il s'était brouillé.

* * *

Ces quelques détails éclaircis, nous laissons à nos lecteurs professeurs le soin de diriger l'explication littéraire de cette page. Aux plus jeunes, aux moins expérimentés, nous offrons seulement ces quelques indications.

I. CARACTÈRE DE CETTE LETTRE: c'est une lettre de sollicitation.—Difficultés de ce genre de lettres.

II. L'ART DE VOLTAIRE: 1° Voltaire sait divertir son correspondant (voyez notamment la façon dont il joue avec le mot Pichon; et aussi telle formule amusante, comme "envoyez-le-nous de panier en panier").

2° Il sait piquer la curiosité.

Exemple: la façon dont il ménage ses effets, en n'apportant que peu à peu et non sans artifice les renseignements nécessaires à son correspondant. Ainsi nomme-t-il d'abord "les Pichon" comme si Tronchin les connaissait parfaitement. C'est seulement ensuite qu'il les fait connaître.— Plus loin, ignorant ou feignant l'ignorance, il écrit: "Comment le savoir? où le trouver?". Et aussitôt après: "J'apprends par une Pichon des Délices..."

3° Il sait émouvoir discrètement

"Une Pichon vient de mourir et laisse de petits Pichon.—"Ce pauvre petit..."—"Il est à la garde de Dieu."—"Pour Dieu, daignez vous en informer." Etc...

III. LE CARACTÈRE DE VOLTAIRE:

1° L'homme d'esprit.

2° L'homme pitoyable, capable de bonté.

GAILLARD DE CHAMPRIS,

Professeur à l'Institut catholique de Paris

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

(Conformément au programme d'études de la 5ème année de l'école primaire élémentaire)

Les oiseaux de la basse-cour

LEÇON DE CHOSES

L'époque joyeuse du printemps s'annoncera bientôt: les jours se feront encore plus longs, le soleil deviendra plus ardent, les premiers oiseaux apparaîtront, et, la nature prodiguera généreusement à l'homme une vie heureuse remplie de promesses. Pour l'homme des champs surtout, une activité nouvelle se posera sur les choses et les êtres vivants de la ferme. Alors avec courage, chacun reprendra les travaux abandonnés à l'approche de l'hiver.

A l'arrivée de la chaleur et des insectes, au moment où la terre se découvre et se réchauffe, tous les êtres de la basse-cour quittent vivement leur demeure étroite, pour se lancer avec joie à travers la cour de la ferme. C'est qu'ils ont l'espoir d'y trouver quelque grain, un vermisseau peut-être. C'est aussi le moment où la fermière agile prodigue ses soins assidus à ses poussins et aux couveuses maternelles qui en ont soin. Et la fermière a bien raison; en effet, la basse-cour est l'une des activités agricoles qui devraient intéresser au plus haut point les gens de la campagne. Jetons ici un rapide coup d'œil sur cette branche intéressante de l'agriculture.

(1) Voir leçons précédentes, dans les numéros antérieurs de "l'Enseignement Primaire".

Oiseaux de la basse-cour: variétés.—Parmi les oiseaux de la basse-cour, mentionnons les plus utiles et les plus populaires. On y voit d'abord les poules, ensuite les dindes, les oies et les canards. La poule demeure l'oiseau par excellence de nos basses-cours et en général le plus profitable. Elle nous procure, avec ses œufs, sa chair et ses plumes. Parmi les autres oiseaux, on remarque la dinde bronzée et la croisée, l'oie grise de Toulouse et l'oie blanche d'Embsen, le canard blanc de Pékin et le coloré de Rouen; toutefois ces volatiles se rencontrent en très petit nombre sur la plupart de nos fermes.

Quant aux poules, elles se partagent en races plus nombreuses, (trop nombreuses peut-être...). Mentionnons les plus recommandables: les Livourne blanches, les Plymouth-Rock barrées, les Rhode-Island rouges et la Chanteclerc d'Oka.

Le poulailler, construction, exposition au soleil, propreté.—Le poulailler, demeure des oiseaux de basse-cour, doit être construit à peu de frais et avec hygiène. Cela signifie que cette construction, faite avec le bois de la ferme, a besoin d'être propre et sèche, bien éclairée et ventilée. Façade au soleil, séparé du sol humide, à l'abri des rats et autres rongeurs, muni de bons châssis, facile à nettoyer, voilà les conditions qu'exige un poulailler salubre.



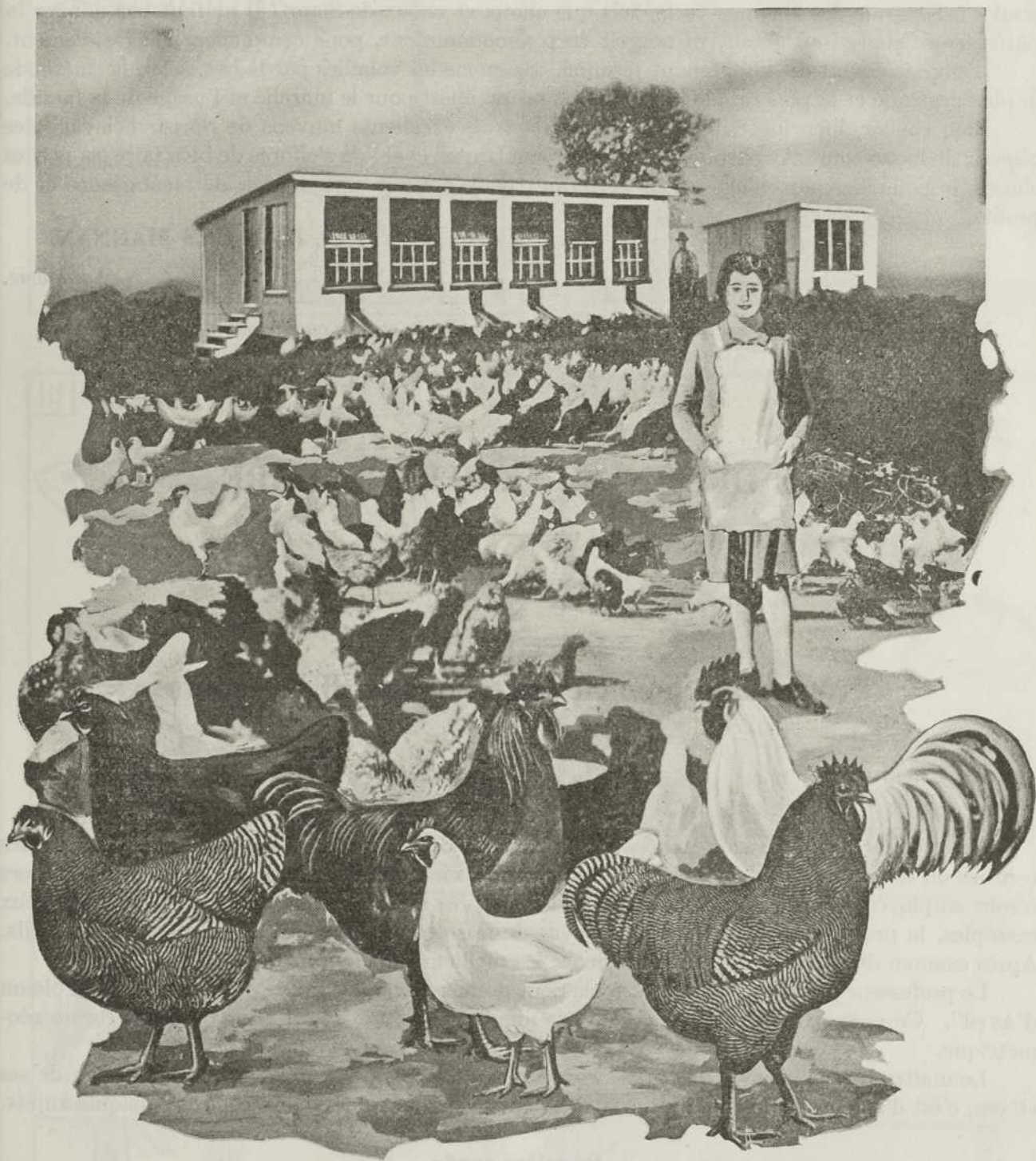
Avec de bonnes poules, un cultivateur soigneux peut, en temps ordinaire, réaliser assez de profit chaque année, tout en utilisant des sous-produits et quelquefois même des déchets qui autrement seraient perdus. En plus, on y utilise la jeune main-d'œuvre

L'un des points importants de l'élevage des volailles c'est que le poulailler doit être exempt d'humidité. La poule résiste au froid, comme les autres oiseaux, mais elle dépérit à l'humidité. Une autre condition essentielle au succès, c'est la plus minutieuse propreté. Ainsi, donnons toujours aux poules une eau très pure et des aliments sains; tenons constamment, surtout en hiver, la litière sèche dans le poulailler et nettoyons-le au besoin. En été, lorsque le sol se durcit dans le parc à volailles, il faut le bêcher, en retourner la surface et y jeter de la chaux. De cette façon on assainit le terrain. On sait qu'une terre malpropre devient le refuge de plusieurs maladies funestes aux oiseaux domestiques; enfin, désinfectons aussi l'intérieur du poulailler, particulièrement la chambre de nuit et les nichoirs, en vue de détruire les poux et autres insectes nuisibles.

Élevage et engraissement de la volaille.—L'élevage des volailles n'est pas toujours des plus faciles; en cela, comme en toute autre science agricole, il est nécessaire d'apporter du soin et de l'intelligence. *L'expérience passe science*: voilà un vieux proverbe qui s'applique fort bien à l'aviculteur; il nous enseigne qu'il est sage de commencer cet élevage avec un petit nombre de sujets. Hélas! que de gens ont perdu tout leur argent... et leur poules, à vouloir débiter à grands frais, sans aucune expérience! Si l'on désire élever des poules, souvenons-nous que la qualité des sujets vaut mieux que la quantité. Commençons avec un petit troupeau de jeunes poulettes

bien choisies et provenant de bonnes pondeuses; ensuite, logeons-les bien et soignons-les avec raison. Voilà ce qui coûte le moins cher et qui rapporte encore le plus.

Voulez-vous reconnaître une bonne poule? Approchez du poulailler et observez attentivement le troupeau. Voyez, ces deux grosses poules, bien sages dans un coin, trop grasses, l'œil mort et qui semblent dormir, tandis que leurs compagnes travaillent activement. Ce sont des poules



pensionnaires. . . couchées tôt, levées tard, et qui pondent très peu. Mais, avançons et regardons plus loin; il y a là trois jolies poulettes à tête fine et petite, actives, aux yeux clairs et saillants; elles grattent le sol, courent en tous sens, à la recherche d'un ver, d'un insecte, du grain d'avoine qui ne peut échapper à leur œil vigilant. Surveillez-bien ces oiseaux et vous les verrez bientôt grimpées dans les nichoirs pour y pondre des œufs. Au poulailler, c'est comme dans le monde. . . les endormis, les paresseux ne produisent rien; les gens actifs et courageux seuls réussissent.

Quand vient l'automne, le cultivateur soigneux engraisse ses poulets et ses vieilles poules, pour la vente ou pour la consommation domestique. A cette fin, il les enferme dans des cages nommées *épinettes*. La période d'engraissement dure quinze à vingt-et-un jours. Durant ce temps les poules reçoivent, pour leurs repas, une "pâtée" composée en général, des moulées d'avoine, de sarrasin, d'orge et de blé-d'Inde, mélangées avec du lait écrémé. Pendant l'engraissement, l'on fournit constamment de l'eau pure et des graviers. De temps à autre, on peut fournir aux poules à l'engrais des légumes verts, tels que choux et choux-de-Siam. Il ne faut pas donner la pâtée trop "claire" au début, ni nourrir trop abondamment, pour commencer l'engraissement.

L'engraissement est maintenant terminé. Saignons les volailles par le bec, selon la méthode la plus pratique et la plus rapide; dressons-les proprement pour le marché et l'usage de la famille.

Bien choisir, bien loger, bien nourrir: voilà trois excellents moyens de réussir l'élevage des oiseaux de basse-cour. Au surplus, si l'on aime son travail et si l'on s'efforce de bien faire les petites choses, le poulailler, au village et sur la ferme, peut devenir une source de bienfaisance et de profit.

JEAN-CHS MAGNAN,

Agronome.

N. B.—*L'institutrice devra adapter cette leçon aux choses et aux conditions de sa région.*

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Avril 1934)

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première et deuxième années: invention de décors ayant pour motif des droites, des courbes ou des formes géométriques connues: carrés, circonférences, triangles, etc... Ces décors seront employés en bordures ou en frises faciles. Après avoir donné au tableau noir un ou deux exemples, le professeur demandera aux élèves de faire eux-mêmes des arrangements décoratifs. Après examen des projets, il pourrait afficher les meilleurs sur le mur de la classe.

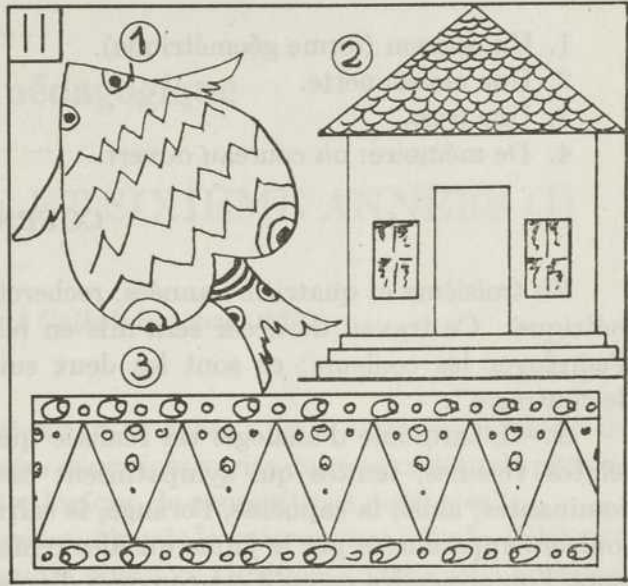
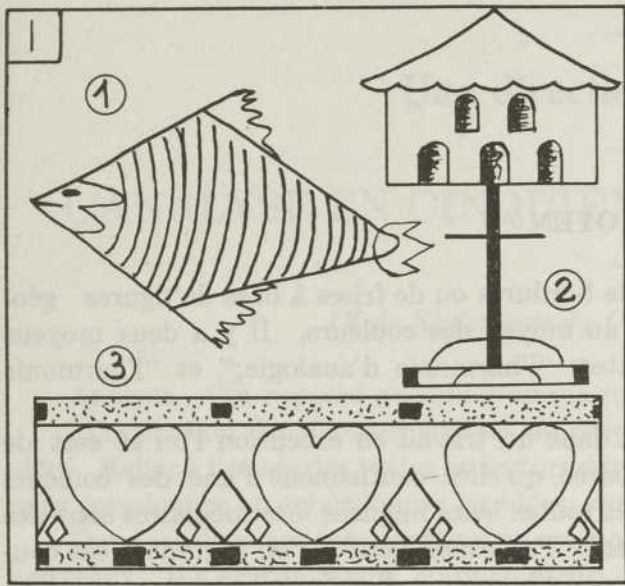
Le professeur profitera du présent mois pour donner comme sujet de composition, le "Poisson d'Avril". Ce poisson revêtirait de préférence une forme fictive ayant pour base une forme géométrique.

Le maître peut s'inspirer des sujets ci-contre qu'il pourra transformer selon le besoin de ses élèves; c'est d'ailleurs le but des motifs suggérés pour chaque mois. Faire colorier quelques sujets.

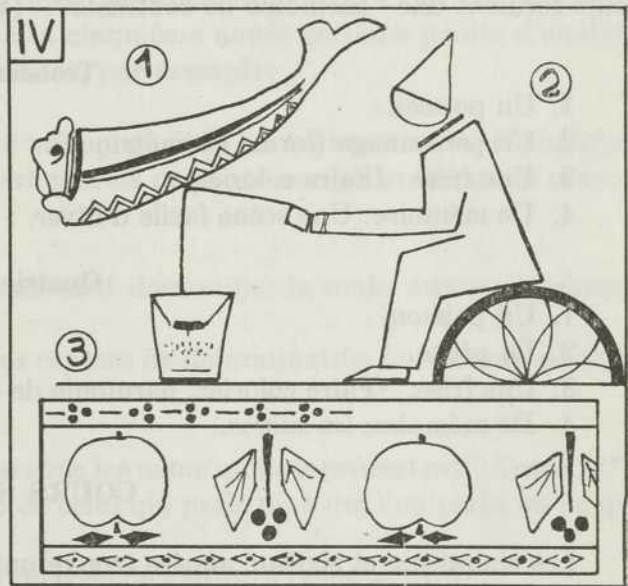
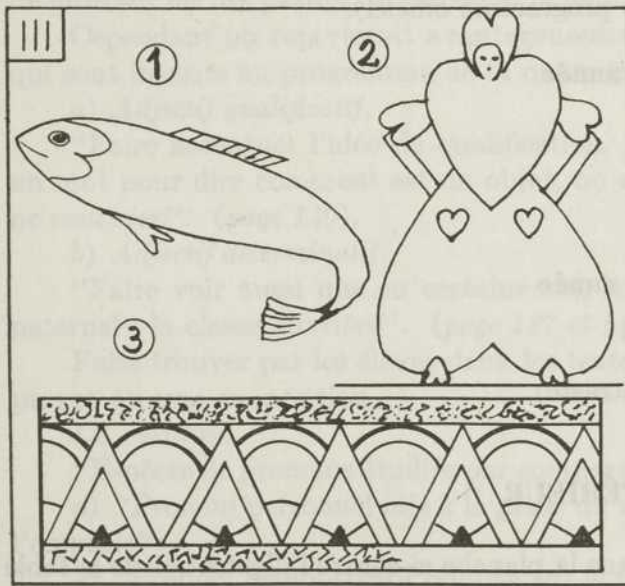
Première année

1. Un poisson (forme géométrique).
2. Une maison d'oiseaux.
3. Une frise décorative.
4. De mémoire: une tasse.

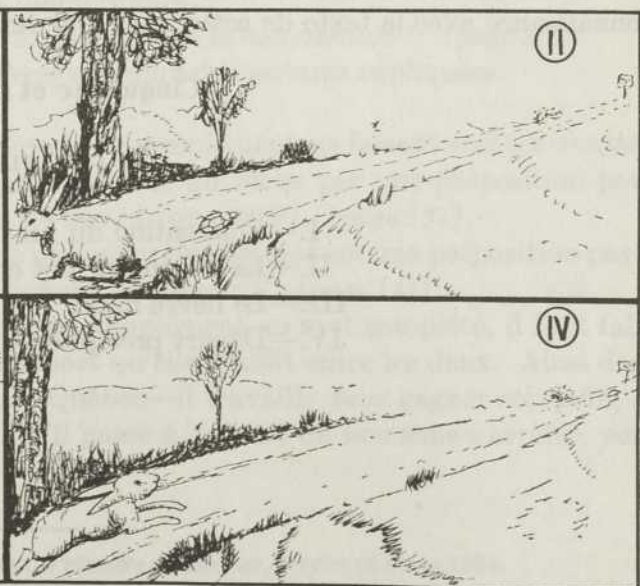
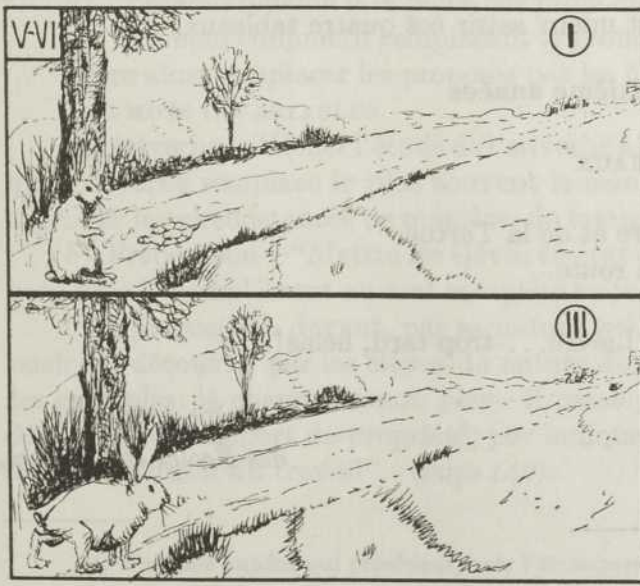
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



Deuxième année

1. Un poisson (forme géométrique).
2. Une maisonnette.
3. Une frise.
4. De mémoire: un couteau ouvert.

COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: recherche de bordures ou de frises à base de figures géométrique. Ce travail de décor sera mis en relief au moyen des couleurs. Il y a deux moyens d'employer les couleurs; ce sont les deux suivantes: "l'harmonie d'analogie;" et "l'harmonie de contraste".

A.—L'harmonie d'analogie est réalisée quand dans un travail en exécution l'on se sert de teintes voisines, teintes qui sympathisent bien parce qu'elles contiennent l'une des couleurs dominantes; ainsi, la capucine, l'orangé, le safran et toutes leurs nuances intermédiaires sont des couleurs apparentées par le jaune qu'elles renferment. Par conséquent si l'on juxtapose ces couleurs, l'on obtiendra ce qu'il est convenu d'appeler une "harmonie d'analogie".

B.—Si, au contraire, l'on juxtapose des couleurs opposées ou "complémentaires", ces couleurs forment une "harmonie de contraste". (Voir programme officiel).

Troisième année

1. Un poisson.
2. Un personnage (forme géométrique).
3. Une frise. (Faire colorier).
4. De mémoire: Une scène facile d'hiver.

Quatrième année

1. Un poisson.
2. La pêche.
3. Une frise. (Faire colorier: harmonie de contraste).
4. De mémoire: les sucres.

COURS SUPÉRIEUR

Les cinquième et sixième années trouveront dans la planche ci-contre l'illustration de la fable "Le Lièvre et la Tortue".

L'interprétation est ici divisée en quatre phases ou tableaux. L'élève fera donc préalablement connaissance avec le texte de cette fable, s'il veut mieux saisir ces quatre tableaux.

Cinquième et sixième années

TABLEAUX

- I.—Convention du Lièvre et de la Tortue.
- II.—La Tortue se met en route.
- III.—Le lièvre flâne.
- IV.—Départ précipité du Lièvre... trop tard, hélas!...

Frère AMÉDÉE,
des Écoles chrétiennes.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANALYSE

Une direction pédagogique

L'ANALYSE EN CINQUIÈME ET SIXIÈME ANNÉES (1)

(Voir Règlements du Comité Catholique, page 139)

Analyse.—En rapport avec la grammaire.

“Distinction des diverses espèces de propositions. S'attacher à faire saisir les rapports des idées. Relier à l'étude des textes en lecture expliquée. Exercices variés de composition de phrases, pour coordonner ou subordonner les idées; synthèse logique de propositions distinctes”.

Dans ces deux années, l'analyse ne comporte guère, d'après le programme, l'étude d'éléments nouveaux. Il s'agit de revoir, d'approfondir, de rendre plus sûre l'analyse qu'on a déjà enseignée et pratiquée dans les années précédentes. C'est ce que les maîtres et les maîtresses s'efforceront de faire sur les dix parties du discours: le nom, l'article, l'adjectif, etc.

Cependant on reporterait avantageusement à la cinquième année certains points d'analyse qui sont inscrits au programme de la quatrième année, par exemple:

a) *Adjectif qualificatif.*

“Faire accentuer l'idée de qualification, faire voir que, dans les textes, au lieu d'employer un mot pour dire comment est un objet, on se sert parfois de toute une proposition: ce crayon ne vaut rien”. (page 140).

b) *Adjectif déterminatif.*

“Faire voir aussi que en certains cas, le qualificatif détermine: la main droite—le champ paternel—la classe ouvrière”. (page 137 et 140).

Faire trouver par les élèves dans les textes ces espèces de déterminatifs, que ce soit un nom propre ou une proposition.

LE PRONOM.

“Espèces de pronoms étudiés par comparaison avec les noms qu'ils représentent”: (page 137).

a) “Pronom personnel mis à la place du nom de celui qui parle ou à qui l'on parle, ou de qui l'on parle”;

b) “Pronom démonstratif remplaçant le nom précédé de l'adjectif démonstratif”;

c) “Pronom possessif remplaçant le nom déterminé par l'adjectif possessif”;

d) “Pronom indéfini à la place des pronoms indéterminés”;

e) “Pronom conjonctif remplaçant le pronom personnel et la conjonction”. (page 137).

Faire ainsi remplacer les pronoms par les élèves au cours des lectures expliquées.

LES MOTS INVARIABLES.

a) Adverbe—“Relier l'étude de l'adverbe à l'étude du complément, en faisant voir (et trouver) que l'adverbe remplace le plus souvent le complément relié au verbe par une préposition pour exprimer les circonstances de manière, de temps, de lieu, de quantité”. (page 137).

b) Préposition—“Mettre les élèves en état de découvrir que tel mot est une préposition parce qu'il relie le complément au mot complété en indiquant tel rapport”. (page 141).

“La préposition devant, par sa nature, relie un complément au mot complété, il faut faire saisir (et découvrir par les élèves) la nature du rapport qu'elle établit entre les deux. Ainsi dans ces exemples: le champ *de* mon père—il passe *par* Québec—il travaille *pour* gagner son pain, *de* détermine un rapport de propriété, *par* indique qu'il passe à travers un lieu sans s'arrêter, *pour* marque le motif du travail”. (page 142).

(1) Pour les années qui précèdent, voir *l'Enseignement Primaire* de janvier, février et mars 1934.

LA PROPOSITION. Faire trouver :

- a) Les propositions indépendantes;
- b) Les propositions incidentes;
- c) Les propositions principales;
- d) Les propositions subordonnées ou complétives.

e) Parmi les propositions subordonnées ou complétives, faire distinguer celles qui complètent un verbe (complétives directes ou indirectes, sans qu'il soit nécessaire de les appeler ainsi); celles qui complètent un nom ou un pronom; (elles sont déterminatives ou explicatives); celles qui indiquent les différentes circonstances dans lesquelles se font les actions (propositions circonstancielles); celles qui contiennent des comparaisons.

f) En sixième année, on pourra faire distinguer les différentes propositions circonstancielles: de temps, de lieu, de cause, de but, de conséquence, de condition, de supposition.

L'abbé J.-O. MAURICE.

LA PHRASÉOLOGIE ET LA COMPOSITION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

ALLONGEONS LE SUJET, OU TRANSFORMONS-LE LÉGÈREMENT (1)

Le malade alangui ne se traînait qu'à peine au soleil.

Pas un seul humain n'a voyagé au soleil.

Une infinité de jets lumineux ne rayonnent pas du soleil.

Les épaisses forêts vierges ne se laissent pas pénétrer par le soleil.

Les fleurs aux mille teintes ne se soustraient pas aux baisers du soleil.

A l'automne, la nature ne fuit qu'à regret le soleil.

L'hiver, nous ne recevons qu'obliquement le soleil.

Tout l'hiver, les arbres dénudés ne se laisseront pas d'appeler le soleil.

Le froment de nos contrées ne mûrira pas, faute de soleil.

Ces nuages sombres ne cachent pas toujours le soleil.

Le hibou solitaire ne voltige pas au soleil.

La belle-de-nuit de mon jardin ne s'étale pas au soleil.

L'artiste rossignol ne livre pas son chant harmonieux au grand soleil.

Le malade débile ne repose pas au soleil.

Les plantes assoupies ne se réveillent pas au soleil d'hiver.

D'épais nuages ne nous permettraient pas de voir le soleil.

A l'œil nu, nous ne pouvons guère regarder le soleil.

La chauve-souris de nos bois ne peut supporter le soleil.

Ce matin la tristesse ne m'a pas permis de regarder le soleil.

Les épaisses ténèbres ne sont pas partout dissipées par le soleil.

Les appartements situés au nord ne reçoivent point le soleil.

Les pauvres aveugles n'admirent pas le soleil.

Les hardis aviateurs ne se rendront pas au soleil.

ALLONGEONS OU MODIFIONS UN PEU LE COMPLÈMENT

Le malade alangui ne se traînait qu'avec peine au soleil de mai.

Pas un seul humain n'a encore eu l'idée d'un voyage au soleil.

Une infinité de jets lumineux ne rayonnent pas du soleil sans réjouir la terre.

(1) Voir *l'Enseignement Primaire* de mars 1934.

Les épaisses forêts vierges ne se laissent pas pénétrer par le soleil bienfaisant.
 Les fleurs aux mille teintes ne soustraient pas aux baisers du soleil leurs corolles fraîches.
 A l'automne, la nature dépouillée ne fuit qu'à regret le chaud soleil d'été.
 L'hiver, nous ne recevons qu'obliquement les rayons du soleil.
 Tout l'hiver, les arbres dénudés ne se laisseront pas d'implorer le soleil de la résurrection.
 Ces nuages sombres ne cachent le soleil que par intervalles.
 Le froment de nos contrées ne mûrira pas, faute de soleil assez chaud.
 Le hibou solitaire et lugubre ne voltige pas à la lumière du soleil.
 La belle-de-nuit de mon jardin n'étale pas son calice fripé à la lumière du soleil.
 L'artiste rossignol ne chante pas son allégresse au grand soleil.
 Le malade débile ne repose pas au brûlant soleil de l'été.
 Les plantes assoupies ne se réveillent pas au timide soleil hivernal.
 D'épais nuages ne nous permettraient pas de voir le soleil à son lever.
 A l'œil nu, nous ne pouvons guère regarder le soleil en plein midi.
 La triste chauve-souris de nos bois ne peut supporter la lumière du soleil.
 Ce matin la tristesse ne m'a pas permis de regarder avec délice le magnifique lever du soleil.
 Les ténèbres épaisses ne sont pas partout dissipées par la lumière du soleil.
 Les appartements situés au nord ne reçoivent point la bienfaisante visite du soleil.
 Les pauvres aveugles n'admirent jamais le soleil jouant à la surface des eaux.
 Les plus hardis aviateurs ne se rendront point au soleil.

Frère ARSÈNE-LOUIS,
de l'Instruction chrétienne.

“LA CLASSE EN ANGLAIS”

Vocabulaire d'un petit Anglais et vocabulaire d'un petit Canadien français

Combien de mots différents emploient un petit Anglais et un petit Canadien français? Quelques centaines, nous affirment ceux qui ont fait une enquête à ce sujet. Du reste, tous les professeurs sont unanimes à déplorer la pauvreté du vocabulaire des jeunes, à part les mots concrets dont l'emploi est journalier, le reste est bien nébuleux.

Si un petit Anglais se contente de 500 mots pour exprimer ses idées, ne serait-ce pas possible à un jeune Français d'en apprendre autant? S'il a étudié tout le Premier Livre, il peut disposer d'environ *un millier* de mots! Et ces vocables n'ont pas été étudiés isolément, par listes, il a dû les *mettre en circulation* en les intercalant dans des phrases nombreuses et variées.

En supposant même qu'il n'en connaisse très bien que 500, voici quelque chose de bizarre qui va se passer au sujet de nos deux élèves, l'un anglais, et l'autre, français—Greenwood et Boisvert, si vous voulez—. Comment le petit Greenwood développera-t-il son vocabulaire de 500 mots? Comment son maître lui expliquera-t-il les vocables nouveaux qu'il rencontrera dans ses leçons? Tout simplement *en allant du connu à l'inconnu*, on lui expliquera les mots nouveaux au moyen de ceux qu'il connaît déjà: et si cela ne suffisait pas, il y a le geste, l'image, la chose elle-même montrée à l'enfant, quand c'est possible, etc.

Si ce procédé est efficace pour le petit Greenwood, pourquoi serait-il inopérant pour le jeune Boisvert qui sait aussi 500 mots anglais? Pour une foule de vocables, je peux employer maintenant des termes très simples pour les lui faire comprendre. Ainsi, or dirait: *to meet—to come face to face*, et il saisirait certainement.

Il ne faut pas habituellement recourir au français, pour plusieurs raisons :

1. Comme on l'a vu, l'objet ou l'action traduisent mieux le vocable inconnu; ils font une impression plus profonde, et par conséquent, le mot à retenir se grave mieux dans la mémoire;

2. Il ne faut pas que les élèves entendent du français pendant une grande partie de l'heure d'anglais; les organes vocaux n'ont pas le temps de se poser pour bien prononcer.

3. Les élèves ne s'exerceraient pas beaucoup à deviner le sens des mots et leurs nuances par leur contexte.

4. Avec la méthode directe, on fait faire une revue sérieuse et continuelle de tous les vocables étudiés, puisqu'on s'en sert continuellement pour expliquer les termes nouveaux et pour les mettre en circulation.

5. La pratique de la méthode directe—on le constate par l'expérience—intéresse les élèves, qu'on exerce à former des phrases dès les premières leçons; ils constatent leurs progrès, et c'est bien le meilleur des encouragements.

Frère HENRI,

de l'Instruction chrétienne.

(à suivre)

DOCUMENTS SCOLAIRES

LE CERCLE PÉDAGOGIQUE DESROSIERS

A la dernière séance du Cercle Desrosiers, M. Tremblay présenta un travail fort intéressant: La Grande Guerre de 1914-1918.

Le conférencier s'était muni de cartes illustrant la marche des armées et les pays dévastés.

Il admira la résistance des Belges, la bravoure des Français et la belle conduite des pays alliés. L'intervention opportune des États-Unis en 1917 acheva d'écraser l'Allemagne qui, par son ambition, avait déclenché cet épouvantable conflit mondial.

Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, rétablit une paix chèrement payée.

A son tour, M. Lemieux commenta les récents événements.

Un joli programme musical agrémenta la soirée: M. Abran récita une charmante poésie.

M. Tremblay exécuta un morceau de piano. Un numéro de chant fut rendu par M. Latour.

Ces réunions bi-mensuelles ont lieu dans la salle du gymnase de l'École normale Jacques-Cartier.

Le perfectionnement des instituteurs par des travaux pédagogiques, littéraires et scientifiques et la récréation par les arts et les sports, voilà son but primordial.

La direction invite cordialement les jeunes professeurs à devenir membres de l'unique Cercle pédagogique de Montréal.

MAURICE LATOUR,

Assistant-secrétaire.

Quiconque a l'honneur d'être chrétien et veut passer pour tel est comptable à la société tout entière de ses bons exemples, car, s'il ne les donne pas, ce n'est pas lui qu'on accusera seul, c'est la foi dont il est le représentant.

Mgr D'HULST.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1934

Séance du 7 février 1934.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Joliette; Mgr J.-A. Desmarais, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Alfred-Odilon Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr J.-E.-M. Vincent, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke, M. l'abbé Anthime-M. Renaud, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Sir Mathias Tellier, l'honorable Hector Champagne, l'honorable Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Antonin Galipeault, l'honorable J.-N. Franceœur, l'honorable J.-H. Dillon, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, M. Hector Perrier; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire adjoint.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire ayant donné lecture d'un arrêté ministériel en date du 24 janvier dernier nommant M. Hector Perrier membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable juge Paul-G. Martineau, décédé, le Surintendant prend la parole et s'exprime en ces termes:

“Je manquerais il me semble à mon devoir, Éminence, Messieurs et Messieurs, si je ne vous rappelais point certains événements qui se sont produits depuis notre dernière réunion.

D'abord, le décès de l'honorable juge Paul-G. Martineau, un de nos plus anciens collègues, perte vivement ressentie qui a provoqué de sincères regrets. Je réitère les profondes sympathies que j'ai offertes alors aux membres de sa famille.

Puis sa succession recueillie par M. Hector Perrier, de la cité de Montréal, avocat et membre de la Commission des Écoles catholiques de cette ville. Nous faisons une précieuse acquisition dans la personne de ce nouveau membre auquel je souhaite la plus cordiale bienvenue.

Enfin, le témoignage flatteur rendu par notre Souverain à un distingué et précieux collègue, Sir Joseph-Mathias Tellier.

Il peut y avoir divergence d'opinion sur la distribution des titres royaux, mais il y a unanimité dans les rangs lorsqu'ils sont accordés à des sujets aussi méritants et jetés sur des épaules aussi dignes. L'honneur qui a rejailli sur notre Comité nous a grandement réjouis. Nous renouvelons à Sir Joseph-Mathias Tellier et à sa digne compagne nos plus vives félicitations”.

Sir Mathias Tellier, réellement touché, remercia en quelques mots les membres du dit Comité de cette appréciation et de cette nouvelle marque de sympathie qu'on lui manifestait ainsi qu'à sa famille.

Le sous-comité des livres de classe présente au Comité catholique le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 6 février 1934.

PRÉSENTS:—Mgr Forbes, président; Mgr Brunault, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, M. Antonio Perrault, M. Napoléon Brisebois, M. J.-P. Labarre et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Phonétique et Diction—7e, 8e, 9e, 10e et 11e Années"—Livre du Maître et des élèves—par Rolland Juneau.

Il est proposé par M. Perrault:

"Que le sous-comité ne croit pas devoir présentement le recommander pour les écoles primaires".

En amendement, M. Brisebois propose, appuyé par M. Labarre:

"Que ce travail soit recommandé comme livre du Maître".

Le vote étant pris sur cet amendement, donne le résultat suivant:

Pour l'amendement:

Mgr Langlois, M. Brisebois et M. Labarre;

Contre l'amendement:

Mgr Forbes, Mgr Brunault, l'honorable Cyrille-F. Delâge et M. Antonio Perrault.

L'amendement est donc rejeté et la motion principale est adoptée sur la même division renversée.

2. "Petit Solfège Grégorien ou Initiation à la lecture du Plain-Chant", par M. l'abbé J.-G. Turcotte.—Le sous-comité constate que l'approbation de ce manuel est du ressort de l'autorité religieuse.

Les ouvrages suivants sont présentés par la Librairie Beauchemin, Ltée:

3. "Linguaphone Conversational Course—French", rewritten and revised by Louis-H. Pallier and prof. Pernot.

4. "Linguaphone Cours de Conversation—Anglais", rédigé par A.-Lloyd James.

5. "Linguaphone Conversational Course—Explanatory Notes on the French Conversation Course", by Louis-H. Pallier.

6. "Linguaphone Conversational Course—Students' Instructions".

7. "Vocabulaire anglais-français du Cours de Conversation".

8. "Grammaire anglaise en 30 leçons avec liste des verbes irréguliers".

Le sous-comité est d'opinion qu'avant de prendre décision à ce sujet, cette méthode devrait être spécialement étudiée. En conséquence, le sous-comité demande au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de nommer une sous-commission pour étudier la méthode en question et faire rapport sur l'opportunité de l'approuver et de l'employer dans nos écoles primaires.

Le sous-comité entend M. C.-J. Miller, Inspecteur général, et M. E. Litalien, Inspecteur régional, qui projettent de rédiger un guide pour le personnel enseignant afin de lui permettre d'interpréter convenablement le programme d'agriculture.

M. C.-J. Miller expose encore le projet de préparer un travail pour l'enseignement des travaux manuels.

Le dit sous-comité croit opportun de référer ce projet à la sous-commission qui a récemment étudié la question de l'enseignement des travaux manuels.

(Signé) † GUILLAUME FORBES, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

En ce qui concerne l'ouvrage intitulé "Phonétique et Diction", M. Brisebois, appuyé par M. Labarre, propose:

"Que ce travail soit approuvé comme livre du Maître".

Ont voté pour cette proposition:

Mgr Courchesne, Mgr Langlois, Mgr Lamarche, Mgr Desmarais, Mgr Comtois, M. l'abbé Desrosiers, M. l'abbé Dubé, l'honorable juge Fortier, M. Doré, M. Perrier, M. Tremblay, M. Labarre et M. Brisebois (13);

Ont voté contre la dite proposition:

Son Éminence le cardinal Villeneuve, Mgr Forbes, Mgr Brunault, Mgr Ross, Mgr Limoges, Mgr Rhéaume, Mgr Papineau, Mgr Vincent, M. l'abbé Renaud, l'honorable Chapais, Sir Tellier, l'honorable Champagne, l'honorable Prévost, l'honorable juge Galipeault, l'honorable Franceœur, l'honorable Dillon et M. Perrault (17).

L'amendement est rejeté et le rapport soumis est adopté sur la même division renversée.

Pour étudier la méthode dite "Linguaphone", le Comité nomme un sous-comité composé de Mgr Courchesne, de l'honorable J.-H. Dillon, de M. Victor Doré, de M. l'abbé L.-A. Desrosiers, de M. l'abbé Henri Vallée, principal de l'École normale des Trois-Rivières, du révérend Père A. de Grandpré, de la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie et de la révérende Sœur Saint-Zénon.

Ce sous-comité aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes qui pourront l'aider dans son travail.

Le projet de M. C.-J. Miller de préparer un travail traitant de l'enseignement des travaux manuels reçoit l'approbation du Comité catholique qui charge un sous-comité d'étudier ce projet et de faire rapport. Font partie de ce sous-comité: Mgr Courchesne, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Édouard Montpetit, M. Victor Doré et M. Augustin Frigon.

Le rapport ci-dessous exposé concernant le programme des première, deuxième et troisième années des écoles normales de garçons est également adopté:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE DE
PRÉPARER UN PROGRAMME D'ÉTUDES QUI CORRESPONDE AUX
NOUVEAUX RÉGLEMENTS FIXANT A CINQ ANNÉES LE
COURS DES ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS ET
D'Étudier S'IL Y A LIEU DE MODIFIER
LA DISTRIBUTION DE CES CINQ
ANNÉES DU COURS NORMAL

Séance du 10 novembre 1933.

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Mgr Courchesne, Mgr Papineau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. Napoléon Brisebois, M. J.-P. Labarre et M. Lionel Bergeron, secrétaire; les membres adjoints suivants:—M. C.-J. Magnan, M. l'abbé J.-O. Maurice, le révérend Père A. de Grandpré, le révérend Frère Éphrem et M. J.-M. Manning.

Après étude et longue discussion, le sous-comité croit devoir maintenir la décision prise antérieurement laquelle répartissait comme suit les cinq années d'études des écoles normales de garçons:

- a) Deux ans pour le cours primaire élémentaire;
- b) Un an pour le cours complémentaire;
- c) Deux ans pour le cours supérieur.

Le sous-comité charge son sous-comité rapporteur qui a déjà préparé le programme des deux premières années du cours des écoles normales de garçons de continuer son travail afin que le programme de la troisième année, au moins, soit soumis à l'approbation du Comité catholique lors de sa session du mois de février prochain.

Le sous-comité rapporteur est aussi prié de considérer s'il n'y a pas lieu de modifier quelque peu le programme de la deuxième année déjà approuvé.

Et le sous-comité s'ajourne au mois de janvier 1934 alors qu'il se réunira de nouveau pour recevoir le rapport du dit sous-comité rapporteur.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Séance du 13 janvier 1934.

PRÉSENTS:—Monseigneur Georges Courchesne, président; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. l'abbé J.-J. Dubé, M. C.-J. Magnan, M. Victor Doré, le révérend Père A. de Grandpré, M. l'abbé J.-O. Maurice, M. Napoléon Brisebois, M. J.-P. Labarre, M. J.-M. Manning, le révérend Frère Ephrem et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité prend connaissance de la lettre suivante:

Montréal, le 13 janvier 1934.

Honorable CYRILLE-F. DELAGE, Surintendant,
Conseil de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant.

Le sous-comité rapporteur, chargé de la préparation d'un programme pour les écoles normales de garçons, a l'honneur de présenter au sous-comité nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique le rapport qui suit:

1. Le sous-comité rapporteur, autorisé par le sous-comité, a apporté de légères modifications aux première et deuxième années des écoles normales déjà approuvées par le Comité catholique pour mise à l'essai.

Monsieur le secrétaire va vous mettre au courant de ces quelques modifications.

2. Le sous-comité rapporteur a l'honneur de vous soumettre également le programme de la troisième année des écoles normales qui conduit au brevet complémentaire. Ce brevet donnera le droit d'enseigner jusqu'à la huitième année inclusivement de l'école complémentaire.

Le sous-comité rapporteur croit devoir vous faire part de certaines constatations relatives au programme des écoles primaires élémentaires et complémentaires. Ces constatations ont été faites en étudiant de près les dits programmes des écoles normales pour la préparation du programme des première, deuxième et troisième années des écoles normales de garçons. Nous devons ici rappeler que lorsque le programme des écoles primaires (élémentaires et complémentaires actuelles) a été préparé, il y a déjà onze ans, il n'existait pas alors de neuvième, dixième et onzième années comme aujourd'hui.

C'est pourquoi les auteurs de ce programme ont été tenus de renforcer les programmes antérieurs quant aux quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième années; c'est pourquoi notre sous-comité a constaté, je le répète, que particulièrement le programme de la géographie, de la quatrième à la huitième année, est trop chargé, étant donné l'âge des élèves qui suivent ces années; il en est ainsi pour l'histoire générale et la physique en septième et huitième années.

Nous serait-il permis d'exprimer le désir que le programme des écoles primaires élémentaires et complémentaires soit révisé dans un avenir assez rapproché, afin que le programme projeté des écoles normales prépare mieux les futurs élèves-maîtres à le bien remplir?

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Signé) *Le Président du Comité,*
C.-J. MAGNAN.

(Signé) *Le Secrétaire,*
J.-O. MAURICE, Ptre.

Le rapport du sous-comité rapporteur est reçu et approuvé en ce qui concerne les trois premières années du cours des écoles normales de garçons, puis le sous-comité prie le dit sous-comité rapporteur de continuer son travail pour les quatrième et cinquième années.

Ci-joint le programme des première, deuxième et troisième années.

(Signé) † GEORGES, Év. de Rimouski,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

PROGRAMME DES 1^e, 2^e ET 3^e ANNÉES

Brevets élémentaire et complémentaire

Principes d'après lesquels est préparé le présent essai des écoles normales de garçons après cinq années d'étude.

1.—Respecter autant que possible le programme des écoles normales, tel qu'il est inscrit aux Règlements du Comité catholique.

2.—Faire marcher ensemble la culture personnelle et la formation professionnelle des normaliens.

3.—Selon les années du cours normal, consacrer plus de temps tantôt à la première, tantôt à la seconde.

4.—Travailler à la culture personnelle des normaliens: *a*) en solidifiant les connaissances acquises; *b*) en y mettant plus de précision, de clarté et d'ordre; *c*) en établissant des vues d'ensemble, des synthèses; *d*) en élevant et variant les points de vue d'après lesquels peuvent s'envisager les choses déjà apprises par les normaliens; *e*) en donnant aux futurs maîtres une avance assez considérable sur les élèves auxquels les diplômes obtenus leur donneront le droit d'enseigner les diverses matières marquées aux programmes des écoles; *f*) en leur faisant acquérir des habitudes de penser, de parler, de se tenir, d'agir qui soient en tout conformes aux lois de la dignité, de l'honneur, de la bonne société, de la morale et de la foi chrétiennes.

5.—La formation professionnelle s'acquerra par une étude assez approfondie des principes généraux de la pédagogie, par une connaissance sérieuse de la nature complète de l'enfant, par la connaissance théorique et une application pratique suffisante des méthodes, modes, procédés et moyens qui assurent l'éducation chrétienne des élèves et leurs progrès réguliers dans toutes les matières d'enseignement, selon les divers degrés du cours primaire: élémentaire, complémentaire, supérieur.

6.—Au début de la troisième, de la quatrième et de la cinquième années d'école normale, ménager une revue assez complète des connaissances acquises préalablement, à l'avantage des élèves qui pourraient, après concours, être admis dans ces classes sans avoir fait les années précédentes du cours normal régulier soit parce qu'ils peuvent présenter des équivalences, soit parce qu'ils sortent de la onzième année des écoles primaires supérieures, soit parce qu'ils possèdent un grade de bacheliers ès arts.

7.—Organiser les cours de la quatrième et de la cinquième années de manière à ce que, sans trop briser l'ordre général des études et de l'école normale, les élèves indiqués plus haut puissent faire de rapides progrès en certaines matières non encore abordées par eux et laisser de côté d'autres matières dans lesquelles ils ont quelque avance.

PREMIÈRE ANNÉE

I.—PÉDAGOGIE

Les généralités de la pédagogie et de la méthodologie

DE L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL:—Les qualités de l'éducateur.—Considérations générales de l'enfant.—En quoi consiste l'éducation physique, intellectuelle, morale, religieuse et sociale de l'enfant.—Les moyens généraux d'éducation: activité personnelle des enfants, la valeur du maître, la discipline, l'enseignement.—Les caractères d'un bon enseignement: rationnel, adapté à l'intelligence des enfants, vivant et actif, appliqué, répété, progressif, pratique, moral et chrétien.—Les modes d'enseignement: individuel, simultané, mutuel, mixte (premières notions).—Les formes d'enseignement: dogmatique ou expositive, socratique ou interrogative.—Usage de l'analyse et de la synthèse (premières notions).—Les procédés d'enseignement: intuitif, expérimental.—Devoirs scolaires: application.—Interrogation et récitation.—Compositions.—Préparation des leçons.—Usage des manuels (premières notions).

II.—INSTRUCTION RELIGIEUSE

- 1.—Évangiles du dimanche et des fêtes d'obligation;
- 2.—Revue du *catéchisme diocésain*, mis en tableaux synoptiques, pour l'instruction personnelle des normaliens;
- 3.—**Liturgie**: Notions générales ou préliminaires; pratique du culte extérieur.—L'église et son mobilier.

III.—ÉLÉMENTS DE MORALE

Les lois de la morale

Introduction:—

Définition de la morale.—Objet de la morale;

Chapitre I—LA FIN DES ACTES HUMAINS:—

Définition et divisions de la fin.—La fin ultime est le bonheur.—Dieu seul est le vrai bonheur de l'homme;

Chapitre II—LA LOI MORALE:—

Définition de la loi morale.—La loi éternelle, la loi naturelle.—Obligation de la loi naturelle.—Sanction de la loi naturelle.—La loi positive divine et humaine.—Lorsqu'elle est juste et possible, la loi positive humaine impose obligation;

Chapitre III—LA CONSCIENCE MORALE:—

Définition de la conscience morale.

IV.—LANGUE FRANÇAISE

- 1.—Revue de toute la grammaire avec de nombreux devoirs d'application.—Analyse grammaticale et analyse logique;
- 2.—Lecture à haute voix, intelligente et bien faite, de pièces littéraires choisies, en donnant beaucoup de soin à la diction;
- 3.—Analyse littéraire de quelques morceaux bien choisis de littérature française.

Sur l'un ou l'autre des deux articles précédents ou, sur les deux, greffer une étude systématique de la langue française.

a) *Vocabulaire*:—Étymologie, affixes, préfixes, gallicismes, archaïsmes, néologismes, synonymes, homonymes, paronymes, etc.;

b) *Phraséologie*:—La phrase littéraire.—Le style.—Les mots: les acceptations des mots; les épithètes; les synonymes; la périphrase; substitution de mots.—La proposition littéraire: son développement, sa construction.—La phrase littéraire: passage de la proposition à la phrase; développement et construction de la phrase; unité de la phrase;

c) *Composition*:—Lettres, narrations, descriptions;

- d) Notions des préceptes littéraires;
 e) *Éléments d'histoire littéraire*:—Notions simples rattachées à l'explication des modèles: biographie sommaire de l'auteur, œuvres principales, appréciation d'ensemble.

V.—LANGUE ANGLAISE

Programme du cours primaire complémentaire revu et complété; exercices multipliés appropriés.—Pratique courante de la langue.

a) *Lecture et langage*:—Lecture expressive.—Conversation sur un objet, une image, un texte, un fait;

b) *Grammaire et orthographe*:—*Théorie*: Le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.—Revue générale de la grammaire.

Application:—Dictée, le plus souvent d'un texte suivi ordinaire.—Thèmes et versions;

c) *Rédaction*:—Descriptions, narrations et lettres sur des sujets familiers aux élèves.—Donner une importance particulière à la lettre et au compte rendu.

VI.—HISTOIRE GÉNÉRALE

Antiquité:—

L'Antiquité (principales civilisations) et établissement du christianisme; l'Égypte ancienne; les Assyriens; les Phéniciens; les Hébreux; les Mèdes et les Perses; la Grèce; les conquêtes macédoniennes; l'hellénisme; la civilisation grecque; Rome. (Pages 1 à 137). (1)

(1) Les notions d'histoire générale pourront se prendre avec avantage dans le manuel C.-J. Mathieu "Les Grands Faits de l'Histoire Universelle", Tome I, pour la première et la deuxième années.

VII.—HISTOIRE DU CANADA

Domination française:—

Revue approfondie de tout ce qui doit s'enseigner sur le régime français au cours élémentaire, avec méthodologie de cet enseignement à ce degré du cours.

VIII.—GÉOGRAPHIE

Revue approfondie du programme du cours élémentaire des écoles primaires (de la 1^e à la 6^e année inclusivement) avec méthodologie de cet enseignement.

IX.—MATHÉMATIQUES

Revision des notions étudiées à l'école primaire élémentaire et acquisition de rapidité et de sûreté dans leur usage, avec méthodologie de l'enseignement de l'arithmétique au cours primaire élémentaire.

X.—SCIENCES NATURELLES

Apprendre aux élèves-maîtres à donner les leçons de choses qui sont marquées çà et là au programme du cours élémentaire, dans l'ordre suivant:

a) **Les animaux**:—Principales parties apparentes du corps humain et des animaux connus des enfants, avec leurs subdivisions; animaux (mammifères) domestiques et animaux sauvages; les oiseaux en général et les oiseaux de la basse-cour; petite étude comparative restreinte aux types les plus connus;

b) **Les végétaux**:—Les plantes en général; les principaux organes des plantes: racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits.—Principaux arbres fruitiers et forestiers du Canada;

c) **Les minéraux**:—Les pierres d'usage ordinaire; les métaux d'usage ordinaire: caractère physique et usage.—Les pierres précieuses les plus connues: caractère physique et usage;

d) **L'industrie**:—Faire observer et distinguer quelques matières textiles à l'état brut: lin, chanvre, laine, coton, soie, etc.—Quelques matières alimentaires et leurs transformations: lait,

crème, beurre, fromage, etc.—Quelques matières métallurgiques et leurs transformations: fer, fonte, acier, etc.—Quelques matières chimiques et leurs transformations: corps gras, suif, savon, etc.—Les matériaux et les outils employés dans la construction d'une maison en bois, en pierre, en brique, etc., etc.; dans la fabrication des meubles; dans la fabrication des ustensiles de ménage et de cuisine, etc.—Notions spéciales sur deux ou trois industries de la localité.

XI.—DESSIN

Faire revoir et pratiquer aux normaliens, avec méthodologie de la matière, le programme de dessin des 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années des écoles primaires élémentaires. (Voir Règlements du Comité catholique—édition 1932—pages 165, 166 et 167).

XII.—ÉCRITURE

Pratique systématique et constante de l'écriture.

XIII.—BIENSÉANCES

Politesse:—En montrer toute la beauté;

- a) Politesse à table: manière de manger, de se servir du couteau, de la fourchette, de la serviette: de regarder, de se tenir et de parler;
- b) Comment se tenir à l'église;
- c) Dans la rue: comment marcher, regarder, parler, gesticuler, saluer, rencontrer, aborder, quitter quelqu'un;
- d) La promenade à pied ou en voiture: quelle place prendre ou donner, selon les personnes avec lesquelles on se trouve;
- e) Dans les tramways: tenue et langage;
- f) Règles à suivre dans les visites.—Présentations.—Politesse à l'égard des parents, des supérieurs, des vieillards, des prêtres;
- g) Conduite à tenir à l'égard des serviteurs, des pauvres;
- h) Règles à suivre dans les cérémonies du baptême, du mariage;
- i) Billets d'invitation, lettres de faire-part;
- j) Revue des règles de la politesse.

XIV.—HYGIÈNE

Généralités sur la physiologie.—La santé.—Moyens utiles au maintien de la santé: exercice, sommeil, bain.—Hygiène de l'alimentation.—Hygiène personnelle.—Abus.—Hygiène de l'habitation; importance de l'air et de la lumière.—Soins à donner en cas d'urgence et d'accidents.—Pharmacie de famille.—Maladies contagieuses.—Hygiène publique.—Hygiène scolaire.

XV.—CHANT

Notions appropriées à la musique et au plain-chant;
Portée, clefs, notes, altérations, signes divers;
Pose de la voix, vocalises, respiration;
Formation de l'oreille: dictées musicales très simples.

a) SOLFÈGE:—

La gamme majeure dans tous les tons.—Différents intervalles étudiés en fonction dans la gamme.—Rythme, divisions, mesures binaires.

b) EXERCICES VOCAUX:—

Pièces grégoriennes syllabiques avec si bémol constant.—Cantiques simples.—Chants patriotiques.—Chansons populaires de bon goût.

N. B. 1. Tout le long du cours, enseigner et pratiquer les chants religieux, nationaux, populaires;

2. Organiser, si possible, à l'école normale, l'enseignement de la musique instrumentale: piano, harmonium, fanfare.

XVI.—AGRICULTURE

Végétaux:—Céréales de la région: semailles, soins, récoltes. Plantes sarclées et plantes fourragères; prairies et pâturages.

Instruments aratoires: usage, avantages, entretien.

Animaux de la ferme.—Variétés les mieux appropriées à la région. Soins à leur donner; les traiter avec douceur; élevage et engraissement, etc.; construction et hygiène de l'étable, de l'écurie.

Oiseaux de la Basse-Cour.—Variétés; le poulailler; constructions, exposition au soleil, propreté; élevage et engraissement de la volaille.

Sol:—Assainissement, engrais naturels ou chimiques (conservation et épendage); labour, binage—Rotation—Caractéristiques de la région.

Industries agricoles de la région.

Industrie laitière: beurre, fromage.

Soins particuliers à donner aux vaches laitières—nourriture et breuvage—Rendement de l'industrie laitière, commerce local, comment elle pourrait se développer. Associations, coopération—Caractéristiques de la région.

Apiculture:—Caractéristiques de la région au sujet de cette culture—qualités, rendement, vente, hivernement des abeilles.

Jardins potagers et jardins fruitiers:—Préparation, entretien, rendement.

Plantes et insectes nuisibles: moyens de les combattre.

XVII.—ENSEIGNEMENT FACULTATIF

a) GYMNASTIQUE:—

1.—Dans toutes les années du cours, la gymnastique se pratique pour le profit même des élèves;

2.—Cette pratique est accompagnée de leçons théoriques et de conseils qui rendront les normaliens capables de faire pratiquer une gymnastique convenable à leurs futurs élèves, quels qu'ils doivent être.

N. B. Pour plus de détails sur le programme de gymnastique qu'il conviendrait de suivre, on pourrait consulter, avec avantage, les indications que donne chaque mois l'"École Canadienne", revue de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

DEUXIÈME ANNÉE

I.—PÉDAGOGIE

I.—PÉDAGOGIE GÉNÉRALE:—

a) Organisation pédagogique des écoles;

b) Organisation disciplinaire des écoles;

c) *L'instituteur:*—Ses rapports avec élèves, parents, autorités scolaires. (Règlements du Comité catholique);

d) Psychologie pédagogique.—L'enfant:—L'éducation physique, l'éducation des sens, l'éducation de l'intelligence, l'éducation morale (grandes lignes).

II.—MÉTHODOLOGIE DU COURS PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE:—

Les normaliens étudieront la méthodologie en même temps qu'ils complèteront leurs propres connaissances sur les diverses matières suivantes:

Enseignement religieux:—Prières.—Catéchisme.—Histoire sainte;

Français:—

a) *Lecture:*—Lecture élémentaire, lecture courante, lecture expressive, lecture expliquée;

b) *Écriture:*—Direction générale;

c) *Vocabulaire:*—Idées, élocutions, rédaction, grammaire.

Arithmétique:—Initiation intuitive à la numération.—Calcul mental.—Les fractions.—Les quatre opérations fondamentales.—Comptabilité.

Anglais;
Histoire du Canada;
Géographie;
Dessin;
Leçons de choses.

III.—PÉDAGOGIE PRATIQUE:—

- a) Enseignement pratique donné selon les règlements que le Principal de l'École normale établit à ce sujet;
- b) Leçons modèles par les professeurs de l'École normale ou les instituteurs de l'école d'application;
- c) *Exercices didactiques:*—Leçons d'application faites en classe par des normaliens, puis critique de ces leçons par les élèves-maîtres et leurs professeurs;
- d) *Exercices pratiques:*—Leçons pratiques données par des normaliens dans l'école d'application.

II.—INSTRUCTION RELIGIEUSE

- 1.—Évangiles du dimanche et des fêtes d'obligation;
- 2.—Étude d'un catéchisme de persévérance en rapport avec les besoins de l'enseignement du catéchisme diocésain au cours primaire élémentaire.—Le Credo.—Les Sacrements;
- 3.—**Liturgie:**—Des offices de l'Église.—Les cérémonies de la messe.—Les vêpres et les complies.—Le salut du saint Sacrement.—Des fêtes chrétiennes et de celles des saints;
- 4.—*Méthodologie de l'enseignement de la religion au cours primaire élémentaire:*—Prières.—Catéchisme.—Histoire sainte.—Évangiles.—Vie de Jésus-Christ.

II.—ÉLÉMENTS DE MORALE

Morale spéciale:—

Définition de la morale spéciale;

Chapitre I—LE DROIT ET LE DEVOIR:—

Définition du droit.—La source du droit.—Différentes espèces de droits.—Définition du devoir;

Chapitre II—LES DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS DIEU:—

Le devoir religieux est le premier devoir de l'homme.—Le devoir religieux a un triple objet: connaître, aimer et servir Dieu;

Chapitre III—LES DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LUI-MÊME:—

Le suicide est défendu.—Futilité des motifs invoqués en faveur du suicide.—L'alcoolisme.—Les désordres des sens;

Chapitre IV—LES DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS SES SEMBLABLES:—

Les devoirs de justice et les devoirs de charité.—L'homicide est défendu.—Le cas de légitime défense.—Devoirs à l'égard de l'intelligence et de la volonté du prochain.—Respect de l'honneur du prochain.—Respect de la propriété du prochain.—Les adversaires du droit de propriété.—La question sociale;

Chapitre V—LA SOCIÉTÉ FAMILIALE:—

Définition de la société.—Différentes espèces de sociétés.—La famille.—Le mariage est le fondement de la famille.—Indissolubilité du mariage.—Futilité des raisons invoquées en faveur du divorce.—Le mariage et le pouvoir civil.—Les devoirs des époux;

Chapitre VI—LA SOCIÉTÉ FAMILIALE (suite):—

Devoirs des parents envers leurs enfants.—Le monopole scolaire.—L'école obligatoire.—L'instruction obligatoire.—L'école neutre;

Chapitre VII—LA SOCIÉTÉ NATIONALE:—

Définition de la société nationale.—La fin de la société nationale.—L'autorité publique.—La souveraineté du peuple.—Le suffrage universel.—L'État et ses fonctions.—L'État a le droit

d'infliger la peine de mort.—L'État et les associations professionnelles.—Droits et devoirs des citoyens.—Le patriotisme;

Chapitre VIII—LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE:—

Le droit international.—Les devoirs des nations entre elles;

Chapitre IX—LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE:—

Les libertés modernes:—Liberté de conscience, liberté des cultes, liberté d'enseignement et liberté de la presse.

IV.—LANGUE FRANÇAISE

- 1.—Étude générale du français par les textes continués pour le profit des normaliens;
- 2.—*Lecture*:—a) Étude spéciale de phonétique ou diction;
b) Méthodologie de la lecture au cours primaire élémentaire;
- 3.—*Orthographe*:—Étude spéciale de l'emploi des majuscules et minuscules, des signes orthographiques, des signes de ponctuation;
- 4.—*Grammaire et Analyse*:—Méthodologie de l'enseignement de ces deux points dans les diverses classes du cours primaire élémentaire. Rafrâchir les connaissances acquises sur certains points de la syntaxe française faciles à oublier;
- 5.—*Lecture expliquée*:—Méthodologie de la lecture expliquée au cours primaire élémentaire avec exercices appropriés;
- 6.—*Composition*:—Exercices sur narration, lettres, description.—*Méthodologie de la rédaction élémentaire*:—Lettres, narrations, descriptions.

V.—LANGUE ANGLAISE

Perfectionnement des connaissances et de l'usage de la langue anglaise et exercices appropriés, avec méthodologie de l'enseignement de cette matière au cours primaire élémentaire tout entier.

VI.—HISTOIRE GÉNÉRALE

Moyen Age:—

L'Église et l'Empire.—Invasions des barbares.—Chute de l'Empire d'Occident.—L'Église dans le monde barbare.—Les Francs.—Empire romain d'Orient.—Les Arabes.—Charlemagne.—Les Normands.—État social au Moyen Age.—La vie religieuse au Moyen Age.—Les peuples modernes. (Pages 143 à 248). (1)

(1) Les notions d'histoire générale pourront se prendre avec avantage dans le manuel C.-J. Mathieu "Les Grands Faits de l'Histoire Universelle", Tome I, pour la première et la deuxième années.

VII.—HISTOIRE DU CANADA

Domination anglaise:—

Revue approfondie de tout ce qui doit s'enseigner sur le régime anglais au cours primaire élémentaire, avec méthodologie de cet enseignement à ce degré du cours.

VIII.—GÉOGRAPHIE

Revue approfondie du programme du cours élémentaire des écoles primaires (5e et 6e années) avec méthodologie de l'enseignement de la géographie à ce degré du cours. (Pour les deux années, voir le programme de géographie des écoles primaires élémentaires —Règlements du Comité catholique—édition 1932—pages 158-159—et les directions pédagogiques).

IX.—MATHÉMATIQUES

Revue de l'arithmétique et du mesurage du cours primaire complémentaire. (Voir Règlements du Comité catholique—édition 1932—page 194).—*Initiation à l'algèbre*:—Équations du premier degré. (Voir Règlements du Comité catholique—édition 1932—page 202).

X.—SCIENCES NATURELLES

Apprendre aux élèves-maîtres à donner les leçons de choses qui sont marquées çà et là au programme du cours élémentaire, dans l'ordre suivant:

a) **Les animaux:**—Par voie de comparaison entre des types bien caractérisés, donner aux élèves une notion simple et claire des groupes suivants: les reptiles, les poissons, les insectes.—Explications très simples sur les principales fonctions de la vie: la digestion, la circulation, la respiration; sur le système nerveux; sur les organes des sens; sur le système musculaire;

b) **Les végétaux:**—Végétaux de la région; plantes alimentaires, plantes industrielles, plantes médicinales, plantes vénéneuses; fonction des organes de la plante; phénomène de la nutrition, de la fécondation, de la germination; la sève.—Le sucre d'érable;

c) **Les minéraux:**—Notions sur l'exploitation des mines; les houillères; le feu grisou; les sources de pétrole;

d) **L'industrie:**—Notions générales sur la fabrication du papier, l'imprimerie, la gravure, la lithographie, les conserves alimentaires, la fabrication des chandelles et des bougies, les diverses espèces de lampes, la filature du lin, du coton, de la soie, la fabrication des tissus, le tricot, la dentelle, la chapellerie, la teinturerie, le tannage, la poterie, la verrerie, la dorure et l'argenture, la fabrication des épingles et des aiguilles, la fabrication des monnaies. (*Appuyer davantage sur les industries de la Province*).

XI.—DESSIN

Pratique et méthodologie du cours primaire complémentaire.

XII.—ÉCRITURE

Méthodologie de l'enseignement systématique de l'écriture.

XIII.—BIENSÉANCES

Politesse:—En montrer toute la beauté;

- a) Politesse à table, manière de manger, de se servir du couteau, de la fourchette, de la serviette; de regarder, de se tenir et de parler;
- b) Comment se tenir à l'église;
- c) Dans la rue: comment marcher, regarder, parler, gesticuler, saluer, rencontrer, aborder, quitter quelqu'un;
- d) La promenade à pied ou en voiture: quelle place prendre ou donner selon les personnes avec lesquelles on se trouve;
- e) Dans les tramways: tenue et langage;
- f) Règles à suivre dans les visites.—Présentations.—Politesse à l'égard des parents, des supérieurs, des vieillards, des prêtres;
- g) Conduite à tenir à l'égard des serviteurs, des pauvres;
- h) Règles à suivre dans les cérémonies du baptême, du mariage;
- i) Billets d'invitation, lettres de faire-part;
- j) Revue des règles de la politesse.

XIV.—CHANT

Revenir sur les notions de la première année en apportant toujours un soin spécial à la formation de l'oreille.

a) **SOLFÈGE:**—

La gamme mineure dans tous les tons.—Modulations aux tons voisins.—Rythme, divisions ternaires;

b) **EXERCICES VOCAUX:**—

Pièces grégoriennes neumatiques.—Cantiques simples.—Chants patriotiques.—Chansons populaires du bon goût.

N. B. 1. Tout le long du cours, enseigner et pratiquer les chants religieux, nationaux, populaires;

2. Organiser, si possible, à l'École normale, l'enseignement de la musique instrumentale: piano, harmonium, fanfare.

XV.—AGRICULTURE

Revue de l'année précédente.

Étude plus approfondie du programme vu dans la première année.

Ajouter quelques conseils sur l'ornementation de la ferme. Arbres d'ornement et manière de les planter, de les disposer, de les tailler, de les entretenir. Caractéristiques de la région.

Quelques notions sur la sylviculture. Principales essences forestières—coupes du bois, entretien de la jeune forêt; reboisement. Utilité spéciale des forêts de montagne.—Protection des forêts. Produits des forêts: bois de chauffage, bois d'œuvre; sous-produits: tan, résine, etc. Industrie du sucre d'érable.

Donner quelques notions sur la chimie de la ferme—Nature du sol: argile, sable, calcaire, humus.

Amendements—Quels sols conviennent aux différentes variétés de plantes alimentaires, industrielles ou fourragères, aux essences d'arbres.

Construction de la ferme: espace, site, lumière, hygiène générale, entretien. Ornementation intérieure et extérieure; moyen d'embellir d'une manière économique.

Vie du cultivateur: avantages physiques et moraux; son rôle éminent dans la société; pratique de l'économie; nécessité de la comptabilité; horreur du luxe, de l'intempérance, du blasphème; leurs conséquences montrées en action, quand il y a lieu.

Notions élémentaires sous forme de leçons de choses—avec résumé par les élèves, le plus souvent oral, quelquefois écrit.

(Voir Règlements du Comité catholique—édition 1932—page 169).

XVI.—COMMERCE

Montrer aux élèves comment, au cours primaire élémentaire, on enseigne aux enfants les formules commerciales, la comptabilité individuelle (très simple) et la comptabilité domestique et comment on tient le livre des recettes et des dépenses.

(Voir Règlements du Comité catholique—édition 1932—page 150).

XVII.—INDUSTRIE

Mettre les normaliens en état de pratiquer méthodiquement les travaux manuels qui sont inscrits au programme du cours primaire élémentaire et de les faire pratiquer à leurs élèves futurs.

(Voir le programme des travaux manuels des écoles de Montréal).

XVIII.—ENSEIGNEMENT FACULTATIF

a) GYMNASTIQUE:—

1.—Dans toutes les années du cours, la gymnastique se pratique pour le profit même des élèves;

2.—Cette pratique est accompagnée de leçons théoriques et de conseils qui rendront les normaliens capables de faire pratiquer une gymnastique convenable à leurs futurs élèves, quels qu'ils doivent être.

N. B. Pour plus de détails sur le programme de gymnastique qu'il conviendrait de suivre, on pourrait consulter, avec avantage, les indications que donne chaque mois l'"École Canadienne", revue de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

b) STÉNOGRAPHIE—DACTYLOGRAPHIE:—

Les futurs maîtres auront grand avantage à connaître suffisamment la sténographie et le maniement du dactylographe, pour s'en servir eux-mêmes et en enseigner les éléments à leurs futurs élèves.

En conséquence, il faudrait en faire donner des leçons et des exercices dans la deuxième et la troisième années de l'école normale.

TROISIÈME ANNÉE

I.—PÉDAGOGIE

I.—PÉDAGOGIE GÉNÉRALE:—

a) Revision du programme de la pédagogie étudiée pendant les deux années précédentes du brevet élémentaire;

b) Organisation pédagogique des écoles;

c) Organisation disciplinaire des écoles;

d) Psychologie de l'enfant: les facultés morales.

Notions des facultés de tendance; éducation morale.—Les inclinations en général; notion des inclinations.—*Les passions*—leur éducation: le cœur; les sentiments; le plaisir et la douleur.

Quelques inclinations particulières: l'estime de soi-même; l'ambition; l'égoïsme; la duplicité et le mensonge; l'amour de Dieu; l'idéal; le sentiment national.

La volonté: notion de la volonté; caractère de l'acte de la volonté; importance; l'éducation de la volonté; moyens de faire cette éducation.

La conscience: notion; rôle de la conscience; qualités de la conscience; obligation de suivre la conscience; formation de la conscience; moyens pratiques.

La liberté et ses conséquences: notion de la liberté; extension de la liberté; conséquences; comment former à l'usage de la liberté; moyens de fortifier la volonté; rôle des habitudes; pratique des habitudes; quelques habitudes à faire acquérir; la piété; le caractère; pratique relative au caractère; conclusion.

II.—MÉTHODOLOGIE:—

Revision du programme de la méthodologie étudiée pendant les deux années précédentes du brevet élémentaire.

1.—Méthodologie générale:—

a) *La méthode:* notion; caractère d'une bonne méthode; valeur de la méthode; procédés généraux de la méthode; principes généraux de l'enseignement;

b) *L'utilisation du programme:* caractère et but de l'école primaire; comment interpréter le programme; matières essentielles et matières accessoires; l'enseignement systématique et l'enseignement occasionnel; l'observation, base de l'enseignement; concentrer les matières; cours concentriques; adapter aux exigences locales.

2.—Méthodologie spéciale:—

Méthodologie de l'enseignement de toutes les matières qui sont inscrites au programme du cours primaire complémentaire.

III.—HISTOIRE SOMMAIRE DE LA PÉDAGOGIE:—

Le modèle des maîtres: Notre-Seigneur Jésus-Christ.—Le christianisme et l'éducation;

La Renaissance: caractères généraux.—Montaigne;

La restauration catholique: saint Joseph Cazalanc;

Le XVIIe siècle: Fénelon.—Saint Jean-Baptiste de la Salle;

Le XVIIIe siècle: Rollin;

Le XIXe siècle: les grands éducateurs;

L'éducation au Canada.

IV.—PÉDAGOGIE PRATIQUE:—

a) Enseignement pratique donné selon les règles que le Principal de l'École normale établit à ce sujet;

b) Leçons modèles par les professeurs de l'École normale ou les instituteurs de l'école d'application;

c) *Exercices didactiques:*—Leçons d'application faites en classe par des normaliens, puis critique de ces leçons par les élèves-maîtres et leurs professeurs;

d) *Exercices pratiques:*—Leçons pratiques données par des normaliens dans l'école d'application.

II.—INSTRUCTION RELIGIEUSE

1.—La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ étudiée dans le texte de l'évangile selon saint Mathieu;

2.—Étude d'un catéchisme de persévérance en rapport avec le programme de septième et huitième années: le Credo.—Les sacrements.—La prière.—Les commandements de Dieu et de l'Église.—Les exercices de la vie chrétienne;

3.—**Notions de liturgie:**—Les objets servant au culte (église et mobilier).—Les rites sacrés.—L'année liturgique.—Notions sur l'objet des fêtes principales et sur les grands traits des cérémonies de l'Église.

III.—NOTIONS DE PHILOSOPHIE

Psychologie:—

1.—*La nature de l'âme humaine:—*

- a) La spiritualité de l'âme humaine;
- b) L'immortalité de l'âme humaine;
- c) L'union de l'âme et du corps;
- d) L'origine de l'âme humaine;

2.—Les opérations de l'âme humaine. (*Même programme que pour la pédagogie au brevet complémentaire*).

IV.—LANGUE FRANÇAISE

a) FORMATION PERSONNELLE:—

1.—Étude de la langue française *du point de vue grammatical*: la langue, les lettres, les signes orthographiques.—Les mots: espèces, sens, synonymes, contraires, etc.—Formation des mots: préfixes, suffixes, doublets, etc.—La proposition: éléments, espèces, formes, ponctuation.—Analyse de la proposition et de la phrase.—Revue des règles principales sur les dix parties du discours.—Racines latines et grecques;

Devoirs d'application appropriés aux études théoriques.—Exercices d'analyse logique et d'analyse grammaticale.—Dictée d'un texte suivi ordinairement en vue de la lexicologie, de l'orthographe usuelle et grammaticale.

2.—Étude de la langue française *du point de vue littéraire*:—Correction des fautes faites par pléonasmе, dans les phrases incomplètes, amphibologiques; dans l'emploi des pronoms, des noms indéterminés, des infinitifs et des participes, des adverbess et des prépositions;

La phrase littéraire:—

- a) *Les mots*:—Acceptation des mots, épithètes, équivalents;
- b) *La proposition*:—Développement et construction littéraire;
- c) *La phrase*:—Passage de la proposition à la phrase; construction et développement de la phrase; unité de la phrase;

Les qualités générales du style:—Correction, clarté, mouvement, relief, harmonie, variété et convenance.—Les images et les figures du style;

3.—Analyse littéraire de textes choisis dans les différents genres, avec notions sur les préceptes littéraires, les genres littéraires, l'histoire littéraire française et l'histoire littéraire canadienne;

4. **Composition littéraire:—**

- a) Théorie de la composition en général.—*Les genres en prose*: la lettre, la narration, la description, le compte rendu et la dissertation;
- b) Pratique de la composition:—Nombreux devoirs d'application sur la lettre, la narration, le compte rendu, la description, le portrait, le développement de pensées et de proverbes.

b) FORMATION PROFESSIONNELLE:—

Méthodologie de l'enseignement du français au cours primaire complémentaire.—Lecture à haute voix et lecture expliquée.—Grammaire et analyse.—Langage et rédaction.—Littérature.

V.—LANGUE ANGLAISE

Revue approfondie du cours primaire complémentaire, avec méthodologie appropriée.

- 1.—Lecture, récitation et conversation;
- 2.—*Grammaire*:—Orthographe.—Vocabulaire.—Analyse;
Grammaire:—Étude des règles essentielles, particulières à chaque partie du discours;
Synonymes, antonymes, homonymes;
Analyse grammaticale et logique;
- 3.—*Orthographe*:—Ponctuation et emploi des majuscules;
- 4.—Thèmes et versions;
- 5.—*Composition*:—Description, récits, lettres;
- 6.—*Littérature*:—Explication de morceaux choisis de prosateurs et de poètes;
- 7.—Biographies.

VI.—HISTOIRES

- 1.—HISTOIRE UNIVERSELLE—Les temps modernes:

Progrès du pouvoir royal au XVe siècle en France, en Angleterre et en Espagne.—Grandes inventions au début des temps modernes; leur influence.—Grandes découvertes maritimes au XVe siècle.—La Renaissance.—La Réforme: ses causes et ses progrès (XVIe siècle).—Charles-Quint et François Ier (XVIe siècle).—Élisabeth d'Angleterre (XVIe siècle).—Les guerres de religion en France et les débuts de la monarchie absolue.—Révolutions d'Angleterre en 1649 et en 1688.—Établissement du gouvernement constitutionnel.—Règne de Louis XIV (1661-1715).—Le siècle de Louis XIV.—Pierre le Grand.—Développement de l'empire de Russie (fin du XVIIe siècle).—Rivalité de la Prusse et de l'Autriche (1740-1788).—Le démembrement de la Pologne (1772-1795).—Fondation des États-Unis d'Amérique (1774-1783).—Le mouvement des idées au XVIIIe siècle: Philosophie, Arts, Sciences.—La Révolution française de 1789.—La France et l'Europe sous le règne de Napoléon Ier (1799-1815);

- 2.—HISTOIRE DU CANADA:—

Revue approfondie du programme officiel des classes de septième et huitième années (cours primaire complémentaire) avec méthodologie appropriée.

a) **Domination française:**

Revue synthétique, orale et écrite des principales phases historiques, surtout au moyen de tableaux synoptiques et de compositions.—Insister sur les faits d'histoire de France et d'Angleterre qui ont quelque rapport avec l'histoire du Canada et faire servir ces faits à une meilleure intelligence de l'histoire nationale;

b) **Domination anglaise:**

Faire ressortir l'influence des faits principaux sur la vie nationale et sur la transformation graduelle de la constitution politique du pays.

VII.—GÉOGRAPHIE

Revue approfondie du programme des classes de septième et huitième années (cours primaire complémentaire) avec méthodologie appropriée.

a) **GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, particulièrement du Canada:—**

- 1.—L'eau liquide; action mécanique et chimique de l'eau.—Eau d'infiltration et de ruissellement;
- 2.—L'eau solide: gel, neige, glaciers;
- 3.—Mouvements de la mer: marées et courants;

L'atmosphère: l'air; vents divers, réguliers et irréguliers; sécheresse de l'air; évaporation.—Déserts de l'ancien monde; eau souterraine, oasis.—Humidité de l'air; nuages.—Le feu souterrain.—**Les volcans:** cône, cratère, déjections, laves et cendres.—Geysers, sources thermales, eaux minérales.—**Tremblements de terre:** secousses, variétés, violences, effets.

b) GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE:—

Les produits varient suivant le climat.—Étude des cultures alimentaires:

- 1.—**Le froment**: grands pays producteurs et pays exportateurs;
- 2.—**Le riz**: sa culture sous les tropiques; base d'alimentation de plusieurs pays;
- 3.—**La pomme de terre**: culture alimentaire et industrielle;
- 4.—**La vigne**: pays producteurs de vin; la betterave; la canne à sucre; le thé; le café; épices.—

Pays producteurs;

c) CULTURES INDUSTRIELLES:—

Importance.—Pays producteurs et pays manufacturiers.—Le lin et le chanvre; le coton; la laine; la soie.—Combustibles.—**La houille**: sa formation; les principaux pays riches en houille.—Conséquences: naissance sur place de grandes industries.—**Le pétrole**: principaux gisements.—L'asphalte.—La tourbe.—**Minéraux précieux**: l'or et l'argent; pays producteurs.—**Minéraux utiles**: le fer et l'acier; le cuivre, le plomb, le nickel, le mercure, l'amiante. Emploi industriel.

Revue générale sommaire des cinq parties du monde.—Grandes voies de communication par terre et par eau.—Évaluation des distances au moyen de l'échelle.—Différence d'heures en raison des longitudes (fuseaux horaires).

VIII.—MATHÉMATIQUES

a) ARITHMÉTIQUE:—

Revue approfondie du programme du cours primaire complémentaire.

- 1.—Les propriétés des nombres, des fractions, des puissances et des racines (avec théorie);
- 2.— Les poids et mesures.—Système métrique: notions pratiques, celles surtout qu'il faut avoir pour trouver la pesanteur en fonction des volumes et de la densité;
- 3.—Rapports et proportions (avec théorie).—Règle conjointe.—Partage proportionnel.—Règle de société.—Règle de mélange;

b) ALGÈBRE:—

Revue des règles simples: réduction, addition, soustraction, multiplication et division algébriques;

- Équations du premier degré à une ou à plusieurs inconnues (jusqu'à trois inclusivement);
- Facteurs: décomposition des polynômes;
- Fractions algébriques;
- Équations numériques et littérales;
- Puissances;
- Notion de l'exposant zéro et de l'exposant négatif;
- Résolution des équations du second degré à une inconnue;

c) GÉOMÉTRIE—La géométrie plane:—

La ligne droite: angles, perpendiculaires et obliques; symétrie; triangles; parallèles; sécantes; polygones;

- La circonférence**: arcs et cordes; tangentes;
- Exercices d'application.

IX.—SCIENCES

a) NOTIONS DE PHYSIQUE:—

Chaleur:—Notions de température et thermomètres.—Dilatation.—Propagation de la chaleur par conductibilité.—Quantité de la chaleur et chaleur spécifique.—Fusion et solidification.—Dissolution et cristallisation;

Pesanteur:—Généralités sur les forces.—Direction orientée de la pesanteur.—Point d'application de la pesanteur.—Intensité de la pesanteur, masse des corps.—Mesure des masses.—Balance;

Hydrostatique:—Surface libre.—Vases communicants.—Pression exercée par les liquides.—Principe de Pascal et application.—Poussée sur les corps immergés.—Capacité d'un flacon et volume d'un solide.—Masse spécifique et densité;

Manipulations:—Étude des thermomètres.—Dilatation des corps solides, liquides et gazeux.—Corps bons conducteurs, corps mauvais conducteurs.—Vérification expérimentale.—Bouteille Thermos, toiles métalliques.—Calorimètre: détermination de la chaleur spécifique des corps.—Fusion: détermination du point de fusion de quelques corps.—Mélanges réfrigérants.—Mesure des forces: dynamomètres.—Vérification à l'aide d'une équerre que la verticale est perpendiculaire à la surface des eaux.—Balance.—Expérience du regel.—Dissolution de quelques corps;

b) NOTIONS DE CHIMIE:—

Air atmosphérique.—Oxygène.—Eau.—Hydrogène.—Chlorure de sodium.—Chlore.—Acide chlorhydrique.—Sodium.—Soude caustique.—Notions de chimie générale.—Soufre;

Manipulations:—

Travail du verre (courbure, rodage, montage d'appareils simples).—Étude du brûleur Bunsen (variations de température suivant les régions de la flamme).—Méthode de chauffage du verre ou de la porcelaine pour les empêcher de se briser.—Percer les bouchons de liège employés dans les appareils.—Étude expérimentale sur les acides, les bases et les sels (au moyen des colorants).—Étude expérimentale sur les oxydes, acides neutres et basiques par le tournesol.—Action dissolvante de l'eau sur les corps solides, liquides et gazeux.—Variations de température produites par la dissolution.—Préparation de l'oxygène par la chlorate de potassium, le bioxyde de manganèse, l'oxylythe, l'eau.—Vérification expérimentale de la présence d'oxygène par un copeau de bois en ignition.—Préparation de l'hydrogène par l'acide sulfurique sur le zinc.—Préparation de l'iode et du brome, à partir d'un iodure et d'un bromure.

X.—SCIENCES NATURELLES

Étudier l'anatomie et la physiologie sans se préoccuper de l'anatomie comparée.

a) ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'HOMME:—

La digestion.—La circulation.—La respiration.—Sécrétion et excrétion.—Assimilation et désassimilation.—Ration alimentaire.—Le squelette et les muscles.—Le système nerveux.—Organes des sens.—La voix;

b) HYGIÈNE:—

Hygiène de la personne.—L'eau.—L'air.—Les aliments.—Les boissons et l'alcoolisme.—Falsifications alimentaires.—Viandes dangereuses.—Les maladies contagieuses.—Désinfection.—Hygiène du vêtement.—Hygiène de l'habitation.

XI.—DESSIN

a) DESSIN D'APRÈS LES MODÈLES:—

Objets usuels simples;
D'après plâtres (panneaux décoratifs);
Échantillons de zoologie et de botanique;
Croquis rapides et nombreux d'après nature: fleurs, oiseaux, animaux, etc.;
Croquis de mémoire;
Stylisation et arrangements décoratifs (crayons de couleur, pastel);
Compositions. Illustrations de récits (en classe ou hors de la classe);

b) DESSIN GÉOMÉTRIQUE:—

Projections: point, ligne, solide.—Raccordements.

XII.—CHANT

- 1.—Tout le long du cours, enseigner et pratiquer les chants religieux, nationaux, populaires;
- 2.—Constituer un programme de solfège et de musique religieuse qui permette aux instituteurs: a) de les enseigner tout le long du cours primaire; b) de diriger des exercices de musique religieuse et profane, des chants, des chœurs;
- 3.—Organiser l'enseignement de la musique instrumentale: piano, harmonium, fanfare.

Principes d'exécution du chant grégorien plus approfondis.—Rythme, syncope, contretemps, triolet.—**Solfège**: pièces grégoriennes en rapport avec le temps liturgique; cantiques et chants populaires de bon goût; chants d'ensemble à deux ou trois voix.

XIII.—AGRICULTURE

Revue approfondie du programme d'agriculture du cours normal primaire élémentaire.

1.—ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE:—

Plantes de la région.—Description et rôle des parties d'une plante: racine, tronc, branches, feuilles, fleurs et fruits.—Parties essentielles, accessoires; leurs fonctions.—Multiplication des plantes par semis, greffage, marcottage, bouturage.—Modifications et améliorations des espèces par les procédés de culture; sélection.—Les grandes divisions du règne végétal.—Maladies des plantes, des céréales, des arbres fruitiers, des arbres forestiers;

2.—JARDIN POTAGER—JARDIN D'AGRÉMENT:—

a) **Jardin potager**:—Principaux légumes.—Légumes dont on mange la racine, la tige, la feuille, la fleur ou le fruit;

b) **Jardin d'agrément**:—Fleurs de pleine culture, d'hivernement;

Visite de fermes bien tenues, puis compte rendu oral ou écrit;

3.—TRAVAUX PRATIQUES:—

Jardin scolaire et jardin à domicile.

XIV.—COMMERCE

Tenue des livres et comptabilité approfondies avec méthodologie, pour mettre les normaliens en état de bien remplir le programme du cours primaire complémentaire.

a) COMPTABILITÉ:—

Préliminaires: généralités sur le commerce.—**Pratique du commerce**: commandes, factures, reçus, effets de commerce, correspondance commerciale.—Tenue des livres en partie simple.—Tenue des livres en partie double avec les livres principaux: brouillard, journal, grand livre, livre de caisse et les livres auxiliaires: livre des inventaires, des ventes, des billets.—Conversion de la partie simple en partie double et réciproquement;

b) STÉNOGRAPHIE:—

Sténographie française et anglaise;

c) DACTYLOGRAPHIE:—

Entretien des machines.—Correction du doigté.—Tenue hygiénique du corps.—Bonne disposition du travail, *exactitude plutôt que rapidité*.

XV.—LA VIE ÉCONOMIQUE ET LE DROIT COMMERCIAL

Les facteurs de la production: la nature, le capital et le travail.—La grande production en vue du marché.—La circulation des biens.—Le commerce.—La monnaie.—Le crédit.—Les banques.—Aspects juridiques du commerce.—Les éléments essentiels du contrat commercial.—La vente.—La société.—Le mandat.—Les effets négociables.—La répartition des biens.—Le profit de l'entrepreneur.—Le revenu des capitaux prêtés.—Le salaire de l'ouvrier.—Les sociétés coopératives et la consommation.—L'épargne.—L'assurance.

Bibliographie:—

Pierre Clerget:	Économie commerciale;
Miller et Beaulieu:	Droit commercial;
Bertrand Nogaro:	La vie économique (Delagrave);
Daniel Massé:	Initiation économique (Hachette).

XVI.—INDUSTRIE

Mettre les normaliens en état de pratiquer méthodiquement les travaux manuels qui sont inscrits au programme du cours primaire complémentaire et de les faire pratiquer à leurs futurs élèves, puis de remplir le programme de technologie industrielle inscrit aux Règlements du Comité catholique.

TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (sous forme de leçons de choses).

- a) **Industrie de l'alimentation:**—Meunerie, boulangerie, pâtes alimentaires.—Conserves de viandes et de fruits.—Fabrication des boissons;
- b) **L'habillement:**—Toile, coton, laine, drap, soie, Production, teinture, filature.—Peaux et cuirs.—Cordonnerie, ganterie, chapellerie.—Fabrication de brosses, peignes, boutons, aiguilles, épinglés;
- c) **Le papier et les livres:**—Pulperie et papeterie; imprimerie et reliure; lithographie et gravure; plumes, crayons, encre;
- d) **Le logement—L'ameublement:**—Matériaux de construction; détails de la construction d'une maison: maçonnerie, charpente, menuiserie, ébénisterie; chauffage et éclairage;
- e) **Industries diverses:**—Coutellerie, galvanoplastie, fabrication d'objets usuels métalliques.—Fabrication des allumettes.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE
D'ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ D'APPORTER CERTAINS AMENDE-
MENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Statuts refondus de Québec, 1925, Chapitre 133)

Séance du 18 décembre 1933.
(Avant-midi)

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Courchesne, l'honorable sénateur Thomas Chapais, l'honorable juge J.-M. Tellier, l'honorable juge Antonin Galipeault, M. Antonio Perault, M. Victor Doré et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Votre sous-comité considère d'abord le projet de modifier l'article 18 concernant l'ouverture d'écoles indépendantes en remplaçant la deuxième phrase du quatrième alinéa par ce qui suit:

“A cette fin, toute institution enseignante de cette Province, sans exception, doit, dans le cours du mois de juillet de chaque année, faire rapport au surintendant, d'après les formules préparées par le Comité du Conseil de l'Instruction publique de la croyance religieuse à laquelle elle appartient et aucune personne,

sauf les ministres du culte et les membres d'une corporation instituée pour fins d'enseignement (Cf., art. 68), ne peut ouvrir ou diriger une école indépendante ou privée sans avoir obtenu l'autorisation du surintendant. Quiconque ayant demandé l'autorisation d'ouvrir une école privée, se croit l'objet d'un injuste refus de la part du surintendant, peut interjeter appel au Conseil de l'Instruction publique à qui il appartient de rendre une décision finale en cette matière".

Après étude et longue discussion, sur proposition de l'honorable sénateur Chapais, appuyé par M. Antonio Perrault, il est résolu:

"Que le paragraphe cité plus haut soit modifié en en retranchant les mots depuis le mot "obtenu", dans la neuvième ligne, jusqu'à la fin du dit paragraphe, et en leur substituant les mots suivants:

"au préalable produit une déclaration au Département de l'Instruction publique de cette Province. Si subséquemment une plainte est faite au sujet de cette école, le surintendant de l'Instruction publique fait enquête et soumet à ce sujet un rapport au Conseil de l'Instruction publique".

Ce paragraphe ainsi modifié se lira comme suit:

"A cette fin, toute institution enseignante de cette Province, sans exception, doit, dans le cours du mois de juillet de chaque année, faire rapport au surintendant, d'après les formules préparées par le Comité du Conseil de l'Instruction publique de la croyance religieuse à laquelle elle appartient et aucune personne, sauf les ministres du culte et les membres d'une corporation instituée pour fins d'enseignement (Cf. art. 68), ne peut ouvrir ou diriger une école indépendante ou privée sans avoir au préalable produit une déclaration au Département de l'Instruction publique de cette Province. Si subséquemment une plainte est faite au sujet de cette école, le Surintendant de l'Instruction publique fait enquête et soumet à ce sujet un rapport au Conseil de l'Instruction publique".

Les honorables juges Tellier et Galipeault se déclarent dissidents.

Votre sous-comité étudie ensuite le rapport qui vous fut soumis en septembre dernier, à la suggestion des inspecteurs régionaux, en ce qui concerne la nomination ou l'élection des commissaires et des syndics d'écoles, rapport que vous avez retourné au dit sous-comité en le priant de l'étudier de nouveau.

Il est alors résolu que le rapport soumis à ce comité soit adopté relativement aux paragraphes 1 à 6, tels qu'amendés, en y ajoutant le nom du "surintendant" dans les article 4 et 6 et que les paragraphes 7 à 13 inclusivement soient remplacés par le suivant:

"Ce sous-comité croit qu'il est opportun d'amender les articles 508 à 518 du chapitre 133 des Statuts refondus de Québec, 1925, en substituant l'appel au surintendant de l'Instruction publique à celui qui existe présentement à la Cour de circuit ou à la Cour de magistrat".

Ce rapport ainsi modifié se lira comme suit:

1° A leur congrès tenu à Québec, le 22 décembre 1932, les inspecteurs régionaux proposèrent de modifier la composition actuelle des commissions scolaires, celles-ci devant être à l'avenir constituées: a) de trois membres élus par les contribuables; b) d'un membre nommé pour un terme de trois ans par l'Ordinaire du diocèse; c) d'un membre nommé pour trois ans par le surintendant de l'Instruction publique;

2° Ce sous-comité croit qu'il ne serait pas pratique de mettre à exécution pareil projet et il émet l'opinion qu'il ne paraît pas opportun de modifier le système actuel concernant la composition des commissions scolaires;

3° Pour répondre aux vues des inspecteurs régionaux désirant obtenir meilleure observation de la loi de l'Instruction publique, des Règlements du Comité catholique, et assurer une plus grande efficacité à l'école primaire; pour résoudre, en particulier, les difficultés d'ordre financier éprouvées depuis quelque temps par certaines commissions scolaires, ce sous-comité soumet les suggestions suivantes qui, d'après lui, faciliteraient une meilleure organisation pédagogique et le fonctionnement plus régulier de certains rouages scolaires;

4° En ces dernières années, l'on a créé dans les diverses provinces canadiennes des commissions spéciales pour contrôler les organismes chargés d'administrer la chose publique. En notre province, dans le domaine de l'enseignement primaire, un corps existe depuis nombre d'années, le Conseil de l'Instruction publique. Il suffirait d'accroître ses pouvoirs ou ceux du surintendant pour qu'il puisse remplir aux fins de l'Instruction publique le rôle assigné à certaines de ces commissions;

5° Aux termes de la loi de l'Instruction publique (chap. 133 des Statuts refondus de Québec, 1925), le Conseil de l'Instruction publique est revêtu de certains pouvoirs et devoirs; le surintendant, chargé de la direction du département de l'Instruction publique, doit, dans l'exercice de ses attributions, se conformer aux instructions qui lui sont données par le Conseil de l'Instruction publique ou les comités catholique romain ou protestant, selon le cas;

6° Ce sous-comité émet l'avis qu'il faudrait modifier cette loi de l'Instruction publique afin d'accorder au Conseil de l'Instruction publique ou au surintendant et à chacun de ses comités ou au surintendant des pouvoirs additionnels leur permettant non seulement de se rendre compte de certaines lacunes d'ordre pédagogique ou d'ordre financier, mais surtout le pouvoir d'y mettre un terme par l'exécution de décisions appropriées;

7° Ce sous-comité croit qu'il est opportun d'amender les articles 508 à 518 du chapitre 133 des Statuts refondus de Québec, 1925, en substituant l'appel au surintendant de l'Instruction publique à celui qui existe présentement à la Cour de circuit ou à la Cour de magistrat;

8° Votre sous-comité recommande que des congrès de commissaires et de syndicats d'écoles soient tenus le plus souvent possible.

Séance du 18 décembre 1933.
(Après-midi)

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Son Éminence le cardinal Villeneuve, Son Excellence Mgr Courchesne, l'honorable sénateur Chapais, l'honorable juge Galipeault, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Votre sous-comité continue l'étude du projet d'apporter certains autres amendements à la Loi scolaire (Statuts refondus de Québec, 1925, chapitre 133) et il vous prie de bien vouloir approuver les suggestions suivantes et de recommander à la Législature de voter les amendements suggérés:

1° L'article 71 de la loi de l'Instruction publique (Statuts refondus, 1925, chapitre 133) est modifié en remplaçant "tout", dans la première ligne du deuxième alinéa, par "toute érection et tout";

Le troisième alinéa du dit article de la dite loi est modifié et remplacé par le suivant:

"Cependant, quand il s'agit d'un territoire non organisé pour fins scolaires, l'érection d'une nouvelle municipalité ou tout changement mentionné au paragraphe précédent pourra être accordé dès que le nombre des propriétaires du dit territoire qui auront signé une requête à cet effet sera jugé suffisant par le surintendant pour justifier l'érection ou le changement demandé";

2° La dite loi est modifiée en ajoutant, après l'article 73, le paragraphe qui suit:

"Le lieutenant-gouverneur peut, sur requête de toute corporation scolaire et sur la recommandation du surintendant, après avis et pour des raisons jugées avantageuses, changer le nom de toute municipalité scolaire";

3° L'article 74 de la dite loi est modifié en ajoutant dans le deuxième alinéa, après le mot "organisé", les mots "pour les fins scolaires"

4° La dite loi est modifiée en y ajoutant après l'article 125;

“S'il n'y a pas de rôle d'évaluation en vigueur lors de la première élection dans une municipalité scolaire nouvellement organisée, la qualité des électeurs et celle des candidats à la charge de membre de la commission scolaire sont établies, pour cette élection, par le surintendant de l'instruction publique”;

5° La dite loi est modifiée en ajoutant, après l'article 148, l'alinéa suivant:

“Le surintendant aura le pouvoir d'accepter la démission d'un commissaire ou d'un syndic d'écoles, lorsqu'il jugera que cette démission est pour le bien général de la municipalité”;

6° L'article 208 de la dite loi est modifié en ajoutant, après le mot “président”, “qui doit être choisi parmi eux et reste en charge”;

7° L'article 288 de la dite loi est modifié en ajoutant après le mot “rapport”, dans la seconde ligne, le mot “annuel”;

8° La dite loi est modifiée en ajoutant après l'article 397, paragraphe premier, le paragraphe suivant:

“Il n'est pas au pouvoir de la commission scolaire ou des commissaires d'écoles de faire remise de ces intérêts”;

9° Abroger la formule II “Cautionnement du Secrétaire-trésorier”;

10° L'article 534 de la dite loi est modifié en remplaçant les chiffres “1929”, dans la neuvième ligne, par les chiffres “1936”;

11° L'article 542 de la dite loi est modifié en remplaçant le paragraphe 1° par le suivant:

“D'une retenue dont le minimum est de deux pour cent et le maximum de quatre pour cent, par année, sur le traitement de chaque fonctionnaire ainsi que sur celui de toute personne laïque qui enseigne sans diplôme dans les écoles de commissaires ou de syndics ou subventionnées par eux ou par le gouvernement.

Les professeurs de musique, de dessin et autres spécialités munis d'un diplôme reconnu par les comités catholique ou protestant du Conseil de l'Instruction publique et qui ne sont pas régis par les dispositions de l'alinéa précédent peuvent payer au fonds de pension de l'enseignement primaire la retenue mentionnée au présent paragraphe et, dans le cas d'un tel paiement, les dispositions de la huitième partie de la loi de l'Instruction publique s'appliquent à eux. Les dispositions du deuxième alinéa du paragraphe 1 du présent article sont censés être en vigueur depuis l'établissement du fonds de pension”;

12° L'article 561 de la dite loi est modifié en remplaçant le premier paragraphe par le suivant:

“Le fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire est administré par une commission administrative composée du surintendant, comme président, et de cinq délégués nommés comme suit: Un par la conférence des instituteurs catholiques romains de Montréal; un par la conférence des instituteurs catholiques romains de Québec; un par l'Alliance catholique des professeurs de Montréal et deux par l'Association provinciale des instituteurs protestants”.

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

L'honorable juge Tellier propose, secondé par l'honorable juge Galipeault:

1° "Que le rapport des délibérations du sous-comité, à sa séance de l'avant-midi du 18 décembre 1933, soit accepté et approuvé pour partie, savoir:

a) En autant qu'il rejette ou condamne la suggestion ou proposition du Congrès des Inspecteurs régionaux, relativement à la composition des commissions scolaires;

b) En ce qu'il suggère ou recommande d'amender la Loi de l'Instruction publique de manière à remplacer l'appel à la Cour de circuit ou à la Cour de magistrat par l'appel au surintendant, tel qu'il existait avant l'an 1899;

c) En ce qu'il recommande que des congrès de commissaires et de syndics d'écoles soient tenus le plus souvent possible;

2° Que le dit rapport soit rejeté pour le surplus, comme inacceptable:

a) Parce que la loi qu'il suggère, relativement aux écoles indépendantes ou privées, ne serait pas une loi, si l'on n'y ajoute une sanction; qu'avec une sanction, elle conduirait nécessairement à l'arbitraire; qu'elle supprimerait en principe, la liberté de l'enseignement et que, dans tous les cas, elle constituerait un précédent dangereux;

b) Parce que les pouvoirs qu'il propose d'attribuer au Conseil de l'Instruction publique, aux comités de ce Conseil et au Surintendant, relativement aux affaires et aux biens des commissions scolaires dans certains cas plus ou moins déterminés, ne leur conviendraient guère, vu qu'il n'ont pas été institués pour cela et que, d'ailleurs, ils n'ont pas l'organisme qui serait requis à cette fin".

Après discussion soulevée par cette proposition, ce rapport est approuvé sur division.

Comme d'autres amendements à la Loi scolaire ont été suggérés depuis la réunion de ce sous-comité, à la date ci-dessus mentionnée, le Comité catholique charge le même sous-comité d'étudier s'il y a opportunité de les accepter.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, LORS DE SA SESSION DU MOIS DE FÉVRIER 1933, D'Étudier un amendement A LA LOI DU FONDS DE PENSION DE MANIÈRE A PERMETTRE AUX FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE FAIRE COMPTER POUR LEUR PENSION LES ANNÉES QU'ILS ONT PASSÉES EN COMMUNAUTÉ

Séance du 27 octobre 1933.

PRÉSENTS:—Mgr Courchesne, président; l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. Antonio Perrault, M. J.-P. Labarre, M. Victor Doré, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après étude, le sous-comité croit que le principe de la question qui lui est soumise est juste et doit être mis en pratique. Cependant, le dit sous-comité suggère respectueusement au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de ne pas adopter une décision définitive à ce sujet sans qu'au préalable d'autres questions relatives au Fonds de pension, notamment son aspect financier, aient été étudiées.

(Signé) † GEORGES, Év. de Rimouski,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est approuvé et, sur proposition de M. Perrault, secondé par Mgr Papineau, il est résolu:

“Qu’une sous-commission composée de Mgr Courchesne, de M. Victor Doré, de M. J.-P. Labarre, de M. Napoléon Brisebois, de M. Nérée Tremblay ainsi que du proposeur et du secondeur de cette motion soit nommée pour étudier toutes questions relatives au Fonds de pension des fonctionnaires de l’enseignement primaire.

M. l’Abbé Renaud, après voir exposé les besoins de la région de Pontiac, au point de vue scolaire, communique au Comité catholique la lettre suivante:

Pembroke, Ont., le 4 février 1934.

Monsieur le Surintendant de l’Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Il y a maintenant quatre ans que, par suite de représentations faites avec mon approbation et avec le consentement de presque tout notre clergé du comté de Pontiac par M. l’abbé John Kimpton, curé de Vinton, mon représentant à la réunion du Comité catholique du Conseil de l’Instruction publique, tenue le 25 septembre 1929, il a été résolu par le même Comité de placer à l’école du village de Chapeau, un professeur de pédagogie et de faire ainsi de cette école une école d’entraînement pour la formation d’institutrices bilingues pour le comté de Pontiac et pour les comtés voisins. Cette résolution a été heureusement mise en vigueur avec, je le crois, des résultats bien satisfaisants. On se demande maintenant s’il ne faudrait pas compléter l’œuvre si heureusement inaugurée en établissant, au village de Chapeau, une école normale pour le comté de Pontiac. Pour moi-même, je le crois bien désirable et j’en fais la demande bien respectueusement par mon représentant, Monsieur l’abbé A.-M. Renaud, curé de Saint-Alphonse-de-Liguori, de Chapeau, à l’honorable Comité catholique du Conseil de l’Instruction publique.

Votre dévoué serviteur en Jésus-Christ,

(Signé)

P. R. RYAN,
Évêque de Pembroke.

Mgr Forbes propose alors, appuyé par l’honorable juge Fortier:

“Que la demande de Mgr Ryan soit agréée et que le Gouvernement, s’il ne peut accorder cette école normale, soit prié de contribuer davantage au soutien de la dite école du village de Chapeau”.

Il est résolu, sur proposition de Mgr Forbes, secondé par l’honorable Fortier:

“Que Mgr Joseph Charbonneau, protonotaire apostolique et un des vicaires généraux d’Ottawa, soit présenté à Son Honneur le Lieutenant-gouverneur en conseil pour le poste de l’École normale de Hull en remplacement de feu M. l’abbé Paul Courte.

Et la séance est ajournée au 16 mai prochain, troisième mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire adjoint.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Péchés capitaux

L'ORGUEIL

Il nous est bien permis, enseignent les théologiens, de nous aimer nous-mêmes, en reconnaissant et en estimant les vertus, les bonnes qualités, les perfections même que Dieu a mises en nous. Les talents de l'esprit, les avantages de la nature, les biens de la fortune que nous trouvons en naissant, peuvent nous plaire, mais en en jouissant, nous devons avoir soin d'en rapporter à Dieu tout le mérite et de lui en exprimer toute notre reconnaissance.

Tout le mal de l'orgueil consiste à séparer Dieu de tout le bien qui est en nous et dont il est nécessairement le principe; il consiste à se complaire, à se glorifier en soi-même, à se contempler avec une joie secrète, à s'admirer comme si on était le propre auteur de son être et le seul artisan de son bonheur, au lieu de rapporter toute gloire à Dieu, auteur de tout bien. C'est pourquoi la sainte Écriture dit que l'orgueil est la source de tous les péchés qui se commettent. Il a été effectivement la cause de la chute des mauvais anges et du premier homme; il attaque Dieu directement en s'attribuant ce qui n'appartient qu'à Dieu; il lui ravit sa gloire en prétendant régner à sa place.

L'orgueil est haï de Dieu et des hommes; il produit un grand nombre de péchés et de vices que les saints docteurs appellent ses filles. Les principaux sont: le *mépris du prochain* que l'orgueilleux ne regarde et n'écoute qu'avec dédain, parce qu'il s'imagine valoir mieux que lui et lui être supérieur en tout; l'*ambition*, qui est un désir immodéré de se distinguer des autres, de s'élever au-dessus d'eux, d'obtenir des honneurs, des dignités; la *vanité*, qui est un désir d'occuper de soi les autres et d'obtenir leurs louanges; la *vaine gloire*, qui fait que l'on se glorifie des bonnes qualités qu'on croit remarquer en soi-même; l'*ostentation*, qui est l'affectation de faire voir aux autres les avantages que l'on possède, soit en richesses, soit en talents; la *présomption*, qui est un penchant déréglé du cœur par lequel l'homme d'après sa bonne opinion qu'il a de lui-même, entreprend avec témérité des choses au-dessus de ses forces; l'*hypocrisie*, par laquelle on s'efforce, pour attirer l'estime, de paraître meilleur qu'on ne l'est réellement; l'*opiniâtreté*, qui fait qu'on s'entête tellement dans sa manière de voir qu'on refuse de se rendre aux meilleures raisons des autres; l'*insubordination*, qui fait qu'on ne veut dépendre d'aucune autorité, qu'on refuse de se soumettre aux avis ou aux ordres de ses supérieurs, et qu'on en vient parfois à la haine, au mépris, aux injures. Enfin, l'orgueil revêt lui-même mille formes diverses, telle que la hauteur, la fierté, l'arrogance, la suffisance, la fatuité, la pédanterie.

La vertu opposée à ce vice odieux est l'humilité. C'est une vertu qui, par la connaissance qu'elle donne à l'homme de sa faiblesse, de son impuissance, de ses misères, de sa corruption, de son néant, fait qu'il se méprise sincèrement lui-même et l'empêche de mépriser les autres et de chercher à s'élever au-dessus d'eux. L'humilité nous est spécialement recommandée par le divin Maître des

vertus: "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur". Un jour que ses disciples lui demandaient quel serait le plus grand dans le ciel, il appela un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et leur dit: "Si vous ne devenez simple et humble comme cet enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux". Quoi de plus formel, de plus positif que ces paroles? Ne prouvent-elles pas évidemment que l'orgueil est un obstacle insurmontable au salut et que, sans l'humilité, il est absolument impossible de parvenir au ciel? "C'est par l'humilité qu'on parvient à la vie, dit saint Ambroise, voilà, le vrai chemin du ciel et il n'y en a point d'autre; celui qui veut aller par une autre route, tombe plutôt qu'il ne monte. Quiconque s'abaisse sera élevé, mais quiconque s'élève sera abaissé".

Cette parole évangélique a eu maintes fois sa réalisation frappante dans l'histoire. Lucifer fut profondément abaissé pour avoir voulu s'élever au-dessus du Créateur. Nabuchodonosor reçut un châtiment exemplaire de son immense orgueil. Plus tard, Aman fut de même puni par Assuérus. Que d'exemples l'histoire profane ne nous fournirait-elle pas à son tour. Et, d'autre part, elle nous montrerait Dieu se plaisant à exalter les petits et les humbles qu'il aime de préférence et dont il se sert d'ordinaire pour réaliser ses dessins sur le monde.

FIDÈLES.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I

Dictier ou faire copier au hasard les mots suivants:

Corps moins lourds que l'eau.—Liège.—Huile.—Bois.—Papier.—Cuir.—Paille.—Jonc.—Plume d'oiseau.—Pétrole.

Corps plus lourds que l'eau.—Sable.—Cailou.—Plomb.—Clef.—Ardoise.—Clou.—Os.—Pierre.—Brique.—Cuivre.

II

Expliquer ce que c'est qu'un enfant:

Attentif.—Poli.—Soigneux.—Propre.—Sage.—Dissipé.—Désobéissant.—Peureux.—Vif.—Frileux.—Taquin.—Hardi.—Paresseux.—Timide.—Étourdi.

III

Ranger dans une même colonne les noms des objets ou des animaux de la même couleur:

Papier.—Cire.—Houille.—Brique.—Mousse.—Coton.—Laiton.—Trèfle.—Dent.—Viande.—Serin.—Corbeau.—Cygne.—Perruche.—Porcelaine.—Fusain.—Amidon.

— Farine. — Herbe. — Safran. — Oseille. — Radis. — Carotte. — Navet. — Corail. — Taupé. — Grain de blé. . .

DICTÉES

I

L'ENFANT GATÉE

Louise était une charmante enfant, vive, intelligente, bonne; mais comme elle avait été longtemps malade, ses parents avaient pris l'habitude de la gâter. Louise devint peu à peu exigeante, impérieuse, colère et finit par être insupportable à tout le monde.

E. SEGOND.

Soulignez six adjectifs qualificatifs.

II

LE CANADA

Le Canada est notre patrie. Nous en sommes fiers et nous l'aimons de

tout notre cœur. Nous souffrons lorsqu'il est éprouvé, nous sommes joyeux lorsqu'il est prospère.

GRAMMAIRE.—Analyser le mot Canada.—Citer les noms qui correspondent à *fier, joyeux, prospère*. (Fierté, joie, prospérité.)—Relever la dictée en remplaçant la 1ère personne du pluriel par la 1ère personne du singulier.

Le Canada est ma patrie. J'en suis fier...

QUESTIONS.—Où le Canada est-il situé?—Quelles sont ses limites?—Quel est le pays limitrophe du Canada?—Nommez ses principales productions.—De quel climat jouit-il?

III

POUR ÉVITER LA ROUILLE

Pour empêcher le fer de se rouiller, il faut le préserver du contact de l'air humide. On y arrive en recouvrant le métal d'une matière grasse ou d'une peinture rouge appelée *minium*. En plongeant de la tôle dans de l'étain fondu on obtient le *fer-blanc*. Le fil de fer *galvanisé* est du fil de fer recouvert d'une couche de *zinc*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Quels sont les objets en fer que l'on recouvre de *graisse*? (les armes, les machines), de *minium*? (les solives en fer, les grilles), d'*étain*? (les boîtes à sardines), de *zinc*? (le fil de fer employé par les jardiniers).—*Minium*. C'est un oxyde de plomb que l'on délaye dans de l'huile.—*Étain*. Quel aliment enveloppe-t-on dans des feuilles d'étain? Ces feuilles sont-elles rouillées, ternies? On dit que l'étain est *inaltérable à l'air*.—*Zinc*. Quels sont les principaux usages de ce métal?

EXERCICES.—Soulignez d'un trait les participes passés, de deux traits les participes présents.—Conjuguez oralement le verbe *plonger* aux temps passés suivants: *imparfait, passé défini, passé indéfini* (règle des verbes en *ger*)—Ecrivez la phrase suivante en mettant le verbe successivement à l'*imparfait, au passé indéfini, au futur*: *Le fer ne rouille plus.*

RÉCITATION

LE COQ

C'est moi le coq! coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse,
Rouge comme un coquelicot.
Je fais la guerre à la paresse,
Je chante avant le jour: debout! coquerico!

Ma queue arrondie en panache
Est verte avec des reflets d'or,
Gare à mon bec si l'on me fâche!
Et j'ai deux éperons encor,
J'ai deux bons éperons et la queue en panache!

Je réveille la basse-cour,
A mon cri de guerre accourue!
J'appelle, avant le point du jour,
Le laboureur à sa charrue;
Je dis à tous: Debout! debout! voicil le jour!

Et le bon travailleur se lève,
Aussi gai que le gai soleil!
Dans son lit, le paresseux rêve:
Sommeil de jour, méchant sommeil!
Qui veut vivre cent ans au cri du coq se lève!

Jean AICARD,

poète français, né en 1848, décédé.

EXPLICATIONS.—*Coquerico* est le chant du coq—*des reflets d'or*, c'est-à-dire un éclat brillant de temps en temps et qui fait voir comme de l'or la couleur jaune de ses plumes—*j'ai deux éperons*, ongles pointus en arrière de chaque patte du coq qui ressemblent aux éperons des cavaliers.

Jean Aicard, poète français né en 1815, décédé il y a plusieurs années.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—Trouver les principaux sens des mots suivants:

CANNE.—On extrait le sucre de la *canne* à sucre.—Grand-père s'appuie sur une *canne* pour marcher.—Il y a des *cannes* à vent.—CANONNIÈRE.—Un petit navire armé d'un ou de plusieurs canons s'appelle une *canonnière*.—Donne-moi de la filasse pour mettre dans ma *canonnière*.—CAPOTE.—On dit: la *capote* du soldat, cette dame a sur la tête une belle *capote*, la *capote* d'un cabriolet, faire une *capote*, en jouant aux cartes; on dit aussi *capot*.

II.—Trouver les principaux sens des mots suivants:

CANAL.—Un *canal* est un cours d'eau creusé par la main de l'homme.—Le *canal* digestif comprend la bouche, l'arrière-bouche, l'œsophage, etc.—Le *canal* Rideau met en relation les villes d'Ottawa et de Kingston.—CANEVAS.—Vous m'achèterez un *canevas* pour broder des pantoufles.—Maintenant, travaillez, voilà le *canevas* de votre devoir.

DICTÉES

I

LA CONSCIENCE

Jamais je ne me trouve plus content que quand j'ai rempli mes devoirs. Alors, je m'assieds à table avec plus de plaisir, je cours, je saute, je chante. Mais si j'ai été paresseux, méchant, je n'ai plus aucun repos et je ne me sens aucun plaisir à manger ni à jouer. Ma conscience est là qui me tourmente, qui me dit que j'ai manqué à mes devoirs, et qu'en agissant ainsi, je ne deviendrai jamais homme de bien.

D'après X. MARMIER,
écrivain catholique français,
1809-1892.

Explications.—Remplir ses devoirs, faire tout ce que la loi de Dieu nous ordonne de faire—*je ne me sens plus aucun repos*, je ne me sens pas tranquille, je suis inquiet—*en agissant ainsi*, en faisant comme cela—*homme de bien*, honnête homme, homme vertueux.

Application.—Mettre la dictée à la deuxième personne du singulier, puis à la première personne du pluriel: *Jamais tu ne te trouves*, etc.—*Jamais nous ne nous trouvons*, etc.

II

Verbes attributifs

Ce malade aime beaucoup les dattes et les jujubes.—Les élèves exempts de punitions auront un congé supplémentaire.—Nous marcherons tout le jour.—Vous languissez dans la nonchalance et l'oisiveté.—On court après la fortune, mais elle sourit à peu de personnes.—Vous vous vengez cruellement d'un oubli involontaire de notre part.—Nos pères se battirent avec courage en 1775.—Oui, je me sens mieux aujourd'hui qu'hier.—Ton frère a été malhonnête et en a été repris sévèrement.—Ces malheureux naufragés furent submergés avant l'arrivée des secours.—Présentement, il faudrait des pluies abondantes et il fait un temps sec.—Non, il ne convient pas de faire cette démarche.

QUESTIONS GRAMMATICALES.—Comment appelle-t-on les verbes autres que les auxiliaires? On les nomme verbes attributifs.—Pourquoi ce nom? Parce que tous ces verbes ne sont autre chose que la combinaison du verbe être, avec un attribut.—N'existe-t-il pas plusieurs sortes de verbes attributifs? Oui, on en distingue cinq espèces différentes qui sont: les verbes transitifs appelés aussi verbes actifs, les verbes intransitifs appelés aussi verbes neutres, les verbes pronominaux appelés aussi verbes réfléchis, les verbes passifs et les verbes unipersonnels.—Expliquez ces diverses dénominations. Le verbe transitif exprime une action transmise à un complément direct comme: Tu écoutes la leçon; le verbe intransitif exprime une action faite par le sujet et n'a pas de complément direct, comme: Nous marcherons tout le jour; le verbe pronominal a pour sujet et pour complément deux pronoms qui représentent le même être, comme je m'amuse; le verbe passif exprime une action endurée ou soufferte par le sujet, comme je suis payé; le verbe unipersonnel ne se conjugue qu'à une seule personne qui est la 3e personne du singulier, comme il neige aujourd'hui; il pleuvra demain, etc.

ANALYSE GRAMMATICALE.—Trouver dans la dictée un verbe attributif de chacune des cinq espèces; en faire connaître la conjugaison, la personne, le nombre, le temps et le mode; puis en indiquer le sujet et le ou les compléments, s'il en a.

RÉCITATION

LE GARDIEN DU BERCEAU

En se levant, la bonne lune
Avait dans un ciel argenté
Vaincu l'ombre de la nuit brune;
—C'était une lune d'été.

Ses purs rayons par la fenêtre
Eclairaient le petit berceau
Où reposait un charmant être:
On eût dit un vrai nid d'oiseau.

La mère, s'éveillant à peine,
Vit un ange, d'or couronné,
Qui retenait sa douce haleine
Et veillait sur le dernier né.

L'enfant sous l'ombre de son aile
Goûtait un paisible sommeil;
Le gardien céleste et fidèle
Faisait son visage vermeil.

Et la mère, dans la nuit grise,
En l'ange qu'elle contemplant

Soudain reconnaît, ô surprise!
L'enfant qui but son premier lait. . .

Depuis que la tombe entr'ouverte
L'avait pris pâle et tout glacé,
Une seule fois l'herbe verte
Au cimetière avait poussé. . .

“Mère, c'est moi:—je viens distraire
“Ta grande douleur ici-bas;
“Je garderai mon petit frère:
“Dors en paix et ne pleure pas.”

J. TOUCHE,
poète français.

SUJET A TRAITER

Mettre en prose la fable: Le lion et le rat.
Récit simple, familier. Lire attentivement la fable en classe et la faire relire aux élèves avant de la donner à traduire.

SUJET TRAITÉ

Dans une grande forêt, un lion se promenant un jour, vit sortir de terre, entre ses pattes, un petit rat. Le lion aurait pu écraser l'animal étourdi d'un mouvement de sa robuste queue, mais il était généreux et laissa la vie au rat.

Celui-ci ne l'oublia pas et, dans son bon petit cœur d'animal reconnaissant, il chercha l'occasion de prouver au lion sa gratitude. L'occasion ne se fit pas attendre. A quelque temps de là, des chasseurs étant venus tendre un piège au lion, ce dernier fut pris dans des rets si solides que malgré sa force il ne put les briser. Sire rat, attiré par les rugissements de son bienfaiteur, accourut aussitôt et se mit activement à ronger les mailles du filet. Un trou en amène d'autres, les mailles se rompirent et le lion se sentit libre. Il reconnut alors la justesse du proverbe: On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

COURS SUPÉRIEUR

VOCABULAIRE

Cherchez 10 adjectifs qui peuvent convenir au mot *maison*, 10 qui peuvent convenir au mot *cour*, et 10 qui peuvent convenir au mot *jardin*.

La maison peut être *grande, neuve, commode, claire, gaie* ou *petite, vieille, incommode, obscure, triste*.

La cour peut être *grande, carrée, longue, oblongue, pavée, sablée, humide, sèche, aérée, renfermée*.

Le jardin peut être *grand, carré, muré, découvert, fleuri, ombreux, agréable, abrité, vert, frais*.

DICTÉES

I

UN PÈRE A SON FILS

Ton âme est un papier blanc sur lequel nous n'avons point permis au diable de barbouiller, de façon que les anges ont pleine liberté d'y écrire tout ce qu'ils voudront, pourvu que tu les laisses faire. Je te recommande l'application par-dessus tout. Si tu m'aimes, si tu aimes ta mère et tes sœurs, il faut que tu aimes ta table de travail, l'un ne peut aller sans l'autre.

Joseph de MAISTRE,
célèbre écrivain catholique; ses œuvres sont parmi les plus belles de la littérature française: 1754-1821.

I.—*Explications.*—Ton âme est un papier blanc sur lequel, etc., c'est-à-dire: nous, tes parents, avons eu soin d'éloigner de toi tout ce qui aurait pu noircir ton âme.—Si tu m'aimes, si tu aimes ta mère et tes sœurs, etc., c'est-à-dire: il ne s'agit pas de me dire que tu nous aimes, il faut le montrer en travaillant, parce que, si tu veux aider ta mère et tes sœurs, il faut que tu parviennes à une bonne situation par ton travail.—Joseph de Maistre, 1754-1821, grand écrivain catholique.

II.—*Exercice de conversion.*—Comment un père peut-il dire à son fils: ton âme est un papier blanc?—Comment le diable peut-il barbouiller notre âme?—Comment pouvons-nous laisser les anges écrire dans nos âmes?—Qu'est-ce que l'application?—Quand vous regardez voler les mouches en classe, montrez-vous de l'application? et quand vous écoutez attentivement le maître, que vous regardez au tableau, que vous faites tout ce que vous pouvez pour comprendre et pour retenir?—Les enfants appliqués apprennent-ils bien en classe?—et les autres?—Est-ce que la classe leur sert à quelque chose?—Et quand ils seront grands, pourront-ils se servir de ce qu'ils ont appris?

II

LE PAIN

Le cultivateur, qui sait le mal qu'on a à faire pousser le blé, a pour le pain un pieux respect. Perdre un morceau de pain en le jetant à la rue est regardé comme un sacrilège. Il faut voir le bon père de famille entamer le pain ! Il procède à cette opération comme à une cérémonie religieuse. D'abord il ne manque jamais de faire avec son couteau un signe de croix sur la croûte du dessous; puis il coupe chaque tranche avec une grave lenteur et ramasse soigneusement les miettes éparses sur la table.

Cette façon presque solennelle d'entamer la miche m'a imprimé dans l'esprit un profond respect pour cette nourriture indispensable à la plus large part de l'humanité, pour ce pain qui coûte tant de fatigues et dont, à l'heure qu'il est, tant de miséreux encore ne peuvent manger à leur appétit.

X.....

I. — *Explications.* — *Sacrilège*, profanation d'une chose sainte. Évidemment ici le sens est figuré—*Il procède*, se met en mesure de faire—*opération*, action qui demande un certain recueillement, du calcul, des combinaisons, une certaine science—*éparses*, répandues—*solennelle*, qui se fait avec cérémonie—*indispensable*, dont on ne peut se passer—*miséreux* (mot nouveau), très pauvre, accablé de misère.

II.—*Conversation.*—Relever dans la dictée tous les pronoms servant de compléments, dire si ces compléments sont directs ou indirects et s'ils sont placés avant ou après le verbe.

Pourquoi pour le pain est-il placé avant un pieux respect (à cause de l'importance donnée au mot pain)—avec son couteau avant un signe de croix?—chaque tranche avant avec une grande lenteur?—un profond respect avant pour cette nourriture indispensable?

III

LES SEMAILLES

On appelle *semilles* ou encore *ensemencement*, la distribution des *grains* sur le sol. Cette opération est des plus importantes. Le succès des récoltes

en dépend, et il faut y apporter le plus grand soin. *En premier lieu*, la terre doit être bien préparée, le moment bien choisi et la *semence* de bonne qualité. En outre, on doit connaître la quantité qu'il en faut employer et la *répartir* le plus également possible sur toute la surface du terrain. On doit ensuite veiller à ce qu'elle soit *recouverte convenablement*. Un temps calme, modérément *sec* ou *humide*, est celui qui convient le mieux pour opérer les semilles.

ANNOTATIONS.—*Semilles*: Ce nom ne s'emploie qu'au féminin pluriel, comme *funérailles*, *relevailles*, *représailles* et quelques autres.—*Ensemencement*: Mot synonyme de semilles, et qui désigne l'action de semer ou répandre la semence. Ce mot qui a pour radical *semence*, est formé du préfixe *en* et du suffixe *ment* qui marque le résultat de l'action; c'est de la même manière qu'on formerait *entraînement* et *enlèvement*, etc.—*Grains*: Nom générique appliqué au fruit et à la semence des céréales; de ce mot on a formé *grainetier*, *grainier*, *graineler*, etc.—*Sol*: Nom donné à tout terrain quant à sa nature et à ses qualités productives.—*Succès*: Mot équivalent de *réussite*, résultat heureux. Les mots accès, décès, procès, succès et quelques autres de même terminaison, s'écrivent au singulier comme au pluriel.—*En premier lieu*: Locution équivalente de *premièrement*; on dit de même, *en second lieu*, pour *deuxièmement*, etc.—*Semence*: Se dit de tout ce qui se sème par la main de l'homme ou naturellement.

RÉCITATION

L'EAU DE PAQUES

Suivant la coutume locale,
Comme aux temps naïfs, les hameaux,
Dès que blanchit l'aube pascale,
Puisent, à plein vase, aux ruisseaux.

L'eau de Pâques est bienfaisante,
Pourvu qu'on aille la quérir
Avant que le diable l'enchanter:
Elle a la vertu de guérir.

Le ciel vernal, la lune blanche,
Dont les rayons se sont dissous
Au cristal qui coule et s'épanche,
Ont fait ce prodige pour nous.

Non. Pâques seul, avant matines,
Célébrait le rite prescrit,

Aux alleluias des collines,
Sur l'onde, a soufflé son esprit.

La fraîche légende rappelle
Les matins des siècles pieux
Où brillait, si pure et si belle
L'âme enfantine des aïeux.

Elle évoque ce baptistère,
Ces fonts de baptême français,
D'où coule l'eau que rien n'altère,
Abondante et vive à jamais.

Nérée BEAUCHEMIN,
Poète canadien-français, décédé.

“Patrie Intime”.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

L'EAU COMME BOISSON

Montrer la vérité de cette maxime: “L'eau est la plus saine des boissons.”

Plan.—Nécessité de boire.—L'eau est la meilleure boisson.—Les boissons alcooliques peuvent être utiles; leurs inconvénients; ceux de l'eau-de-vie et des liqueurs. Conclusion.

SUJET TRAITÉ

Nous éprouvons tous le besoin de boire. Nos organes laissent échapper peu à peu l'eau nécessaire à leur fon-

ctionnement, et les aliments solides sont insuffisants pour remplacer cet élément liquide. C'est pourquoi il nous faut faire usage de boisson.

L'eau est la boisson naturelle par excellence. Quand elle est pure, elle est la plus saine de toutes; nous la trouvons même agréable, quand nous avons bien soif. Mais beaucoup de personnes boivent sans avoir soif, et absorbent des boissons alcooliques qui flattent le palais, mais sont beaucoup moins saines que l'eau. Les plus répandues sont le vin, la bière et le cidre.

Prises avec modération, elles ont sans doute leurs avantages. Mais l'alcool que renferment ces boissons fatigue notre corps quand nous les prenons avec excès.

L'eau-de-vie et les liqueurs sont encore plus malsaines et plus funestes. Non seulement elles ruinent la santé, mais elles troublent notre esprit et affaiblissent notre intelligence.

Je ne bois jamais d'eau-de-vie ni de liqueurs, car ces boissons constituent de vrais poisons et rendent fous ceux qui en abusent. Je ne bois même jamais de vin sans y ajouter une grande quantité d'eau, et au moment des repas, seulement aux jours de grandes fêtes.

École primaire complémentaire

DICTIONNAIRE

I

LE PAPE

Le Pape, ce n'est pas seulement une individualité éphémère, un roi quelconque *apparaissant* sur un trône avec plus ou moins de prestige, plus ou moins de puissance, plus ou moins de génie. Le Pape, ce n'est pas Mastai Ferretti, Joachim Pecci, Joseph Sarto, Achille Ratti, c'est Pierre, le batelier de Bethsaïde, qui *saute* de sa barque pour marcher sur les eaux en tempête; c'est

Pierre, qui *va* de Jérusalem à Antioche, d'Antioche à Rome, et, son bâton pastoral à la main, entre dans cet océan de peuples, de cultes, de doctrines, autrement plus agité que ne *l'étaient* les flots de son petit lac de Tibériade. N'importe, Pierre va, fort de la promesse de Jésus; Pierre établit le siège de la Papauté tout près du trône impérial; il *met* là sa chaire, il *prêche* le Christ, le fils du Dieu vivant. Pour donner du crédit à sa parole, il n'a pas d'épée. Il se rappelle l'ordre de son maître: “*Mets ton glaive au fourreau, car tout pouvoir qui s'appuiera sur le glaive périra par le*

glaive." Aussi, devant les menaces des tyrans, il n'aura qu'une réponse: "Nous ne pouvons pas ne pas parler: Vous pouvez bien frapper, mais vous n'arrêterez pas la parole évangélique. *Non possumus non loqui.*"

R. P. AURIAULT, S.J.

Explications.—éphémère (du grec *ephemeros*, qui ne dure qu'un jour).—prestige, action exercée sur les esprits par l'appareil d'une dignité.—*Mastai Ferretti*: Pie IX.—*Joachim Pecci*: Léon XIII.—*Joseph Sarto*, Pie X.—*Achille Ratti*, Pie XI.—*du crédit*, de la force d'affirmation.

GRAMMAIRE.—Justifiez l'emploi du mode et du temps des verbes de la dictée qui sont imprimés en italique.

Cherchez dans la dictée les verbes mis au temps présent employé pour le passé et les verbes employés au futur pour le présent.

Analyse logique.—Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, une âme à Dieu, plus tout cela est beau. (Joubert). (Rétablir les deux verbes sous-entendus.)

II

"LES AGNUS DEI"

Le mercredi de Pâques est célébré, à Rome, par la bénédiction des *Agnus Dei*; cérémonie qui est accomplie par le Pape la première année de son pontificat et ensuite tous les sept ans. Les *Agnus Dei* sont des disques en cire sur lesquels est empreinte d'un côté, l'image de l'Agneau de Dieu et, de l'autre, celle de quelque saint. L'usage de les bénir, à la fête de Pâques, est fort ancien; on en trouve des traces dans les monuments de la liturgie dès le VII^e siècle; et lorsque, en 1544, on fit, à Rome, l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stilicon, morte avant le milieu du Ve siècle, on y trouva un de ces *Agnus Dei*, semblable à ceux que le Pape bénit encore aujourd'hui.

La cire qui s'emploie dans la confection des *Agnus Dei* est celle du cierge pascal de l'année précédente, à laquelle on en ajoute beaucoup d'autres; autrefois même, on y mêlait le saint Chrême. Au Moyen-Age, le soin de pétrir cette cire et de lui donner

les empreintes sacrées, était dévolu aux sous-diacres et aux acolytes du palais; aujourd'hui, il appartient aux religieux de l'Ordre de Citeaux qui habitent, à Rome, le monastère de saint Bernard.

La cérémonie a lieu dans le palais pontifical, dans une salle où l'on prépare un grand bassin rempli d'eau bénite.

Les *Agnus Dei* sont ensuite recueillis avec respect et réservés pour la distribution solennelle qui doit s'en faire le samedi suivant. Il est aisé de voir le lien de cette cérémonie avec la Pâque: l'Agneau pascal y est sans cesse rappelé; en même temps que l'immersion des agneaux de cire présente une allusion évidente avec l'administration du baptême qui fut durant tant de siècles le grand intérêt de l'Église et des fidèles dans cette solennelle octave.

DOM GUÉRANGER,

Célèbre religieux Bénédictin,
écrivain français remarquable:
1806-1875.

Explications.—*Idées.*—Quelle cérémonie célèbre-t-on, à Rome, le mercredi de Pâques?—Qu'est-ce que les *Agnus Dei*?—L'usage de les bénir à la fête de Pâques est-il fort ancien?—Quelle cire emploie-t-on dans la confection des *Agnus Dei*?—À qui appartenait au Moyen-Age, le soin de pétrir les *Agnus Dei*?—À qui appartient-il maintenant?—Où a lieu la bénédiction des *Agnus Dei*?—Que fait-on ensuite des *Agnus Dei*?—Quels liens rattachent l'*Agnus Dei* et leur bénédiction aux fêtes pascales?

Mots.—*Honorius*, fils de Théodore le Grand, reçut l'empire d'Occident au partage qui suivit la mort de son père, en 395.—*Stilicon*, général d'Honorius, vandale d'origine, fut le rempart et le maître de l'empire jusqu'au jour où le faible empereur, s'effrayant de sa puissance et de son ambition, le fit mettre à mort.—*cierge*, (latin *cereus*) flambeau de cire qu'on brûle dans les églises. Le cierge pascal, béni et allumé au feu nouveau pendant l'office du samedi-saint, reste près de l'autel jusqu'à l'Ascension. C'est la figure de Jésus ressuscité.—*sous-diacres*, clercs revêtus du sous-diaconat, le premier des ordres majeurs, qui impliquent l'engagement irrévocable du célibat ecclésiastique; c'est le premier pas—*acolytes*, le plus élevé des ordres mineurs successivement conférés à l'aspirant au sacerdoce. La principale fonction des *acolytes* (grec *a koloutos*, serviteur) est d'accompagner l'évêque et de porter les cierges à ses côtés.—*Ordre*

de Citeaux, bénédictins réformés institués en 1098 par l'abbé Robert. Saint Bernard redonna, par la fondation de Clairvaux, un grand essor à cet ordre, auquel il appartenait—*immersion*, action de plonger un objet dans un liquide. Le baptême était conféré par *immersion* dans les premiers siècles de l'Église. L'Église grecque a conservé cet usage—*fidèles*, (de *fides*, foi), membres de l'Église; ceux qui ont la vraie foi et qui la gardent; sens plus étendu: celui qui est fidèle à sa parole, à ses engagements, qui met toute probité à remplir sa charge, à servir les intérêts de celui qui l'emploie.

Grammaire.—*Sur laquelle est empreinte... d'un côté l'image, de l'autre, cette...*; il y a une seconde proposition dont le verbe et l'attribut sont sous-entendus.

RÉCITATION

LA LANGUE FRANÇAISE

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois.
 Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
 Et, faite pour chanter les gloires d'autrefois,
 Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvè-
 [res.

Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
 Le séduisant brio du papier des Hellènes,
 Le chaud rayonnement des émaux florentins,
 Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a les sons moelleux du luth éolien.
 Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
 La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
 Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,
 Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
 Elle est la messagère immortelle qui va
 Porter de la lumière aux limites du globe.

La première, elle dit le nom de l'Éternel
 Sous les bois canadiens noyés dans le mystère,
 La première, elle fit monter vers notre ciel
 Les hymnes de l'amour, l'élan de la prière.

La première, elle fit tout à coup frissonner
 Du grand Meschacébé la forêt infinie,
 Et l'arbre du rivage a paru s'incliner
 En entendant vibrer cette langue bénie.

Langue de feu, qui luit comme un divin flam-
 Elle éclaire les arts et guide la science; [beau,
 Elle jette, en servant le vrai, le bien, le beau,
 A l'horizon du siècle une lueur immense.

Un jour, d'après marins, vénérés parmi nous,
 L'apportèrent du sol des menhirs et des landes,
 Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
 Aux vieux refrains dolents des ballades norman-

[des.
 Nous avons conservé l'idiome légué [ses,
 Par ces héros quittant pour nos bois leurs falai-
 Et, bien que par moments on le crût subjugué,
 Il est encore vainqueur sous les couleurs anglai-
 [ses.

Et nul n'osera plus désormais opprimer
 Ce langage aujourd'hui si ferme et si vivace,
 Et les persécuteurs n'ont pu le supprimer,
 Parce qu'il doit durer autant que notre race.

Essayer d'arrêter son élan, c'est vouloir
 Empêcher les bourgeons et les roses d'éclorre;
 Tenter d'anéantir son charme et son pouvoir,
 C'est rêver d'abolir les rayons de l'aurore.

Brille donc à jamais sous le regard de Dieu
 O langue des anciens! Combats et civilise,
 Et sois toujours pour nous la colonne de feu
 Qui guidait les Hébreux vers la Terre promise!

William CHAPMAN,
 Poète canadien-français, décédé.

COMPOSITION

Expliquez et développez cette pensée: "Dans la vieillesse de vos parents, souvenez-vous de votre enfance." Cherchez les raisons pour lesquelles il est nécessaire alors que vous vous souveniez de votre enfance.

DÉVELOPPEMENT

Un bon vieillard, interrogé par un ami sur la manière dont il se trouvait chez ses enfants avec lesquels il habitait, répondit naïvement: "Ils me traitent comme si j'étais leur enfant!"

Quel bon père devait-il être et quelle perfection devaient apporter les enfants dans l'accomplissement du devoir filial pour que l'appréciation sincère de leur père se traduisit par cette exclamation si profonde en sa simplicité!

La vieillesse des parents est, en effet, une des grandes épreuves de la vie, mais la piété filiale peut trouver un grand adoucissement à son amertume

dans l'accomplissement des devoirs nouveaux qu'elle y rencontre, c'est une grande satisfaction pour des enfants bien nés que de pouvoir se dire : "Je rends à mes parents une partie de ce qu'ils ont fait pour moi!"

La vieillesse est un déclin, elle penche vers la tombe. C'est une pensée triste pour nous, et le jour où l'on se rend compte que son père et sa mère vieillissent, qu'ils perdent leurs forces, que leurs facultés s'émeussent et s'affaiblissent, est un jour douloureux; une vérité banale, à force d'être certaine, mais que nous n'avions pas formulée jusqu'alors comme une vérité personnelle, nous apparaît comme telle : "Je perdrai mes parents... , un jour viendra où je resterai sur la terre sans ceux qui m'y ont le plus aimé, qui m'ont donné la vie et me l'ont conservée par leurs soins, qui m'ont préparé une place ici-bas..." Un pas de plus est fait dans cette voie douloureuse quand nous nous apercevons que ceux que nous avons toujours considérés comme notre appui, notre soutien, notre refuge, ont maintenant besoin de nous et qu'il nous faut prévoir pour eux, veiller sur eux, et, souvent même, vouloir pour eux, sans les peiner, ni les offenser dans leur dignité.

Il nous faut alors penser à nos premières années pour trouver dans la reconnaissance les motifs d'un dévouement qui n'égalera jamais celui de nos parents envers nous; pour trouver aussi, dans les souvenirs et l'expérience, de quels secours et de quels soins ont besoin les êtres faibles, impuissants à pourvoir d'eux-mêmes aux nécessités morales et matérielles de la vie quotidienne.

Quand nous étions enfants, notre père consacrait à notre vie la plus grande partie du produit de son travail, ne prenant pour la sienne que le nécessaire; notre mère nous donnait ses jours, ses nuits, ses fatigues, sa pensée de tous les instants; elle ne comptait pas, elle existait en nous, pour nous, dès que nous lui avons été donnés, il ne lui est pas resté de recherche, de pensée purement person-

nelle, ses joies, ses peines, ses inquiétudes et ses espérances nous ont eus pour objet; pourrions-nous jamais, nous qui sommes maintenant en pleine possession de la vie terrestre, avec nos intérêts, nos occupations, souvent notre famille propre, rendre à nos enfants cette plénitude d'amour et de sollicitude qu'ils nous ont donnée? Ah! que cette pensée nous soutienne si nous venions à trouver que la tâche est lourde, et difficile à concilier avec d'autres devoirs, si la vie nous semble si pleine qu'il nous faut un effort pour y faire large la part due à nos vieux parents; faisons-la grande, grande cette part, elle ne le sera jamais trop, car le cœur de notre mère n'a point mesuré la nôtre, à chacun de ses enfants elle aurait donné tout! et si la vie d'aujourd'hui nous semble pleine, c'est notre père qui l'a préparée, qui nous a frayé la voie, qui nous a donné tous les moyens de la parcourir et d'arriver à la situation que nous occupons aujourd'hui!

Souvenons-nous aussi de notre enfance pour nous rappeler de quoi les êtres faibles ont besoin! Ils ont besoin de douceur, de tendresse, de paix et de sécurité. Oublions notre force, notre capacité, notre promptitude de décision d'aujourd'hui pour deviner et sentir les hésitations de volonté, les défaillances de mémoire, les lenteurs et les difficultés d'action, les frayeurs sans mesure, les troubles sans raison, et même cette sorte d'insouciance que donne l'habitude désormais nécessaire de compter sur autrui.

Souvenons-nous enfin de notre enfance pour nous rappeler que nos parents ne nous paraissaient pas accomplir envers nous un austère devoir, mais donner satisfaction à un immense amour. Que la délicatesse de ce sentiment adoucisse ce que la dépendance où les met leur âge peut avoir de pénible, ou plutôt qu'elle la leur fasse tellement oublier, qu'ils sentent au cœur ce que disait le bon vieillard : "Ils me traitent tout à fait comme si j'étais leur enfant!"

M. D.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Complétez les exercices suivants:

$$7 \text{ dizaines} + 1 = \dots$$

$$7 \quad " \quad + 2 = \dots$$

$$7 \quad " \quad + 4 = \dots$$

$$7 \quad " \quad + 7 = \dots$$

$$7 \quad " \quad + 9 = \dots$$

$$8 \text{ dizaines} + 1 = \dots$$

$$8 \quad " \quad + 3 = \dots$$

$$8 \quad " \quad + 5 = \dots$$

$$8 \quad " \quad + 8 = \dots$$

$$8 \quad " \quad + 10 = \dots$$

2. Comptez, de 2 en 2, de 70 à 90, puis revenez de 90 à 70. Comptez, de 5 en 5, de 70 à 90, puis revenez de 90 à 70.

3. Combien font:

$$71 + 2 \quad ?$$

$$78 + 1 \quad ?$$

$$90 - 1 \quad ?$$

$$71 + 4 \quad ?$$

$$78 + 2 \quad ?$$

$$90 - 2 \quad ?$$

$$72 + 3 \quad ?$$

$$78 + 3 \quad ?$$

$$90 - 5 \quad ?$$

$$72 + 5 \quad ?$$

$$78 + 4 \quad ?$$

$$90 - 7 \quad ?$$

$$73 + 4 \quad ?$$

$$78 + 5 \quad ?$$

$$90 - 9 \quad ?$$

4. Additions et soustractions:

25	9	43	78	71	90
+ 33	+ 15	+ 36	- 27	- 42	- 56
+ 18	+ 24	+ 8	—	—	—
—	—	—			

5. Une fermière a fait 48 livres de beurre pendant la première quinzaine d'avril et 37 livres pendant la seconde. Combien de livres peut-elle vendre, si elle en garde 16 livres pour sa famille ?

2^e ANNÉE

1. Dites ce qu'égalé:

$$\frac{1}{2} \text{ de } 10$$

$$\frac{1}{2} \text{ de } 24$$

$$\frac{1}{2} \text{ de } 70$$

$$\frac{1}{3} \text{ de } 12$$

$$\frac{1}{3} \text{ de } 15$$

$$\frac{1}{3} \text{ de } 60$$

$$\frac{1}{4} \text{ de } 20$$

$$\frac{1}{4} \text{ de } 16$$

$$\frac{1}{4} \text{ de } 80$$

2. Soustractions:

722	810	907	907	711
- 248	- 167	- 798	- 127	- 212
—	—	—	—	—

3. Un ouvrier gagne \$2.40 par jour et dépense \$1.80. Combien économise-t-il en 30 jours ?

4. Si une vache mange 32 livres de foin par jour, combien de jours un fermier pourra-t-il nourrir 2 vaches, s'il possède 960 livres de foin ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Un cultivateur avait dans un baril 17 gallons 3 pintes de sirop d'érable. Il en a vendu 8 gall. 2 pintes. Combien lui en reste-t-il ?

Solution : 17 gal. 3 pintes

8 " 2 "

9 gal. 1 pinte. *Rép.*

2. Une fermière vend successivement $16\frac{1}{2}$ livres, $8\frac{3}{4}$ de $11\frac{3}{4}$ de beurre. Combien de livres a-t-elle vendues en tout ?

Solution : 16 lbs. + 8 lbs. + 11 lbs. = 35 lbs.

$\frac{1}{2} + \frac{3}{4} + \frac{3}{4} = \frac{2}{4} + \frac{3}{4} + \frac{3}{4} = \frac{8}{4} = 2$ lbs.

$35 + 2 = 37$ lbs. *Rép.*

4^e ANNÉE

1. Madame Lebrun vend au marché $11\frac{1}{4}$ livres de veau à 12 sous la livre, 9 livres et 6 onces de beurre à 24 sous la livre, et 4 douzaines et 10 œufs à 30 sous la douzaine. Combien doit-elle remettre sur un billet de \$10.00 ?

Solution : $11\frac{1}{4}$ lbs. à \$0.12 = $0.12 \times 11\frac{1}{4} = \$1.32 + 3 = \$1.35$.

9 lbs. 6 onces à \$0.24 = $\$0.24 \times 9\frac{3}{8} = \$2.16 + 9 = \$2.25$

4 doz. 10 œufs à \$0.30 = $\$0.30 \times 4\frac{5}{6} = \$1.20 + 25 = \$1.45$

$\$1.35 + \$2.25 + \$1.45 = \5.05

$\$10.00 - \$5.05 = \$4.95$. *Rép.*

2. Votre père emprunte une somme de \$140. à 6%. Combien devra-t-il remettre au bout de 6 mois pour acquitter sa dette ?

Solution : Intérêt d'une piastre pour 1 an = \$0.06

Intérêt de \$140 pour 1 an = $\$0.06 \times 140 = \8.40

Intérêt pour 6 mois = $\$8.40 \times \frac{1}{2} = \4.20

Il devra remettre \$140. + \$4.20 = \$144.20. *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Trois menuisiers travaillent ensemble à établir une barrière en planches. Le 1^{er} la ferait en $\frac{1}{5}$ de jour, le 2^e en $\frac{1}{4}$ de jour et le 3^e en $\frac{1}{3}$ de jour. Quel temps leur faudra-t-il pour faire l'ouvrage, la journée étant de 10 heures ?

Solution : En $\frac{1}{5}$ de jour, le 1^{er} fait 1 fois l'ouvrage

En $\frac{5}{5}$ de jour, le 1^{er} fait 5 fois l'ouvrage

En $\frac{1}{4}$ de jour, le 1^{er} fait 1 fois l'ouvrage

En $\frac{4}{4}$ de jour, le 1^{er} fait 4 fois l'ouvrage

En $\frac{1}{3}$ de jour, le 1er fait 1 fois l'ouvrage

En $\frac{2}{3}$ de jour, le 1er fait 3 fois l'ouvrage

En 1 jour les trois font 5 fois + 4 fois + 3 fois = 12 fois l'ouvrage.

Pour faire 1 fois l'ouvrage, il faudra $10h. \div 12 = \frac{10}{12} = \frac{5}{6}$ d'heure.

Rép.

2. Je possède 160 acres de terre évaluées à \$15. l'acre. Quel montant faudra-t-il verser pour acquitter mes taxes, si je dois payer:

a) une taxe municipale de \$1.20 par \$100.

b) une taxe scolaire générale de \$1.30 par \$100.

c) une taxe scolaire spéciale de \$0.38 par \$100.

Solution : Le taux des 3 taxes réunies = $\$1.20 + \$1.30 + \$0.38 = \2.88

Evaluation: $\$15. \times \$160 = \$2400.$

Montant à payer: $\frac{\$2400 \times 2.88}{100} = \$69.12.$ *Rép.*

6^e ANNÉE

1. Le savon frais se vend $6\frac{1}{2}$ la livre. En séchant, il perd 12% de son poids. Combien vaut la livre de savon sec ?

Solution : Après dessiccation 1 livre de savon frais n'égale plus que

$$100\% - 12\% = 88\%$$

88% d'une lb. de savon sec = \$0.065

$$100\% \text{ d'une lb. de savon sec} = \frac{\$0.065 \times 100}{88} = \$0.07\frac{17}{44}. \text{ Rép.}$$

2. Un marchand achète des marchandises pour un montant de \$800. et les marque 40% au-dessus du prix d'achat. S'il accorde ensuite un rabais de 20%, combien pour cent gagne-t-il ?

Solution : Prix marqué: $\frac{\$800 \times 140}{100} = \$1120.$

Rabais: $\frac{\$1120 \times 20}{100} = \224.00

Prix de vente: $\$1120 - \$224. = \$896.$

Bénéfice: $\$896 - \$800 = \$96.$

Bénéfice pour cent: $\frac{\$96 \times 100}{800} = 12\%. \text{ Rép.}$

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

1. Trois ouvriers ont reçu \$85. pour faire la charpente d'un bâtiment. Le premier a travaillé $3\frac{1}{2}$ jours, le deuxième $5\frac{1}{4}$ jours, et le troisième 6 jours. Quelle sera la part de chacun, sachant que le deuxième fait $\frac{1}{7}$ de plus par jour que le troisième, et le premier $\frac{1}{4}$ de plus que le deuxième ?

Solution : Prenons comme base la journée du 3^e.

Le troisième fait 6 journées.

$$\text{Le deuxième fait } 5\frac{1}{4} \text{ j.} \times \frac{8}{7} = \frac{21}{4} \times \frac{8}{7} = 6 \text{ journées}$$

$$\text{Le troisième fait } 3\frac{1}{2} \text{ j.} \times \frac{5}{4} \times \frac{8}{7} = \frac{7}{2} \times \frac{5}{4} \times \frac{8}{7} = 5 \text{ journées.}$$

Nombre total de journées: $6 + 6 + 5 = 17$

Part du 1^{er} = $\frac{\$85 \times 5}{17} = \$25.$

Part du 2^e = $\frac{\$85 \times 6}{17} = \$30.$

Part du 3^e = $\frac{\$85 \times 6}{17} = \$30.$

} Rép.

2. Un cultivateur vend 2 vaches \$48. chacune, gagnant ainsi 20% sur la première et perdant 20% sur l'autre. Combien perd-il pour cent en somme ?

Solution : Coût de la 1^{ère}: $\frac{\$48 \times 100}{120} = \40

Gain: $\$48. - \$40 = \$8.00$

Coût de la 2^e: $\frac{\$48 \times 100}{80} = \$60.$

Pertes: $\$60. - \$48. = \$12.$

Perte en somme: $\$12. - \$8. = \$4.00$

Perte pour cent: $\frac{\$4}{\$60 + \$40} = 4\%.$ Rép.

MESURAGE (Voir section industrielle)

8^e ANNÉE

Arithmétique

1. Un capital placé à 9% pendant un certain temps donne un montant de \$816. Le même capital placé à 5% pendant le même temps deviendrait \$720. Trouvez le capital et le temps.

Solution : 4% du capital pour le temps demandé = $\$816 - \$720 = \$96$

5% du capital pour le temps demandé = $\frac{\$96 \times 5}{4} = \$120.$

Le capital est donc $\$720. - \$120. = \$600.$

Int. de \$600. pour 1 an = $\$600 \times 5\% = \$30.$

Temps = $\$120. \div \$30 = 4$ ans. Rép.

2. Un billet est escompté pour 219 jours à 8%. Quelle fraction du billet représente: a) l'escompte en dehors ? b) l'escompte en dedans ?

Solution : Le taux pour 219 jours = $\frac{8\% \times 219}{365} = 4\frac{4}{5}\%$

L'escompte en dehors = $\frac{4\frac{4}{5}}{100}$ billet.

L'escompte en dedans = $\frac{4\frac{4}{5}}{104\frac{4}{5}}$ du billet } Rép.

3. A l'aide des chiffres trouvés ci-dessus, prouvez que la différence entre les deux escomptes égale l'intérêt de l'escompte en dedans.

Solution : Différence entre les deux escomptes:

$\frac{4\frac{4}{5}}{100} - \frac{4\frac{4}{5}}{104\frac{4}{5}} = \frac{24}{500} - \frac{24}{524} = \frac{3144 - 3000}{65500} = \frac{144}{65500} = \frac{36}{16375}$ du [billet]

$$\text{Int. de l'esc. en dedans} = \frac{4 \frac{4}{5} \text{ du billet} \times 4\frac{4}{5}\%}{104\frac{4}{5}} = \frac{\frac{6}{524}}{131} \times \frac{\frac{6}{500}}{125} = \frac{36}{16375} \text{ [du billet.]}$$

Le premier résultat égale le second, ce qu'il fallait démontrer.

MESURAGE (Voir ci-dessous section industrielle)

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Quel est le poids d'un tuyau de fer de 12 pieds de longueur, si le diamètre intérieur du tuyau est de 40 pouces et son épaisseur de 4 pouces ? Le poids spécifique du fer est de 7.2.

Solution : Surface de la couronne: $(48^2 - 40^2) 0.7854 = 552.9216$ po.

Volume en pieds cubes: $\frac{552.9216 \times 12 \times 12}{1728}$ ou $\frac{552.9216 \times 144}{1728}$

Un pied cube d'eau pèse 62.5 lbs. et le fer pèse 7.2 fois autant.

Poids en livres: $\frac{552.9216 \times 144 \times 62.5 \times 7.2}{1728} = 20734.56$. *Rép.*

2. Un réservoir a 420 pieds de longueur, 216 pieds de largeur et 18 pieds de profondeur. Combien de temps faudra-t-il pour le remplir, si la conduite amenant l'eau a 30 pouces de diamètre intérieur et que l'eau circule à une vitesse de 15 pieds à la seconde ?

Solution : Capacité du réservoir: $420 \times 216 \times 18 = 1,632,960$ pi. cu.

Volume d'eau apporté par seconde: $\frac{30^2 \times 0.7854 \times 15 \times 12}{1728} =$

73.63125 pi. cu.

Temps en secondes: $1,632,960 \div 73.63125 = 22177$.

Temps en heures: $\frac{22177}{60} = 6.16$ hrs. *Rép.*

Algèbre

Deux ouvriers gagnent ensemble \$6.50 par jour. Le premier travaille 18 jours et le second 21 jours, et l'on paye alors aux deux réunis \$127.20. Quel est le salaire quotidien de chaque ouvrier ?

Solution : Soit x le salaire du 1^{er} et y le salaire du second.

On a comme équations:

$$(1) \quad x + y = \$6.50$$

$$(2) \quad 18x + 21y = 127.20$$

Multiplions la 1^{ère} par 18 et soustrayons de la seconde

$$(2) \quad 18x + 21y = 127.20$$

$$\underline{18x + 18y = 117.00}$$

$$3y = 10.20$$

$$y = \frac{10.20}{3} = \$3.40. \quad \text{Rép.}$$

Portons cette valeur dans la 1^{ère}:

$$x + \$3.40 = \$6.50$$

$$x = 6.50 - 3.40 = \$3.10. \text{ Rép.}$$

2. Louis et Joseph ont ensemble 53 poulets et quatre fois le nombre de Louis égalent 20 de plus que deux fois le nombre de Joseph. Combien de poulets ont-ils chacun ?

Solution : Soit x le nombre de Louis et y le nombre de Joseph.

$$(1) \quad x + y = 53$$

$$(2) \quad 4x - 2y = 20$$

Multiplions la 1^{ère} par 2 et additionnons avec la 2[°].

$$(1) \quad 2x + 2y = 106$$

$$(2) \quad 4x - 2y = 20$$

$$\hline 6x \dots = 126$$

$$x = \frac{126}{6} = 21. \text{ Rép.}$$

Remplaçons x par sa valeur dans (1):

$$21 + y = 53$$

$$y = 53 - 21 = 32. \text{ Rép.}$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Un cultivateur désire mettre en bouteilles 8 gallons de sirop d'érable. Les bouteilles qu'il emploie ont la forme d'un cylindre surmonté d'un tronc de cône. La partie cylindrique a trois pouces de diamètre intérieur et 8 pouces de hauteur. La partie conique a 3 pouces de diamètre à la base, 1 pouce au sommet et 5 pouces de hauteur. Combien de bouteilles faudra-t-il employer ?

Solution : 8 gallons = $277.274 \times 8 = 2218.192$ po. cubes.

$$\text{Volume du cylindre} = 3^2 \times .7854 \times 8 = 56.5488 \text{ po. cu.}$$

$$\text{Volume du tronc de cône} = (3^2 + 1^2 + \sqrt{3^2 \times 1^2}) \cdot 0.7854 \times \frac{5}{3} = 17.017 \text{ po. cu.}$$

$$\text{Vol. total} = 56.5488 + 17.017 = 73.5658 \text{ po. cubes.}$$

$$\text{Nombre de bouteilles requis: } 2218.192 \div 73.5658 = 30+. \text{ Rép.}$$

2. Trouvez le diamètre de la plus grande sphère que l'on puisse obtenir en fondant un prisme de plomb de 24 pouces de longueur, 10 pouces de largeur et 8 pouces d'épaisseur.

Solution : Volume du prisme = $24 \times 10 \times 8 = 1920$ pouces cubes.

$$\text{Volume de la sphère} = \frac{\pi d^3}{6} = 1920$$

$$\pi d^3 = 1920 \times 6 = 11520$$

$$d^3 = \frac{11520}{3.1416} = 3666.921$$

$$d = 15.42. \text{ Rép.}$$

1. En supposant qu'un minot de blé donne 12 pour un, quelle serait la dixième récolte d'un cultivateur qui semerait chaque année tout ce qu'il a récolté l'année précédente, s'il sème 3 minots la première année ?

Solution: La dixième récolte est le 11^e terme d'une progression géométrique dont le 1^{er} terme est 3 et la raison 12.

$$l = aq^{n-1} = 3 \times 12^{10} = 3 \times 62,917,364,224 = 188,752,092,672 \text{ m. Rép.}$$

2. Un homme âgé de 65 ans fume pour une moyenne de 15 sous par jour en cigarettes depuis l'âge de 15 ans. De quelle somme pourrait-il disposer aujourd'hui, s'il avait économisé et placé à 5%, à la fin de chaque année, tout ce qu'il a dépensé en cigarettes ?

Solution : La dépense annuelle = $365 \times 0.15 = \$54.75$

Il faut trouver le montant d'une annuité de \$54.75 versée pendant 50 ans à 5%.

$$A = a \frac{[(1+r)^n - 1]}{r} = \frac{\$54.75 (1.05^{50} - 1)}{.05} = \$1095. (1.05^{50} - 1)$$

Calcul de $(1+r)^n$:

$$50 \log. 1.05 = .021189 \times 50 = 1.05945 \text{ qui cou. à } 11.467$$

$$1095 \times 10.467 = \$11461.75. \text{ Rép.}$$

ERRATUM.—Dans le 1^{er} problème de la 7^e année, page 424 de la livraison de février, lire "576 pieds de superficie" au lieu de "576 pieds de côté".

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

EN LISANT

Si l'Église se retirait au désert, emportant avec elle son catéchisme et tous les rayons de la vérité chrétienne, les horreurs du paganisme et de l'esclavage antique reviendraient sur la terre.

JULES SIMON.

Notre cœur est au Pape et par lui à l'Église, à Jésus-Christ, à Dieu, dont nous voulons le règne sur nous comme sur la société.

P. FRANÇOIS PICARD.

Croyez-vous donc que Dieu ait donné aux uns de mourir au service de la civilisation et de l'Église, aux autres la tâche de vivre les mains dans leurs poches, ou de se coucher sur des roses ?

FRÉDÉRIC OZANAM.

COSTUMES DE BAINS NOUVEAUX

Par la correspondance échangée avec les manufacturiers et marchands de confection, la Ligue Catholique féminine a obtenu la mise en vente de costumes de bains convenables et partant plus hygiéniques qui protègent contre l'insolation reconnue dommageable à la santé.

Ce qui a été obtenu par la Ligue, à la demande d'un grand nombre, sera sans doute apprécié, puisque l'on pourra satisfaire maintenant aux exigences tant au point de vue hygiénique que pratique qui ont été soulignées.

Comme certains manufacturiers ont annoncé la fabrication de costumes convenables et jolis qui seront en vente pour la prochaine saison de villégiature, il serait à souhaiter

qu'en outre des nombreuses demandes déjà faites, toutes les personnes désireuses d'exercer une saine influence refusent le costume genre nudiste pour favoriser la vente d'un costume plus nouveau, plus moral et plus pratique.

UN RELIGIEUX ÉDUCATEUR

“Le très Cher Frère Constantin-Marie” Désiré-Célestin Roulin, des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel (1874-1926)

CHEZ LES PEAUX ROUGES DES MONTAGNES ROCHEUSES, CHEZ LES ESQUIMAUX DE L'ALASKA, AU NOVICIAT DE BITTERNE PARK (Angleterre), voilà les grandes lignes d'un magnifique ouvrage. Voici quelques appréciations:

“Lecture des plus édifiantes et d'un intérêt palpitant.”

“La vie du F. Constantin-Marie se recommande excellemment par son exactitude historique, par sa profondeur doctrinale, par sa clarté littéraire...”

S. Exc. Mgr TRÉHIOU, évêque de Vannes.

“Vous nous avez tracé un portrait si riche de traits multiples que vos confrères y nourriront leur piété et que beaucoup de lecteurs y trouveront la plus substantielle des lectures spirituelles.”

S. Exc. Mgr DU BOIS DE LA VILLERABEL, arch. de Rouen.

“Vos lecteurs ne pourront pas ne pas se complaire et s'édifier au contact d'une âme si haute.”

S. Exc. Mgr PICAUD, évêque de Bayeux et Lisieux.

“La vie du C. F. Constantin-Marie présente un modèle à nos élèves et, je l'espère, elle suscitera parmi eux de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.”

Rév. F. JEAN-JOSEPH, sup. gén.

Vie complète: Broch. in-8, 400 p., accompagnée de nombreuses illustr., 15 fr.; Vie abrégée pour jeunes gens: Volume relié cartonnage, 12 fr.; Volume relié pleine toile, 13 fr. Pour le Canada, s'adresser au C. F. Henri, Noviciat du Sacré-Cœur, Laprairie, P. Q.

L'ANNUAIRE STATISTIQUE

Le Bureau des Statistiques vient de publier l'*Annuaire Statistique de la Province de Québec pour l'année 1933*. Ce volume constitue une source de renseignements officiels sur les activités de la population de la province et représente bien, dans son ensemble, sa situation économique actuelle. Il se compose de douze chapitres qui traitent des sujets suivants: (I) Chronologie; (II) Caractères physiques; (III) Climatologie; (IV) Population; (V) Instruction; (VI) Administration; (VII) Finances; (VIII) Production; (IX) Communications et transports; (X) Activité économique; (XI) Travail organisé; (XII) Prévoyance; assurances et caisses populaires.

L'*Annuaire Statistique* est distribué gratuitement aux journalistes, publicistes, professionnels, instituteurs, bibliothèques publiques et scolaires, institutions financières, maisons d'enseignement, cercles d'études et aux personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, sont appelées à renseigner le public. Les demandes doivent être adressées au Bureau des Statistiques, Parlement, Québec.

L'édition de 1933, présentée à l'honorable M. Taschereau, ministre des Affaires municipales, par M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, a été préparée par M. G. Lemonde, B.A., L.S.C., rédacteur de l'*Annuaire*.

REMERCIEMENTS

L'Amicale Marguerite d'Youville, du Couvent de Lévis, fière et heureuse du magnifique succès remporté, lors de la célébration des fêtes jubilaires de la Révérende Mère St-Vital, Supérieure, et des trois-quarts de siècle d'existence du couvent, désire marquer publiquement sa reconnaissance à *L'Enseignement Primaire* et envers tous ceux et celles, qui, d'une manière quelconque, ont contribué si gentiment à la réussite de ces jours de réjouissances.

(COMMUNIQUÉ)

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

La place d'Assistant-Directeur (dist. Nord), laissée vacante par la disparition subite du regretté feu Évariste Leblanc, a été assignée à Monsieur Louis-Philippe Lussier, précédemment principal à l'école Saint-Gérard de la paroisse d'Youville.

Monsieur Lussier est à l'emploi de la Commission Scolaire de Montréal depuis de nombreuses années, soit comme professeur, soit surtout comme principal d'école.

Ses connaissances pédagogiques approfondies, son esprit de discipline, ses talents naturels pour l'organisation et la sage gouverne des hommes, l'avaient admirablement bien préparé au poste qui vient de lui être assigné. *L'Enseignement Primaire* fait pour lui les meilleurs vœux.

VIENT DE PARAÎTRE

Histoire Sainte (Ancien et Nouveau Testament, cours complémentaire, par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Prix, 60 sous:—Laprairie, P. Q.

Recueil de Thèmes anglais: (Quatrième Livre), par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Prix, 40 sous:—Laprairie, P. Q.

“L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA”

Tome II

Par l'abbé Lionel Groulx ⁽¹⁾

La librairie Granger Frères, Montréal, a récemment publié le deuxième volume de l'important ouvrage de M. l'abbé Groulx, *L'Enseignement français au Canada*. Le premier volume, Montréal 1931, était consacré à l'enseignement français dans la Province de Québec; le second raconte les luttes, parfois homériques, livrées en faveur de la langue française dans les Provinces maritimes (les écoles acadiennes), dans le Manitoba, le Keewatin et le Nord-Ouest. Le récit de ces luttes est palpitant d'intérêt; le style, la documentation, une émotion contenue, tout contribue à donner au Tome II de *L'Enseignement français au Canada* un intérêt prenant. Commencées au Nouveau-Brunswick en 1871, avec répercussion dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et au Manitoba avec l'entrée de cette province dans la Confédération (1871), pour atteindre leur point culminant de 1890 à 1896; au Keewatin en 1912; dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885; dans Ontario, de 1890 à 1927.

L'auteur termine le récit des luttes héroïques pour la défense des droits du français dans les provinces anglaises, par un chapitre émouvant: *Conclusion*, dont voici les dernières lignes:

“Posons le problème de façon plus large, en même temps que plus concrète et peut-être plus simple. Le Québec est le plus vieux foyer de la race française en Amérique. Elle y vit depuis trois cents ans.

(1) Librairie Granger Frères, 56, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Prix \$1.50.

“Le temps ne lui a pas manqué, d’y graver son empreinte vigoureuse et impérissable. Terre la plus rapprochée de l’Europe sur l’Atlantique, le Québec est le portique oriental du Canada. Point d’arrivée et point de départ de nombreuses routes maritimes et ferrées; demain, peut-être, point d’envol et point d’atterrissage de la navigation aérienne par-dessus la grande mer océane, le Québec sera longtemps l’un des principaux carrefours de l’Amérique du Nord, la terre la plus fréquentée de tout le Canada. Par sa physionomie spirituelle comme par sa géographie humaine, par le caractère de ses paysages et de ses monuments, par le visage de ses campagnes et de ses villes, le Québec fait-il aujourd’hui à la patrie canadienne un portique d’un style français assez pur, d’une suffisante majesté? Tout le pays laurentien exprime-t-il assez vigoureusement l’esprit de la race qui y a planté ses foyers? Tel était pourtant notre devoir en son impérieuse ampleur. Car un peuple impuissant à marquer sa terre de l’empreinte de son génie, a-t-il bien le droit de prétendre à la vie? Peut-il surtout s’imposer au respect des autres?”

“En somme, être fort. Et, pour être fort, croire d’abord au génie de la race, puis le magnifier, l’illustrer, voilà, à certains égards, pour les Canadiens français, l’essentielle besogne. Œuvre ardue, longue, austère! Il faut l’accomplir en se souvenant qu’il y a des forces dont la vigueur ôte l’envie de les capter ou de les dompter. Et il y a des peuples à qui leur foi ôte le droit de ne pas rêver grand”.

C.-J. MAGNAN.

DÉCÈS DU TRÈS CHER FRÈRE ADRIEN

Un grand deuil a frappé récemment la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes. Le 2 mars dernier s’éteignait à Lembecq-lez-Hal, Belgique, le Supérieur général des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle. Homme d’une haute valeur intellectuelle, le Frère Adrien laisse un vide considérable dans l’importante congrégation qu’il dirigeait avec tact et autorité depuis plusieurs années.

Nos sympathies aux Frères des Écoles chrétiennes.

UNE EXPOSITION D’HISTOIRE NATURELLE

L’enthousiasme de la jeunesse de nos écoles primaires pour l’étude des sciences naturelles ne se refroidit pas. En janvier 1934, un groupement de jeunes naturalistes de l’Académie Saint-Jean-Baptiste de Québec, le Cercle Montcalm, organisèrent une belle exposition qui fit l’admiration de visiteurs. L’Académie Saint-Jean-Baptiste est sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes.

LES GRANDES FÊTES DE 1934

On se prépare à célébrer le 4^e centenaire de la découverte et de la prise de possession du Canada, par Jacques Cartier, au nom de François I^{er}, roi de France, et aussi au nom du Christ Roi.

En 1934 encore, c’est le troisième centenaire de la fondation des Trois-Rivières, par M. de la Violette, en 1634 et celle de l’établissement de la seigneurie de Giffard, près Québec, la même année.

En 1934 toujours, c’est le deuxième centenaire de l’inauguration de la première route par terre entre Québec et Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, et le centenaire de l’organisation municipale de Toronto.

LE NOUVEAU PRINCIPAL DE L'ÉCOLE NORMALE DE HULL

Nomination

Par un arrêté en date du 3 mars 1934, Mgr Joseph Charbonneau, protonotaire apostolique, a été nommé Principal de l'École normale de Hull, en remplacement de feu M. l'abbé Paul Courte.

A LA GLOIRE DE SAINT JOSEPH

Une œuvre littéraire et artistique

Il vient de paraître aux ateliers de l'Action catholique, Québec, un superbe volume consacré à la *Pieuse Union du Trépas de saint Joseph au Canada*. La première partie de ce volume relate l'histoire de la *Pieuse Union*, à Rome, et la seconde, la *Pieuse Union*, au Canada. L'auteur de ce bel et édifiant ouvrage est M. le chanoine Adrien Garnier, vice-recteur de la Basilique de Notre-Dame de la Salette, France, et ex-professeur à l'Université Laval, Québec. Dans un style noble et élégant, M. le chanoine Garnier raconte les origines de la *Pieuse Union*, en dit le but et en fait connaître les merveilleux développements. M. le chanoine Garnier est retourné en France, mais il a laissé à Québec de nombreux et fidèles amis.

L'ouvrage est illustré de nombreuses gravures exécutées on ne peut plus artistiquement.

L'ouvrage est en vente en librairie ou chez le Directeur de la *Pieuse Union*, 96, Chemin Sainte-Foy, Québec. Prix: une piastre l'exemplaire, franco.

C.-J. M.

“NOS RAISONS CANADIENNES DE RESTER FRANÇAIS”

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a publié il y a quelques mois dans les *Études*, de Paris, un magnifique article intitulé: “Nos raisons canadiennes de rester français”. Avec la précieuse permission de l'auteur, l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, a fait mettre ces belles et réconfortantes pages en brochure, laquelle brochure a été distribuée dans nos écoles normales et dans nombre d'écoles primaires, par l'entremise des inspecteurs d'écoles.

PIERRE DE LA GORCE

Errata

Dans l'article que nous avons consacré à Pierre de la Gorce, le grand historien français, décédé à Paris en janvier dernier, article paru dans la livraison de février, page 430, il s'est glissé une omission que le lecteur voudra bien corriger. Dans l'énumération des œuvres de M. de la Gorce, ajouter à *Louis XVIII*, *Charles X*, *Louis-Philippe* et *Napoléon III et sa Politique*.

GRAND DEUIL AU MONASTÈRE DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES

En février dernier, un triple deuil frappait la communauté des Ursulines des Trois-Rivières. Trois de ses plus anciennes religieuses sont décédées dans l'espace de quelques jours: ce sont Sœur Marie de l'Annonciation, née Marie-Eugénie Létourneau, âgée de 85 ans; Sœur Sainte-Angèle, née Marie-Anne Richard, à l'âge de 70 ans; Sœur Saint-Joseph, née Marie-Lucinda Godin, 73 ans.

Nos sympathies à la communauté.

LES SŒURS DE L'ASSOMPTION DE NICOLET DANS LE DEUIL

Le 6 février dernier, décédait à Nicolet, à l'âge de 73 ans, Sœur Sainte-Lucie, qui, pendant 46 ans, joua un rôle important dans la communauté des Sœurs de l'Assomption. Sœur Sainte-Lucie, née Hermine Villandree, fut la première directrice de l'École normale de Nicolet, lors de la fondation de cette institution en 1903.

La communauté des SS. de l'Assomption voudra bien accepter l'hommage de notre sympathie.

GÉRARD RAYMOND

(1912-1932)

Gérard Raymond, né à Québec le 20 août 1912, a fait ses études au Séminaire de cette ville et est mort à l'Hôpital-Laval, le 5 juillet 1932, en odeur de sainteté.

Son idéal était: *Aimer—souffrir—aimer*. Son grand désir était de devenir prêtre, missionnaire, martyr.

Humilité, ardent amour de Dieu, pureté sublime, esprit de sacrifice, abandon à la volonté de Dieu, souffle apostolique, voilà ce qui le caractérise.

A peine quelques mois après sa mort, un petit volume, *Ame d'élite: Gérard Raymond*, le fait connaître non seulement dans le Canada mais dans tous les pays. Les extraits de son journal touchent profondément, on se sent attiré par cette âme d'élite, on a confiance en lui, on le prie avec ferveur.

On attribue à son intercession des conversions, des guérisons et autres faveurs temporelles. Dès le mois d'avril 1933 une prière pour demander sa béatification a été approuvée par Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

25,000 volumes ont déjà été distribués ainsi que 200,000 images.

Nous suggérons humblement à ceux qui le prient de promettre une offrande pour les *Missions* où il désirait tant aller verser son sang pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Ceux qui obtiendraient des faveurs par son intercession voudront bien en avvertir l'abbé Oscar Genest, du Séminaire de Québec.

Une âme d'élite, volume in-12, de 118 pages, renfermant des extraits du journal de *Gérard Raymond*. En vente à la librairie du *Devoir*, au prix de .25 sous l'unité, \$2.40 la douzaine, port en plus, ainsi qu'à la librairie de l'Action catholique, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

QUESTIONS DE FRANÇAIS

Envers.—Ne se rapporte qu'aux personnes. Il ne faut donc pas parler d'attitude du parti libéral *envers le rapport...*, mais dire: à l'égard du... — Autre emploi vicieux d'*envers*, très fréquent au Saguenay: *envers la cathédrale, envers le cimetière, etc.*, pour: *vers, dans la direction de.*

“Faire tout *en son possible*”. Pas français. On dit: *faire tout en son pouvoir*, ou: *faire tout son possible*.

Atterrer.—On prononce *a-té-ré*, mais on n'écrit pas *attéré*.

Récapitulation: une faute par semaine.—“*Tel que je l'ai affirmé*”, pour *comme je l'ai affirmé*. *Tel* est un adjectif de comparaison: je suis *tel que* vous; vous me voyez *tel que* vous m'avez vu. C'est le (*talīs*) *qualis* latin. Mais *tel que* ne s'emploie pas adverbialement, comme beaucoup le croient.

Si désiré: anglais pour: *si on le désire*.

“Prise de contact”.—Voilà une métaphore nouvelle et fort expressive, due à l'état politique du monde actuel. Elle désigne l'entrée en matière des “conversations” qui ont lieu aujourd'hui entre diplomates de nations plus ou moins amies, plus ou moins ennemies: amitiés de surface, des accords de fond et défiance mutuelle. On commence par des sourires et des fleurs; suivent des banalités; puis vient enfin la “prise de contact”, où l'on sent de l'électricité des deux sortes...

“Rédactionnel”.—Néologisme dont le besoin se faisait très peu sentir.

Avant-hier.—Il faut prononcer *avan-tière*, et non *avan-ier*, encore moins *avan-z-ier*, ce qui est un joli *velours*.

“Il était *tout bonté*”, “elle était *toute savoir-faire*”: voilà comment il faut dire, l'idée de *tout* et de *toute* se portant ici sur le sujet.

N. DEGAGNÉ, ptre.

PENSÉES

Tu seras catholique vraiment, si, en tout, tu te conformes, positivement et dans la pratique, au désir du Pape.

GABRIEL PALAU, s. j.

L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

FÉNELON.

La vérité est un bien commun, quiconque la possède la doit à ses frères.

BOSSUET.

Le dimanche violé, c'est le principe de tous les malheurs; c'est la foi éteinte, l'éternité oubliée; c'est Dieu supprimé de la vie de l'homme.

LÉON XIII.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.